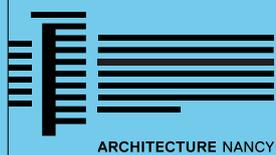
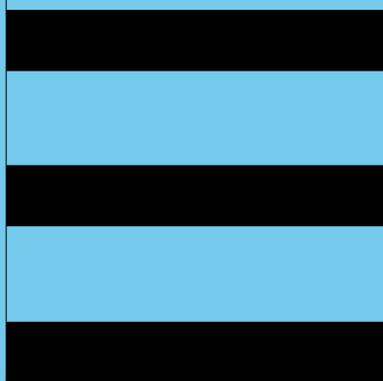


# DOLE

Bourgogne  
Franche — Comté

Semaine  
Architecture  
& Patrimoine

2019 — 2020



ARCHITECTURE NANCY



La Semaine architecture et patrimoine constitue chaque année un événement pédagogique important de la vie de l'école d'architecture de Nancy : un atelier de travail intensif consacré à cet enjeu majeur qu'est la conservation et la transformation du patrimoine architectural, urbain et paysager. Le temps d'une semaine, les étudiants de troisième année vivent une expérience forte de rencontre entre une pédagogie et un territoire, grâce à ce thème socialement fédérateur : le patrimoine. Ils portent un regard neuf sur la ville et se révèlent en tant que réelles forces d'innovation. La ville de Dole et l'agglomération du Grand Dole étaient le terrain de réflexion pour la 4<sup>e</sup> édition de la Semaine architecture et patrimoine en Bourgogne Franche-comté, du 23 au 28 septembre 2019. Les étudiants ont analysé la forme urbaine de la cité, son histoire, observé son architecture, ses paysages urbains et les sites spécifiques en devenir. Ils ont formulé de nombreuses propositions architecturales et urbaines sur 5 sites à enjeux. La semaine a été ponctuée de visites urbaines, de conférences, de séances de travail et de projets sur le patrimoine de Dole, se concluant par un rendu en présence des élus. Cette seizième édition de la Semaine architecture et patrimoine a été menée à bien grâce au soutien de la Ville de Dole et du Grand Dole, de Monsieur le Maire Jean-Baptiste Gagnoux, de Monsieur le Président du Grand Dole Jean-Pascal Fichère et leurs équipes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

**JEAN-BAPTISTE GAGNOUX**  
MAIRE DE DOLE

**JEAN-PASCAL FICHÈRE**  
PRÉSIDENT DU GRAND DOLE

L'architecture est un art subtil alliant créativité et technicité, sachant s'adapter à une stratégie territoriale, définissant la destination d'un site en gardant la mémoire du lieu, en tenant compte de ses caractéristiques, de ses contraintes et de ses potentialités.

Avoir une vision extérieure, un regard neuf, des idées libres de tout prérequis imposé, alors même que le Plan de Sauvegarde qui couvre le Site Patrimonial Remarquable est en révision et que le futur PLUi se concrétise, était l'objectif de Dole et du Grand Dole en décidant d'accueillir pendant une semaine 110 étudiants en 3<sup>e</sup> année de licence à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy pour la semaine Architecture et Patrimoine.

Un travail en plusieurs groupes de 5 ou 6 étudiants pour 5 sites sélectionnés constituait l'opportunité de se voir proposer un ensemble de projets nés de la seule créativité de ces étudiants sans – presque – aucune contrainte, ni financière, ni en termes de programmation préalable. Entre enseignement et mise en pratique, notre territoire et son inestimable patrimoine furent ainsi à n'en pas douter un « terrain de jeux » plein d'intérêt pour ces futurs professionnels.

L'architecture a inmanquablement un impact sur nos vies et chaque époque est marquée par un style. Mais elle est elle-même impactée par nos modes de vie, l'évolution de la société, sa modernisation et depuis plusieurs années par des contraintes environnementales fortes. Des contraintes auxquelles l'architecte se doit d'apporter des solutions quand on sait par exemple que les bâtiments représentent 32 % de la consommation d'énergie mondiale et 20 % des émissions de gaz à effet de serre. L'architecte a donc une fonction majeure dans l'abaissement de ces impacts sur le climat ; il en a également dans l'utilisation des énergies renouvelables au service de l'urbanisme. Autant de contraintes et de prescriptions qui doivent guider les élus dans leurs réflexions sur l'avenir des sites à réhabiliter et de ceux à développer.

Que Dole et le Grand Dole constituent des outils pédagogiques pour échafauder des perspectives territoriales novatrices fut une belle démarche et une expérience enrichissante pour les étudiants, mais aussi pour les élus et techniciens de la Ville et du Grand Dole en offrant des projets source d'inspiration pour l'avenir, prenant en compte les habitants, leurs espaces de vie tant d'un point de vue environnemental qu'économique et social. En accompagnant cette semaine, les élus de la Ville et de l'Agglomération se sont ouverts à des perspectives, parfois insoupçonnées, quelquefois atypiques, de reconversion patrimoniale ou de réaménagement de leur territoire.

Grand merci à l'école d'architecture de Nancy, à sa direction, ses enseignants et encadrants mobilisés pour l'opération, à Brigitte Métra, marraine de l'opération et, bien sûr, immense merci aux étudiants, investis, curieux et créatifs qui ont bousculé des codes, battu en brèche des orientations qui semblaient s'imposer et imaginé des projets ambitieux, originaux, porteur d'avenir...



**Anne MATHERON**

DIRECTRICE RÉGIONALE  
DES AFFAIRES CULTURELLES  
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Bourgogne-Franche-Comté dispose d'une richesse patrimoniale et architecturale indéniable et devra répondre dans les années à venir à des enjeux importants en matière de développement, ou de redynamisation du tissu urbain et économique. Aucune école d'architecture n'est cependant implantée sur son territoire.

Dans ce contexte, l'initiative de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy de venir dans notre région pour délocaliser une partie de son enseignement est un événement attendu. La Semaine de l'Architecture et du Patrimoine s'est déroulée à Dole du 23 au 28 septembre 2019. Le succès de cette nouvelle édition a été rendu possible grâce à l'efficace collaboration entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la ville de Dole et l'école d'architecture de Nancy, avec le soutien actif de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Jura.

Les cinq sites d'étude retenus, grâce à leur variété et à leur importance structurante pour le territoire, ont offert la possibilité aux étudiants d'appliquer concrètement les enseignements dispensés dans leur cursus, mais aussi d'exprimer leur créativité et leur vision du projet architectural et urbain. De la chapelle des Jésuites et son architecture du XVI<sup>e</sup> siècle à Idéal Standard, fleuron du patrimoine industriel de la cité, tout en passant par les enjeux paysagers du secteur du Pasquier, les propositions des étudiants furent foisonnantes, parfois inattendues, et toujours pertinentes.

La séance de restitution face aux élus et aux techniciens des collectivités partenaires fut ainsi un moment fort et enrichissant permettant aux acteurs locaux de bénéficier d'un regard novateur sur leur patrimoine.

Ces travaux trouveront toute leur place dans les réflexions et actions actuellement menées par les collectivités, accompagnées par les services de l'État, afin de restaurer et redynamiser le centre-ville de Dole (révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable, action « Cœur de Ville »).

Cette semaine intensive fut également l'occasion de discuter et de débattre autour des thèmes de l'architecture et du patrimoine, grâce à plusieurs conférences et présentations dont certaines étaient ouvertes au grand public, à l'image de la conférence de Brigitte Métra, marraine de cette édition 2019. L'architecte a ainsi pu faire partager sa vision du projet architectural et patrimonial, son expérience internationale, mais aussi locale puisqu'elle a œuvré à la réalisation de la salle de spectacle de la ville de Dole, La Commanderie.

La réussite de cette nouvelle session de la semaine de l'architecture et du patrimoine conforte la volonté de l'ensemble des parties prenantes de poursuivre ce partenariat fructueux, avec une cinquième édition d'ores et déjà annoncée en 2020 à Nevers.



# Sommaire

09	<b>Un sujet, un lieu, une méthode</b>
17	<b>Invitée : Brigitte Métra</b>
25	<b>In situ :</b>
25	<b>Ensemble des Jésuites</b>
26	> L'ENSEMBLE DES GS8 : SALMA BELMEKKI, PHILIPPE BERROIR, LOURDES FERNANDEZ, CHAIMAE LAGHI, LUC SALOMON
30	> UN ENSEMBLE À CIEL OUVERT : ALEXANDRE ALFF, LISA HENTGES, ALEXANDRA MICLO, LOLA PANTAR, LÉNA REBANI
35	> VALORISER À PLUSIEURS ÉCHELLES : ÉLIE CROIZIE-HOCQUET, TRUNG THONG LE, ANWAR NEHLAWI, ZINEB TOUNESI, AMANDINE VAUTE
39	> UN PÔLE CULTUREL EN DEVENIR : MAXENCE D'AMBLY, ANNA FALANTIN, JADE KLEBER, LOÏC MINERY
43	> PROJET ENSAD : ALICIA BUCHMANN, ALICE COLSON, MEG COTINAUT, AGATHE LAMBERT
49	<b>Passage de l'Arsenal</b>
50	> LE SEUIL : LORINE BOUVERESSE, OTHILIE DESSOLIN, MANON JUSSÉLIN, EMILIA PHANSY, NOÉMIE POITRIMOL
55	> L'ART'SENAL : MANEL CHOUIKRAT, EMILIA DIGAEV, ELSA HUARD, MADALINA ROMANCIUC, NATALIA WALDOWSKA
60	> ARSENAL : MICRO VILLAGE : SALEM AIT HAMOU, LINA BATTIKH, ISMAIL BOUKARKOUR, KEI SALLAKU
64	> SUR LES TRACES DES BASTIONS : MARIE CHAMAYOU, AXEL COLLET, AUDREY GOULARD, MANON LEGRAND, NATHAN WON
68	> L'ARSENAL, UN LIANT À REVITALISER : ANTONIN CHENUÉL, EMERIC DIESNIS, GIOVANNI PEZZOLI, LUCAS VAUTRIN
72	<b>Île du Pasquier</b>
73	> L'ÉMERAUDE, UNE ÎLE AUX LOISIRS : UGO FIOR, LOUIS MORTAMET, ANNA PACE, EMELINE PEQUEGNOT, ELINE VOLLMER
77	> LE PASQUIER, UN POUMON VERT DANS LA VILLE : JULIE BADET, KEVIN HUET, BOHWA LEE, CORENTINE LEYS, MAËVA MALGRAS
80	> LE TERRITOIRE ET SES RIVES : YOHAN CHIEUB, ALEXIS COEFFIER, IGOR MAPELLI, LUDOVIC PAIRIN, SIMON WOIRGARD
84	> VALORISATION D'UN SITE PAYSAGER : MAHMOUD BOGUIFO, BRICE DROUET-FLEURIZELLE, ANDRÉA ESPINOZA, IVANNE N'GORAN-THECKLY, MAÏMOUNA TRAORE
88	> LE PASQUIER : SÉBASTIEN ESCORBIAC, DAMIEN LOISEAU, GUILLAUME PETIT, AMAURY TALLANT
92	<b>Usine Idéal Standard</b>
93	> USINE IDÉAL STANDARD : ALEXIS BEZON, PIERRE GALMICHE, ANNE-FLEUR GUARY, PIERRE MARCHAL, CHARLOTTE VINCENT
97	> LA FENOTTE : UNE VILLE DANS LA VILLE : MARGOT BRADJA, FLORIANE BRANTHONNE, EMILIE GIRET, HONORINE MARGUIER
100	> LE VILLAGE DES ARTISANS : THOMAS DROUANT, ALEXANDRE GUERIN, AMANDINE ROXARD, LOLA SCHABO
104	> SITE MULTIFONCTIONNEL POUR LA CULTURE LOCALE : AMÉLIE AUBREGE, GIULIA BONOMI, EMMA DIETSCH, GABRIELLE HUGON
107	<b>Château de Crissey</b>
108	> ENTRE NATURE ET PATRIMOINE : CHLOÉ BACHELIER, SOPHIE HERQUE, JÉRÉMY KUBLER, LÉNA RAHMOUNI, HUGO ROYER
112	> LE CHÂTEAU AU BORD DE L'EAU(X) : CLARA ANDRE, VIOLETTE CAIREY REMONAY, ZOÉ MAILLARD, LUCAS THIÉTRY
117	> ROMANTISME CONTEMPORAIN : OMAËL ANDRE, RÉMI GONNET, GABRIELLA NIKOLOVA, MADELEINE PIPART, ANNE POUTOT
121	> VERS UN TERRITOIRE AUTO-SUFFISANT : CLÉMENCE CONNAT, EMILIE FERRICELLI, PAULINE GAJIC, ESTELLE SINAËVE
124	> UN CONSERVATOIRE ARCHITECTURAL AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ : ADRIEN BOYETTE, QUENTIN BUREAU, CLÉMENT LEMAITRE, FÉLICIE SCHAEFER
129	<b>Architectes encadrants</b>
132	<b>English texts</b>
143	<b>Remerciements</b>



### Un sujet

Initiée en 2004, la Semaine Architecture et Patrimoine constitue un temps fort de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il s'agit d'une semaine intensive de projet et d'enseignement dans une ville partenaire de l'école. S'adressant à l'ensemble des étudiants de troisième année de cycle Licence, elle leur permet de se confronter pour la première fois aux problématiques de diagnostic et de projet architectural en milieu patrimonial fort. Un partenariat pluriannuel est établi avec la région Bourgogne Franche-Comté depuis 2016. Après Besançon, Dijon et Montbéliard, c'est Dole, ville d'Art et d'Histoire forte d'un patrimoine architectural et paysager de grande qualité, qui a accueilli les étudiants et leurs encadrants le temps d'une semaine.

### Un lieu

Cette année, les étudiants ont été confrontés à une ville à l'histoire plurielle, influencée par les différents royaumes qui se sont battus pour sa conquête. Ancienne capitale de Franche-Comté, Dole fut une ville prospère du comté de Bourgogne, accueillant au fil des siècles les institutions politiques et religieuses les plus prestigieuses (résidence des comtes, parlement, université, collège de jésuites,...). Mais lorsqu'elle redevient définitivement française en 1678, Dole est reléguée au rang de petite ville et perd ses institutions en même temps que ses fortifications. Elle devient ville de commerce et d'artisanat, avant d'être un centre d'industrie mécanique et de fonderie à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

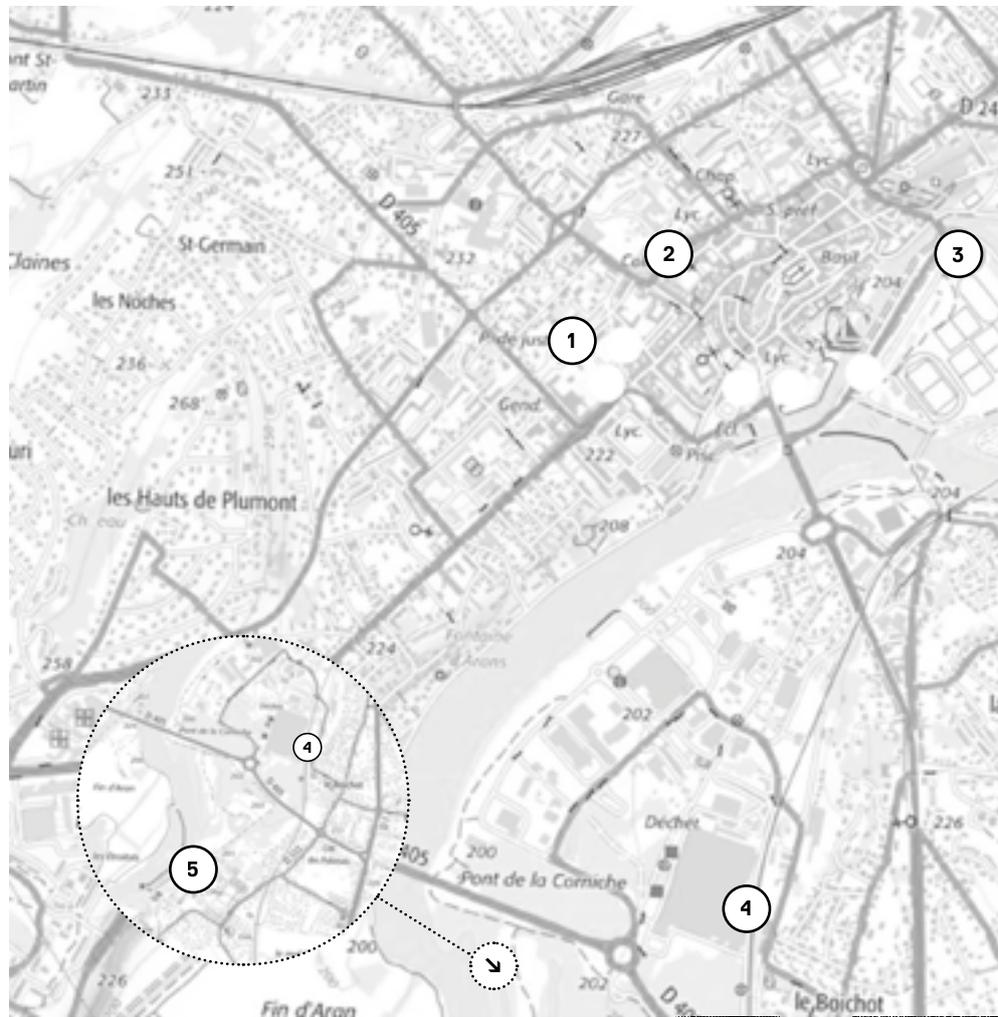
Devenue sous-préfecture du Jura, Dole est aujourd'hui la ville la plus peuplée du département avec 23 400 habitants. S'étant toujours battue pour la préservation et la mise en valeur de son patrimoine historique, la ville bénéficie d'un secteur sauvegardé dès les années 1960 et d'une forte démarche « Cœur de ville », lancée en 2014. C'est dans cette même volonté qu'elle s'est portée volontaire pour accueillir la Semaine Architecture et Patrimoine 2019 et a proposé plusieurs sites d'études au cœur des préoccupations de la municipalité et de l'agglomération. Cinq sites bénéficiant d'enjeux architecturaux, paysagers, mais aussi urbanistiques forts ont été retenus :

- l'ensemble des Jésuites
- le passage de l'Arsenal
- l'île du Pasquier
- l'usine Idéal Standard
- le château de Crissey

Ces cinq sites font état d'enjeux, de qualité, et d'histoire variés. Ainsi, les étudiants ont pu se confronter au patrimoine médiéval ou XIX<sup>e</sup>, religieux ou industriel, naturel ou urbain. À travers la problématique d'un site, c'est l'ensemble d'un quartier voire de la ville qui est à questionner.

### Une méthode

Le matin du 23 septembre, les étudiants ont été accueillis par le maire de Dole, M. Jean-Baptiste Gagnoux, et le président de la communauté d'Agglomération du Grand Dole, M. Jean-Pascal Fichère. Ils ont profité de cette première journée sur place pour découvrir leur ville et sites d'études grâce à une visite de la ville animée par une guide-conférencière, des visites de sites encadrées par des personnes ressources des services municipaux, et des échanges avec les élus et le directeur du pôle attractivité et aménagement du territoire. Ils ont ensuite passé la semaine à imaginer le futur de leurs sites d'études par groupes de quatre ou cinq étudiants, encadrés par des professionnels du patrimoine : Hélène Corset-Maillard, Aurélie Husson, Matthieu Lardière, Jean-Pascal Lemeunier et Virginie Thévenin. Au cours de la semaine, des architectes, archéologues, historiens, élus, agents du pôle urbanisme,... sont intervenus au cours de conférences, visites commentées ou travail en atelier pour leur apporter leur aide et leurs connaissances. Enfin, le samedi 28 septembre, les étudiants ont présenté leurs projets lors d'une restitution orale publique, en présence des élus, agents administratifs, encadrants, et autres partenaires de la Semaine Architecture et Patrimoine.



**un sujet**





**un lieu  
une méthode**

### 1 → Ensemble des Jésuites

Ce site correspond à l'ensemble des établissements d'éducation anciennement bâtis ou occupés par les Jésuites. Souvent appelé Collège de l'Arc, l'ensemble comprend en réalité une chapelle de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le dit collège de l'arc attenant, et le collège de grammaire de l'autre côté de la rue (anciennement relié à l'ensemble par une passerelle surplombant la rue). Aujourd'hui, l'ensemble a perdu son unité car le collège de l'Arc, qui agissait comme lien physique entre les deux, a pris son indépendance programmatique. En plein cœur historique de Dole, le site d'étude peut s'étendre sur un bâtiment brutaliste à proximité de la chapelle, et dont l'avenir est incertain.

Enjeux :

- Réhabiliter des bâtiments faisant l'objet d'une inscription aux monuments historiques
- Retrouver un lien physique ou programmatique entre les bâtiments
- Qualifier l'espace public autour de l'ensemble

### 2 → Passage de l'Arsenal

Ancien arsenal militaire, plusieurs des bâtiments du site sont accolés à l'ancienne fortification médiévale de Dole, dont il reste peu de traces aujourd'hui. A proximité immédiate du centre-ville et d'une plateforme de bus, ce site est l'un des accès principaux du centre-ville. La rue intérieure au cœur des bâtiments pourrait d'ailleurs devenir publique pour faciliter les flux piétons vers le sud. Le site est accolé à un ensemble d'espaces publics (parvis de l'Hôtel de Ville, cours Clémenceau) qui sont aujourd'hui dominés par les flux automobiles et manquent de qualification paysagère ou architecturale.

Enjeux :

- Mettre en valeur les fortifications médiévales
- Requalifier l'ensemble urbain à proximité
- Repenser les mobilités à l'échelle du quartier et de la ville

### 3 → Île du Pasquier

Encerclée par le canal Charles Quint et le Doubs, l'île du Pasquier est une zone inondable destinée aux équipements de loisirs (sport, camping,...). Elle abrite pourtant un joyau du XVIII<sup>e</sup> siècle, le pavillon des Arquebusiers, aujourd'hui utilisé comme salle d'activités pour diverses associations locales. Si les règlements d'urbanisme ne prévoient aucune construction sur ce site, la destruction (ou le remplacement?) des anciennes guinguettes est une opportunité pour repenser la promenade le long du canal et remettre en valeur le pavillon des Arquebusiers.

Enjeux :

- Mettre en valeur le pavillon des Arquebusiers, notamment par un traitement paysager
- Requalifier la promenade le long du canal
- Questionner les rapports d'usages entre les différents équipements de l'île

### 4 → Usine Idéal Standard

Après l'arrêt de l'activité de production en 2013, l'usine datant du début du XX<sup>e</sup> siècle a été rachetée par la ville de Dole. Organisée en travées, le bâtiment principal fait état d'une grande variété de fermes industrielles métalliques. Une partie du bâtiment a été réhabilitée en parc des expositions, et le reste est toujours occupé par Idéal Standard pour son activité logistique. A cinq ans de la fin du bail, la question du futur du site se pose.

Enjeux :

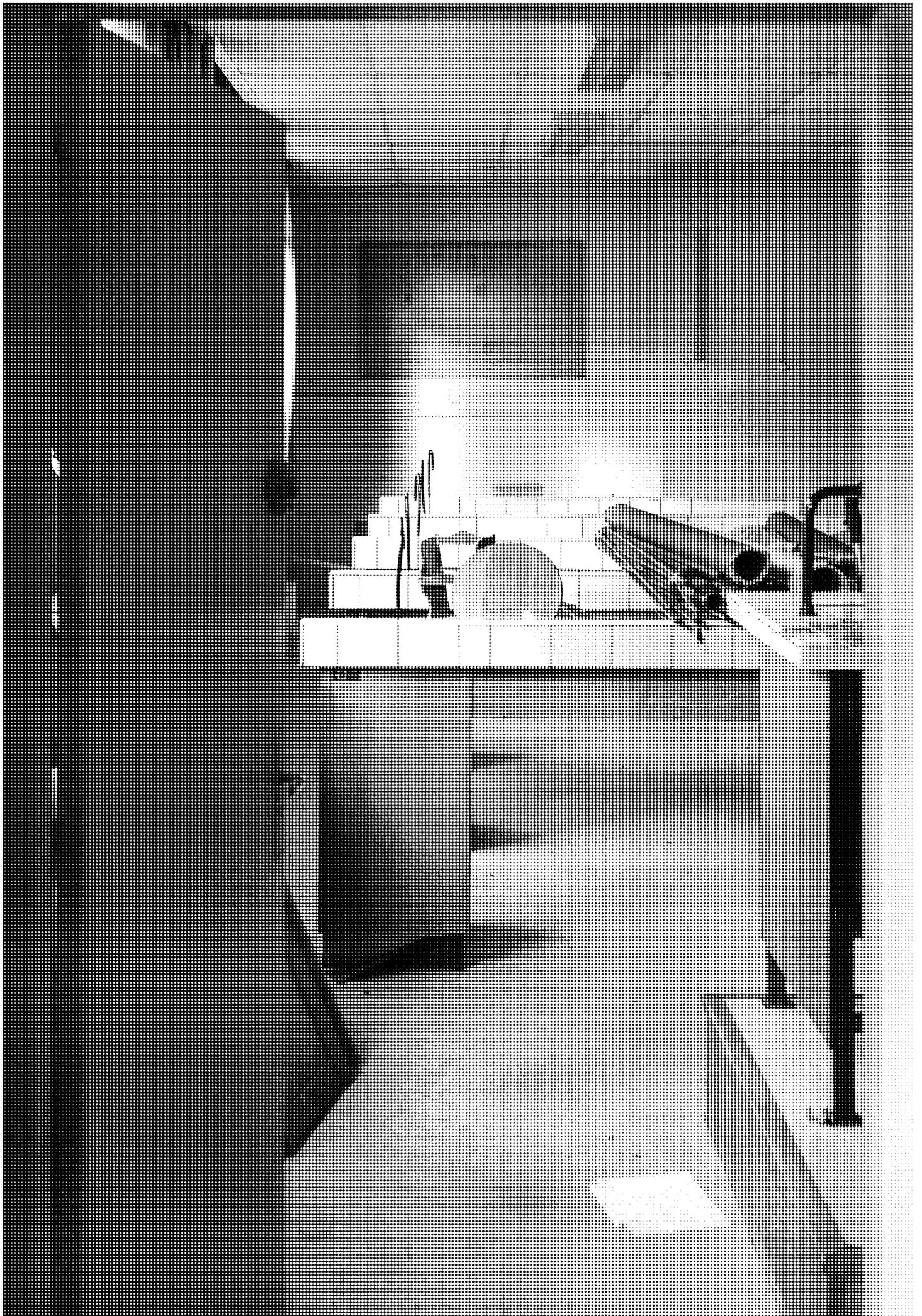
- Projeter le futur d'un site industriel de grande échelle
- Proposer un schéma d'ensemble pour les nombreux bâtiments et espaces extérieurs du site
- Révéler la présence d'entités paysagères proches (Doubs, bois, ancienne voie ferrée)

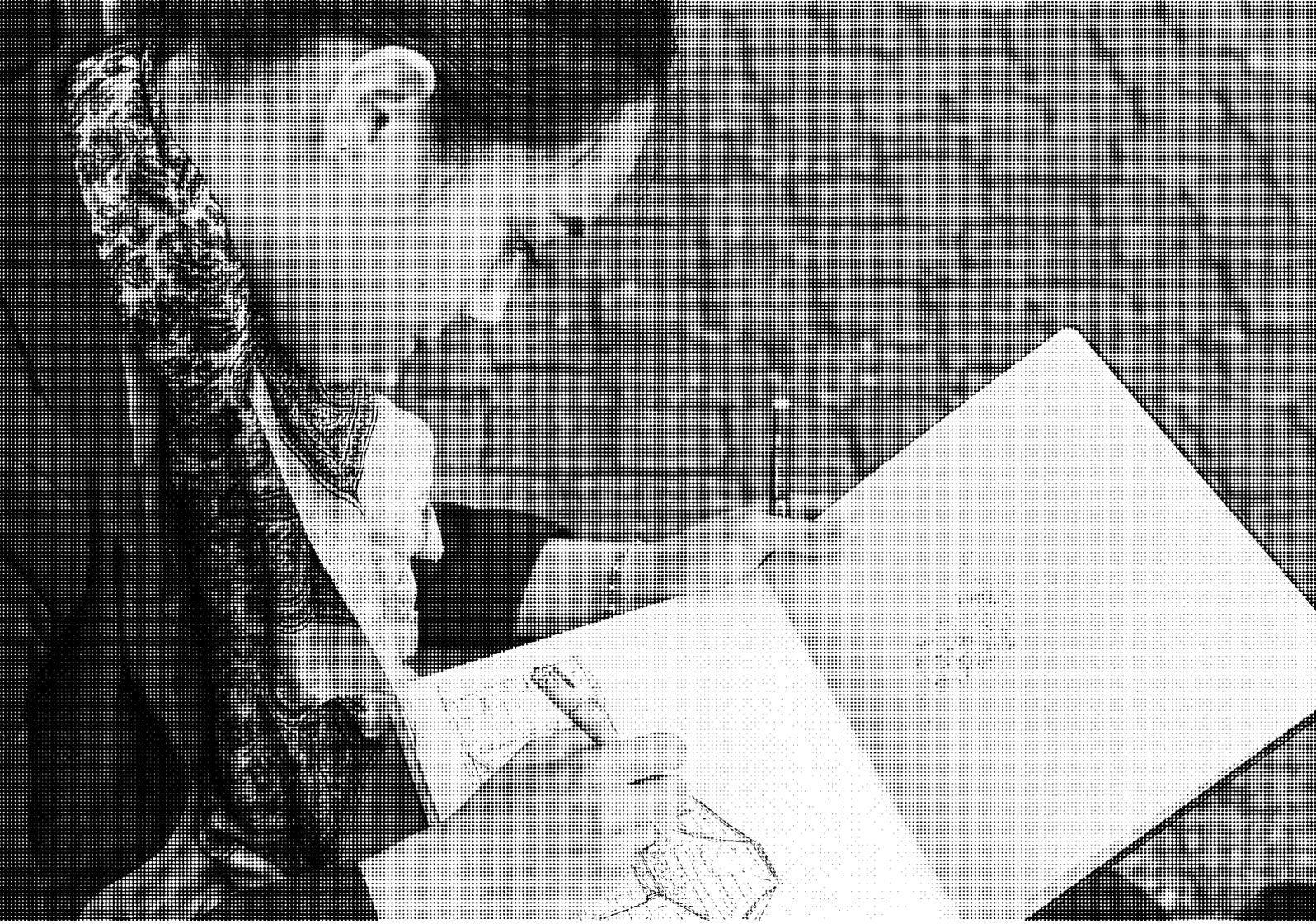
### 5 → Château de Crissey

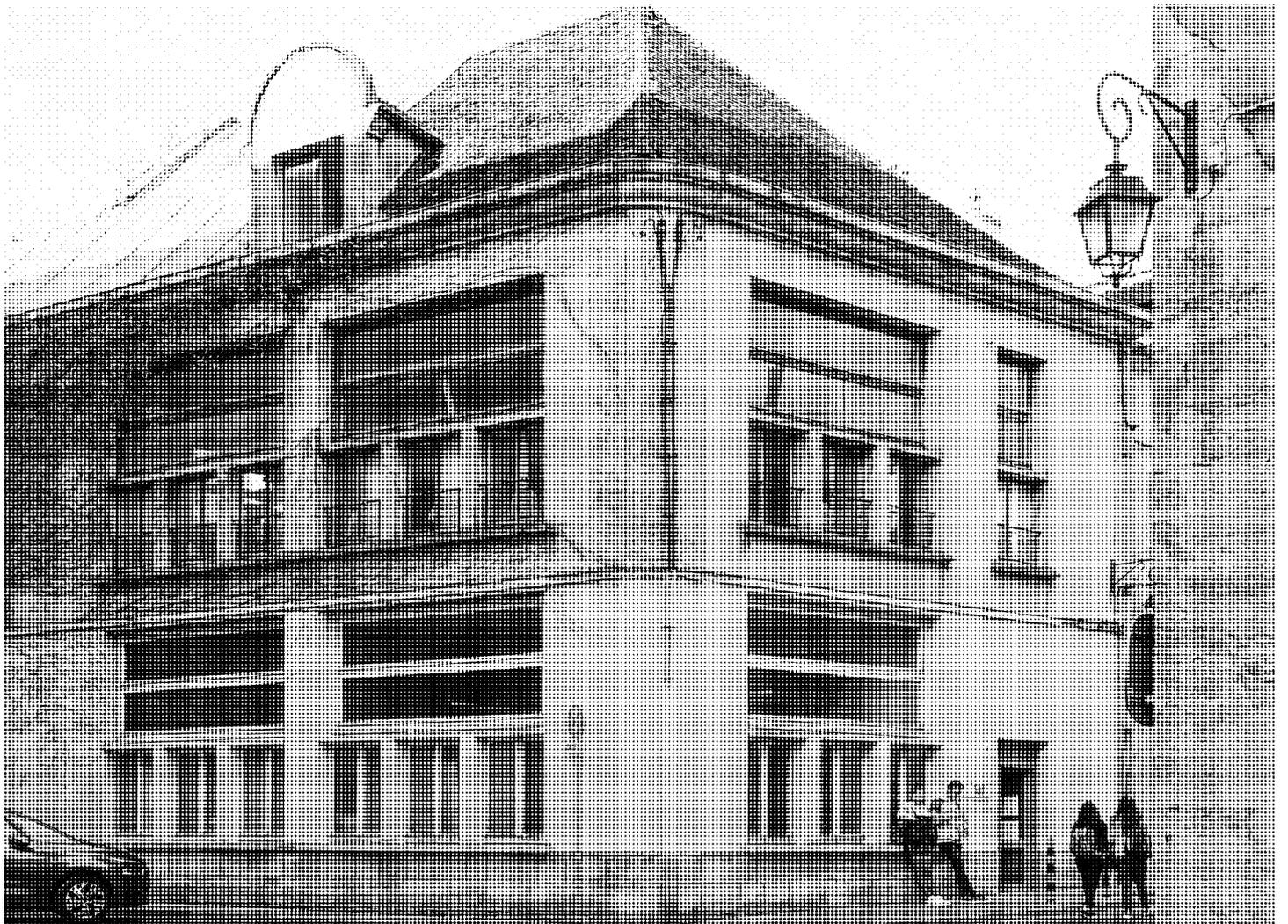
Le château de Crissey, datant de 1870, est l'ancienne demeure d'une famille de meuniers devenus industriels puis notables. Situé sur la commune de Crissey, le site appartient pourtant à la ville de Dole. Après une réhabilitation complète pendant les années 1980 et un usage temporaire, le site est à l'abandon depuis 2005 et se retrouve dans un très mauvais état sanitaire. Malgré plusieurs tentatives, la ville peine à trouver un acquéreur privé ou public pour ce bâtiment menacé. À proximité immédiate du Doubs et de plusieurs équipements de loisirs (centre aéré, accrobranche, parc aquatique), le château bénéficie pourtant de grandes qualités architecturales et paysagères.

Enjeux :

- Effectuer un diagnostic de l'état sanitaire du bâtiment
- Proposer un programme cohérent et innovant pour le château et ses dépendances.
- Tirer parti de la proximité du Doubs et de l'ensemble paysager du château.







**Semaine  
Architecture**

**AGENDA  
SEPTEMBRE  
2019**

**et Patrimoine**

→ **lundi 23.09.19**

09h00 — Accueil et présentation du programme de la semaine.

Discours d'accueil par : Jean-Pascal Fichère, président de la Communauté d'agglomération du Grand Dole, Jean-Baptiste Gagnoux, maire de Dole, Lorenzo Diez, directeur de l'école d'architecture de Nancy / Hôtel de ville de Dole.

10H00 — Visite de la ville et des cinq sites d'études avec le pôle aménagement du Grand Dole.

14H00 — Présentation de l'agglomération, son patrimoine, ses enjeux et les sites d'études par Pierre Chevassu, directeur du pôle attractivité et aménagement du territoire et Dominique Michaud, vice-président de la CAGD en charge de l'aménagement.

15H00 — Tirage au sort des sites d'études.

15H30 — Visite des sites d'études avec les encadrants et étudiants, premiers repérages.

18h00 — Accueil par Pierre Guillaume, président de la Maison de l'architecture de Franche-Comté et Véronique Ratel, présidente du Conseil régional de l'ordre des architectes de Bourgogne Franche-Comté. Présentation des acteurs et institutions de la filière architecture, portrait de la région. Projection d'un film sur l'agence de Bernard Quirot suivie d'un débat avec les membres de l'agence.

→ **mardi 24.09.19**

08H30 — Travaux en ateliers au Lycée Nodier.

11H30 — Conférence-rencontre sur le renouvellement du plan de sauvegarde et mise en valeur de Dole avec Maxime Catelain, ingénieur Unité départementale de l'architecture et du patrimoine, Gilles Maurel, architecte du patrimoine et Jessy Crochat, archéologue.

14H00 — Travaux en ateliers.

18H00 — Conférence « Être architecte en Bourgogne Franche-Comté » par Olivier Tardy, architecte à Besançon / Lycée Nodier.

→ **mercredi 25.09.19**

08H30 — Travaux en ateliers.

11H30 — Conférence sur l'histoire urbaine de Dole par Jacky Theurot, historien spécialiste de l'histoire de Dole / Lycée Nodier.

14H00 — Travaux en ateliers.

18H00 — Présentation du domaine de master architecture histoire et patrimoine par Jennifer Didelon, architecte du patrimoine, enseignante à l'école d'architecture de Nancy.

18H30 — Conférence-débat « Être architecte au service du patrimoine » par Virginie Thévenin, architecte urbaniste de l'état et Matthieu Lardière, directeur conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (71) / Lycée Nodier.

→ **jeudi 26.09.19**

08H00 — Travaux en ateliers

Arrivée de l'architecte Brigitte Métra, marraine de la semaine.

Visite des ateliers

19H00 — Conférence « Le patrimoine, construit naturel et immatériel, expression de l'identité d'un lieu et support de création de l'architecture d'aujourd'hui, qui deviendra le patrimoine de demain. » par Brigitte Métra / Hôtel de ville.

→ **vendredi 27.09.19**

08H30 — Travaux en ateliers encadrés par Brigitte Métra.

20H30 — Production des rendus et des présentations / Lycée Nodier.

→ **samedi 28.09.19**

09H00 — Présentation des travaux des étudiants devant les élus avec échanges Salle Edgar Faure / Hôtel de ville.



Invitée  
Architecte

# BRIGITTE MÉTRA



**BIO** L'architecte Brigitte Métra crée son agence d'architecture METRA+ASSOCIES en 2003 après avoir gagné le concours pour la construction de la salle de spectacle transformable, de sport et de congrès, à Dole. Création et poésie, harmonie entre nature et culture en lien avec le site, intégration de la nature en ville, l'architecture comme expression de la vie dans la ville, tels sont les vecteurs d'inspirations de l'architecte.

Après avoir inauguré la salle multifonctionnelle de Dole en 2006, Brigitte Métra a réalisé en 2007 l'unité de création d'implants neurochirurgicaux Sophysa à Besançon, étudié un quartier de boutiques de luxe et de logements à Ningbo (Chine), et livré 62 logements étudiants à Paris (11<sup>e</sup> arrondissement). Elle a ensuite restructuré un îlot entier transformant un ancien site industriel de la RATP en un îlot multifonctionnel de 85 000 m<sup>2</sup>, en plein coeur du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce grand projet mixte regroupe un centre bus RATP enterré sous un vaste jardin, lui-même entouré de bureaux occupés par sept directions du ministère de l'Intérieur. Une crèche, un collège et un gymnase pour la Ville de Paris, sont venus compléter l'ensemble sur la dalle du Centre Bus RATP en 2018.

L'agence construit actuellement un Pôle Tertiaire mixte de 27 000 m<sup>2</sup> (bureaux pour les services de l'État et de la région Bourgogne-Franche-Comté, logements et commerces) à Besançon. Elle développe un projet de logements innovants et l'extension de l'usine Sophysa. L'agence construit également un immeuble de bureaux et commerces Porte de la Chapelle à Paris (18<sup>e</sup> arrondissement). Un projet mixte (logements et commerces) a été inauguré en 2019 à Nantes, ainsi qu'un projet de logements à Nanterre.

En association avec Jean Nouvel, l'agence Métra et Associés a livré le théâtre de l'Archipel à Perpignan en 2011. Egalement associée à Jean Nouvel pour la conception et la réalisation de la salle de concert de la Philharmonie de Paris, Brigitte Métra a livré en 2015 cette salle innovante internationalement reconnue.

L'agence participe à de nombreux concours dont certains à l'international, tels que récemment la cité musicale de Cracovie et un projet de salle de concert pour « Re-inventing Cities » à Madrid.

En avril 2013, Brigitte Métra est promue au grade de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Elle est également élue au sein du conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Ile de France depuis 2016 et membre titulaire de l'Académie d'Architecture depuis 2014.



**Le patrimoine, construit, naturel et immatériel, expression de l'identité d'un lieu ; support de création de l'architecture d'aujourd'hui, qui deviendra le patrimoine de demain.**

**Par Brigitte Métra**

**L'architecture de Brigitte Métra – entre création et poésie, nature et culture, site et programme – se déploie sur des projets de nature et d'échelle diverses en harmonie avec le "génie du lieu" dans la reconstruction de la ville sur elle-même.**

Imprégnée de l'esprit et de la mémoire des lieux, l'architecte s'attache par ses projets à dévoiler le patrimoine matériel et immatériel d'un site, à favoriser un dialogue avec le patrimoine existant au travers de l'architecture contemporaine, et instaurer une dynamique entre la mémoire d'un lieu et sa future métamorphose pour créer du sens, fabriquer la ville.

**Dole, ville minérale et végétale**

En 2003, Brigitte Métra conçoit la salle transformable de Dole pouvant accueillir des spectacles, des manifestations sportives et des congrès. Le bâtiment est la première étape de la transformation d'une ancienne friche industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, redevenue « jardin des métamorphoses » face à la ville.



Dole, ville minérale, couronnée par sa collégiale entourée à la façon d'un escargot par les traces des différents siècles, témoigne de son passé prestigieux. Construite à partir de la pierre de la région, cette pierre est une des lignes de force de l'identité de la ville. Baignée à ses pieds par les bras du Doubs, ses abords végétaux foisonnants se métamorphosent et l'imprègnent d'une atmosphère changeante selon des saisons. Le minéral, le végétal, un « effet miroir » de l'histoire, sont devenus le support de l'architecture et de son inclusion dans ce site directement situé au bord de la rivière en face du cœur historique et de sa collégiale. Bâtiment paysage, il se fond dans son environnement et se métamorphose au fil des saisons. L'enveloppe du bâtiment face au cœur historique, telle une révérence à l'histoire, reflète la collégiale. Voir la collégiale, la végétation et le ciel se reflécher dans la façade vise à créer une architecture contemporaine inventive, mais insérée harmonieusement dans son environnement urbain, son contexte patrimonial et naturel. Cette façade s'ouvre au rez-

de-chaussée très largement sur le paysage et le cadre pour en révéler la force et la poésie. L'enveloppe des trois autres faces se pare de roches issues de la région fixées sur une paroi en béton teinté de la même couleur. Ainsi ré-interprétée, cette façade minérale est doublée d'une grille métallique support de végétal qui se métamorphose en symbiose avec la nature environnante. Cette végétation avoisinante devient l'un des matériaux du nouveau bâtiment. Paré de roches, il met en valeur le patrimoine et fait écho à la concrétion minérale des maisons du centre-ville en dialoguant avec le cœur historique de la ville. Le bâtiment vibre, il capte son environnement tandis que le minéral et le végétal se répondent et se font écho. Le bâtiment vit avec le temps. À l'intérieur de l'édifice, l'architecte a créé de larges ouvertures cadrées sur l'extérieur pour donner à voir la vieille ville à l'horizon. Le cadrage, comme outil de perception, est une façon de prolonger la salle sur l'extérieur et de créer un outil de sensation et de pensée, cher à l'architecte. Ici, la création architecturale offre une lecture contemporaine d'un site historique.





L'architecture de Brigitte Métra est sensible, elle métamorphose les lieux par l'acte de bâtir et se sert du patrimoine historique, naturel et immatériel, comme support de son architecture contemporaine, expression de la culture d'un territoire.

Le bâtiment Le Garance, véritable « morceau de ville » symbole de la dynamique de la Ville qui se reconstruit sur elle-même au cœur du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en est l'exemple parfait. Il rassemble à la fois les bureaux du ministère de l'Intérieur, un centre bus RATP et un collège pour la Ville de Paris. Ce projet multifonctionnel de 85 000 m<sup>2</sup> est une prouesse d'intégration harmonieuse d'un grand équipement industriel en infrastructure dans un contexte urbain très dense. En superstructure, les 30 000 m<sup>2</sup> de bureaux pour sept directions du ministère de l'Intérieur, une crèche, un collège et un gymnase pour la Ville de Paris, aux façades végétalisées en son sein, entourent un immense jardin qui fait le bonheur des différents usagers, leur offrant un cadre de vie et de travail exceptionnel en plein cœur de Paris. Pour s'insérer de façon sensible dans le contexte existant, l'architecte a proposé un ensemble de bâtiments aux façades évolutives et dynamiques. Les couleurs choisies pour le projet traduisent une volonté de Brigitte Métra d'harmoniser son projet architectural avec les bâtiments alentours. Les façades créent un dialogue par leurs couleurs avec

les bâtiments en vis-à-vis, allant du rouge « Garance », au jaune-doré en passant par le blanc minéral pour harmoniser l'équipement public de la Ville de Paris avec le collège existant dont il est une extension. La teinte rosée très caractéristique du lycée Hélène Boucher, les différents tons de briques des immeubles de la « ceinture rouge », ou des immeubles « faubouriens » situés en vis-à-vis tout autour de l'îlot, ont servi de références et se reflètent en dégradé dans les différentes séquences de l'ensemble du Garance.

L'architecte s'attache à créer une architecture qui transforme et dialogue avec le contexte construit ou naturel et lui confère une nouvelle écriture porteuse d'image et de renouveau.

Le patrimoine d'hier est un des socles de la création de celui de demain. La création architecturale, ancrée dans l'histoire et tournée vers le futur, évolue dans un continuum qui met en scène l'espace-temps grâce aux différentes strates édifiées. Conserver des traces de l'histoire, garder la mémoire d'un lieu et faire évoluer le patrimoine grâce à la création architecturale est un enjeu d'aujourd'hui.

À Besançon, ville minérale parée de pierre de Chailluz aux tonalités bleues et dorées, ponctuée par des toits recouverts de tuiles colorées et couronnée par la Citadelle,

Brigitte Métra construit actuellement un projet mixte regroupant des bureaux pour les directions régionales de l'Etat, pour la région Bourgogne-Franche-Comté, avec des commerces et des logements.

Les deux « tours » du projet, véritable signal à l'entrée de la ville, font écho aux couleurs des pierres de la région et aux toitures environnantes. Ici aussi, les nouvelles façades sont le support d'une identité contemporaine faisant écho à celle du lieu et de son histoire. L'architecte a également souhaité reconstituer l'esprit des anciennes halles Sernam comme témoin patrimonial et culturel du site, en recréant des charpentes dans les trois bâtiments entièrement en bois. Cette démarche consiste à être en lien avec le contexte naturel de la région et répond à la stratégie bioclimatique du projet.

L'architecture est le témoin d'une culture et d'une époque. La cohabitation entre patrimoine construit, naturel et architecture contemporaine sont devenus des enjeux importants aujourd'hui. Des équilibres fragiles entre préservation et innovation, entre réparation et construction, entre ville et nature sont à trouver.

Ainsi, Brigitte Métra et l'agence METRA+ ASSOCIES s'attachent pour chaque projet à apporter une réponse unique et spécifique en harmonie avec le lieu qui l'accueille en dialogue avec les richesses du patrimoine existant d'une part, et avec les exigences fonctionnelles et de confort d'usage d'autre part. Création et efficacité poétique sont donc mises au service des projets afin de leur donner une réelle identité et d'en faire une valeur ajoutée dans l'éternelle construction de la ville sur elle-même.

→ P.16 / P.17

Dole – Salle de spectacles transformable de 600 à 3000 places – 4426 m<sup>2</sup> (théâtres, concerts, exhibitions sportives, expositions et congrès, salle de réception)  
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Dole  
L'enveloppe du bâtiment face au cœur historique reflète la collégiale Notre Dame de Dole.

→ P.18 / P.19

Bâtiment paysage, il se fond dans son environnement, la façade minérale est doublée d'une grille métallique support de végétal qui se métamorphose en symbiose avec la nature environnante. L'enveloppe du bâtiment se pare de roches issues de la région fixées sur une paroi en béton teinté de la même couleur. Les larges ouvertures cadrées sur l'extérieur donnent à voir la vieille ville à l'horizon.

→ P.20 / P.21

Le bâtiment Le Garance au cœur du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris avec ses 30 000 m<sup>2</sup> de bureaux pour sept directions du ministère de l'Intérieur, une crèche, un collège et un gymnase pour la Ville de Paris.  
Les façades végétalisées entourent un immense jardin offrant un cadre de vie et de travail exceptionnel en plein cœur de Paris.

→ P.23

Vue intérieure projet mixte à Besançon du futur Pôle Viotte regroupant des bureaux pour les directions régionales de l'Etat, pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec des commerces et des logements.  
Des charpentes bois en écho avec le contexte naturel de la région dans une stratégie bioclimatique.

→ P.23

– Pierre de chailluz typique de Besançon.  
– Prototypes de tuiles bleutées.  
– Les deux "tours" du projet, véritable signal à l'entrée de la ville, vues depuis l'esplanade de la gare de Besançon, font écho aux couleurs des pierres de la région et aux toitures environnantes.







In situ

# 01 ENSEMBLE DES JÉSUITES

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet



L'étude de l'historique du site met en avant son fonctionnement et son intérêt en tant qu'entité d'enseignement jésuite. Le lien entre les différents bâtiments s'est perdu au fil du temps.



La population de Dole est vieillissante. Néanmoins la ville a bénéficié d'une croissance démographique dans les dernières années. La plupart des étudiants quitte la ville pour la poursuite d'études scolaires ou universitaires. Des familles quittent la commune à cause du manque d'équipements adaptés à leurs besoins et rejoignent les métropoles voisines. Le moyen de transport privilégié chez les dolois est la voiture. La zone piétonne du centre historique ne cesse de s'élargir aujourd'hui, néanmoins l'ensemble des Jésuites est à la limite de la sortie de cette zone. Ceci donne un sentiment d'insécurité lorsque les promeneurs déambulent dans la rue du Collège et de la Monnaie.

La chapelle est l'atout majeur de cet ensemble pour son potentiel architectural d'une très grande qualité. L'état de la structure au niveau des gouttières mais aussi de la charpente bois est très bon. Toutefois au niveau des vitraux, du clocher, des sols, des enduits et du portail, certains éléments sont détériorés. Le collège de Grammaire possède des éléments remarquables tels que la tourelle, le portail et la passerelle extérieure. L'atelier des années 1950 présente un toit détérioré et une façade envahie par la végétation. A l'intérieur, la mezzanine ne correspond pas aux normes de hauteur sous plafond.



Nous avons mis en lumière plusieurs enjeux de cette analyse. D'abord, il faut renforcer l'attractivité et la centralité du centre historique de Dole et du site. Il s'agit d'animer le quartier et de donner envie de s'y retrouver. Nous souhaitons ensuite retrouver le lien historique entre le collège et la chapelle et proposer des fonctions adaptées à l'ensemble environnant. Un travail sur les espaces extérieurs et l'accès au site permettra de rendre la circulation plus fluide et sécurisée pour les piétons, mais aussi de mettre en valeur la chapelle. Pour répondre à cet enjeu, l'ensemble devient un pôle d'animations, comprenant café culturel, salles d'événementiels, foyer de loisirs.



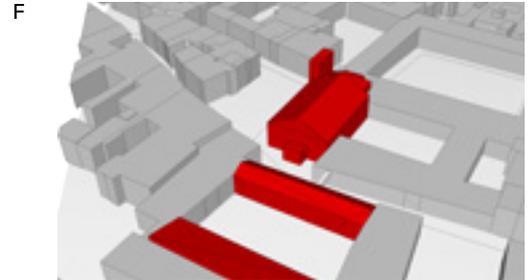
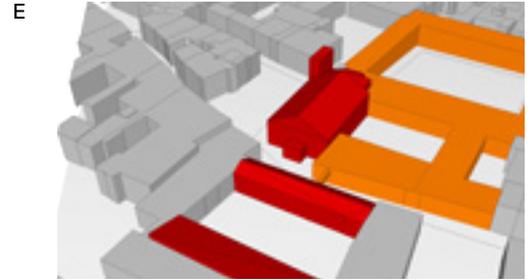
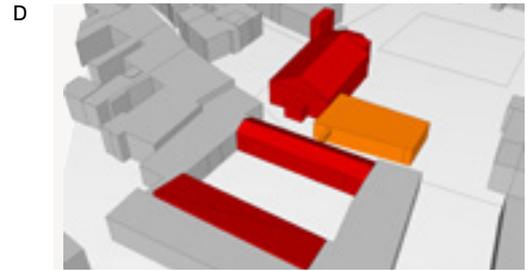
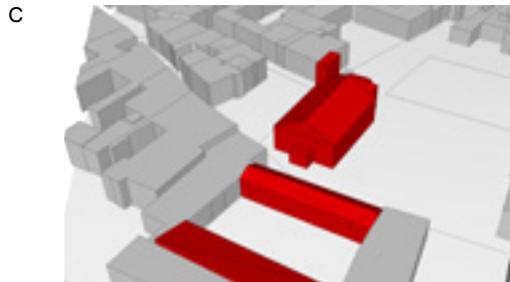
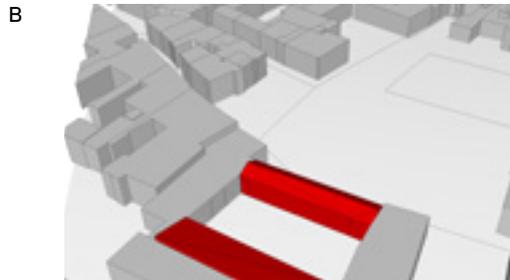
La chapelle revêt un autre usage : une salle événementielle. Son architecture est conservée, seuls les accès sont revus et des gaines techniques sont ajoutées sous les balcons. Le collège de Grammaire devient un foyer de loisirs pour les jeunes et les personnes âgées. Une nouvelle entrée vitrée est ajoutée dans l'axe de la chapelle afin de lier les deux bâtiments. De plus, une passerelle vitrée relie les deux bâtiments du collège.

L'atelier des années 1950 est complètement refait, seule la structure est conservée pour devenir un café culturel accueillant des dortoirs au premier étage.

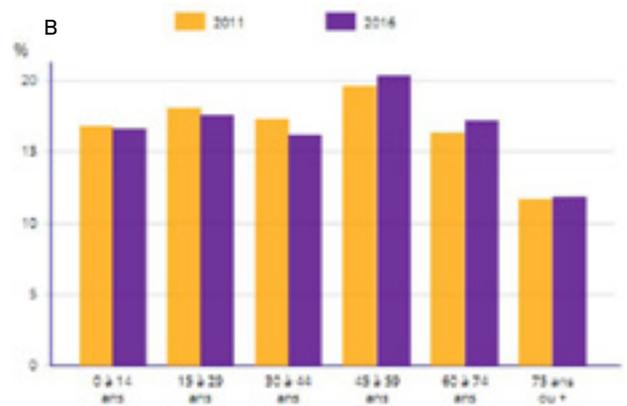
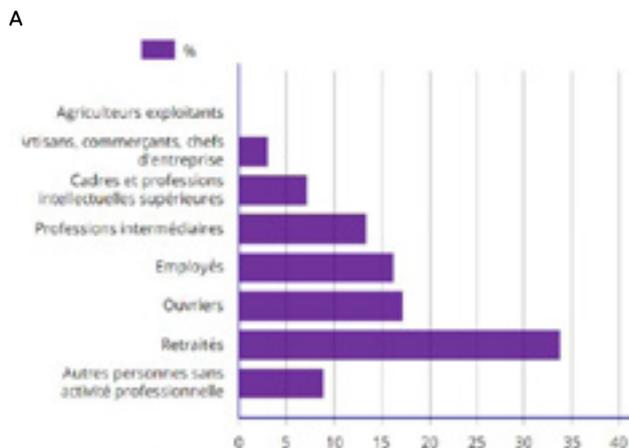
La rue de la Monnaie séparant la chapelle et le café devient une place piétonne, accueillant notamment la nouvelle entrée de la chapelle et la terrasse du café.

(1) ÉVOLUTION DU SITE DES JÉSUITES DEPUIS LEUR IMPLANTATION À DOLE

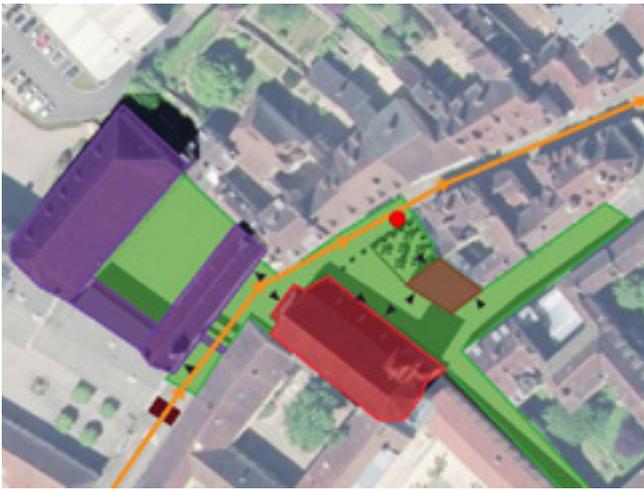
- A — 1581 : INSTALLATION DES JÉSUITES AU COLLÈGE DE GRAMMAIRE
- B — 1588 : EXPANSION DU COLLÈGE DE GRAMMAIRE
- C — 1591 : CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE DES JÉSUITES
- D — DÉBUT DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE : CONSTRUCTION DU PASSAGE DE L'ARC ET ÉTABLISSEMENT DU NOUVEAU COMPLEXE DE L'ARC
- E — FIN DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE : EXTENSION DU COLLÈGE DE L'ARC
- F — XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : SÉPARATION DU COLLÈGE DE L'ARC ET DE LA CHAPELLE
- G — XX<sup>e</sup> SIÈCLE : CRÉATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS



(2) ANALYSE D'UNE POPULATION VIEILLISSANTE  
 A — CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DES MÉNAGES DOLOIS EN 2016  
 B — ÉVOLUTION DE LA POPULATION (EN POURCENTAGE) SELON LA TRANCHE D'ÂGE ENTRE 2011 ET 2016



SOURCE : INSEE, RP2011 ET RP2016, EXPLOITATIONS PRINCIPALES, GÉOGRAPHIE AU 01/01/2019.



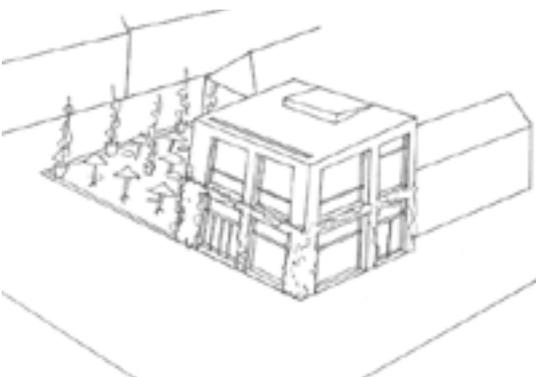
(3) ORGANISATION GLOBALE DU PROGRAMME 1

- ESPACE PIÉTON
- CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATION
- SALLE D'ÉVÉNEMENTS
- CAFÉ CULTUREL
- ENTRÉES
- SENS DE CIRCULATION
- RALENTISSEUR
- ARRÊT DE BUS « LES JÉSUITES »

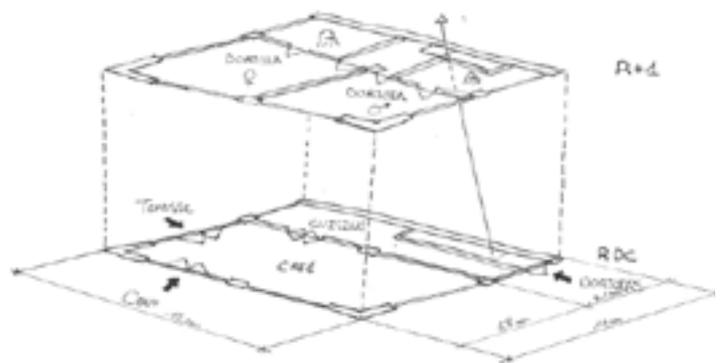
(4)



(5)



(6)



- (4) COUPE SUR LE NOUVEL ENSEMBLE « GS8 »
- (5) LE CAFÉ CULTUREL GS8 - AXONOMÉTRIE DES EXTÉRIEURS
- (6) LE CAFÉ CULTUREL GS8 - AXONOMÉTRIE DES ESPACES INTÉRIEURS
- (7) EXEMPLE D'UTILISATION DE LA CHAPELLE – SOIRÉE FESTIVE
- (8) EXEMPLE D'UTILISATION DE LA CHAPELLE – DÉFILÉ DE MODE

(7)



(8)





En 1588, les jésuites s'installent à Dole afin de transmettre leurs savoirs et idées, dans une période où l'éducation apparaît comme un facteur important de la société. Ils fondent donc le collège de Grammaire dans des bâtiments existants et bâtissent une chapelle : la chapelle des Jésuites. Cet institut se développe et permet la construction de nouveaux bâtiments aux alentours. Ces édifices vont garder une place centrale dans le quartier qui va légèrement se transformer durant la période d'industrialisation de la ville. La densification progressive du quartier par l'ajout progressif de nouveaux bâtiments va réduire l'entrée de l'actuel collège de l'Arc et modifier la perception des édifices alentour. À la suite de sa fermeture au XX<sup>e</sup> siècle, des associations ont repris les locaux de l'ancien collège de Grammaire.

Aujourd'hui les bâtiments se dégradent progressivement, à l'exception du collège de l'Arc qui a fait l'objet d'une transformation en 2004. Ils sont tous au cœur d'un secteur sauvegardé obligeant un respect du patrimoine architectural, culturel et historique.



Dole est une ville d'environ 24 000 habitants, située dans le nord du Jura entre Besançon et Dijon, marquée par la présence importante de l'eau avec une rivière et deux canaux. Dole présente une forte concentration de bâtiments en pierre en son centre historique. Le quartier étudié se situe dans le centre ancien de Dole. Il est marqué par la présence de la chapelle des jésuites, l'ancien collège de Grammaire, deux établissements scolaires et un foyer associatif.

Le quartier étudié concentre une population particulièrement jeune. L'un des principaux enjeux est de dynamiser le quartier afin de le rendre plus attractif à l'échelle de la ville, et, par conséquent, permettre la création d'une mixité sociale. Surtout lieu de passage, le quartier comprend une voie automobile de grand trafic. La chapelle et l'ancien collège ne sont utilisés que partiellement pour des manifestations par des associations. Ces lieux proposent de grandes qualités mais une carence d'usages. Le but, ici, serait d'approfondir les usages présents en y ajoutant ce qui manque à l'échelle du quartier, afin d'en proposer une multiplicité. L'objectif est aussi de conserver la valeur patrimoniale des édifices en ne modifiant que le minimum.



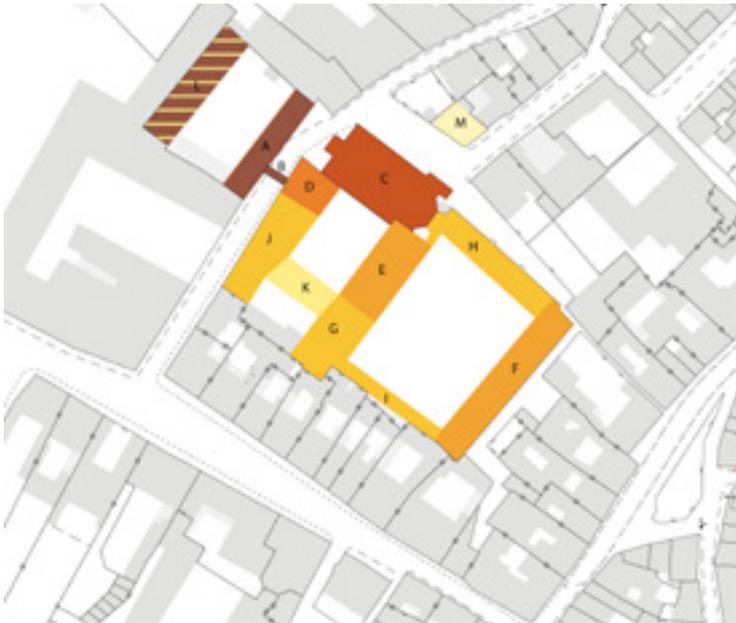
L'ancien collège de Grammaire, divisé en deux corps de bâtiments séparés par une cour, est réhabilité d'une part en auberge de jeunesse, d'autre part en maison des associations. Concernant l'auberge, les espaces communs sont au rez-de-chaussée tandis que les espaces individuels se situent dans les étages. La maison associative, symétrique à l'auberge, entre en complémentarité avec elle. Le lieu est accessible à tous les usagers. Il se compose de la même manière et les bureaux associatifs se répartissent dans les étages. Pour unifier cet espace, la trame existante des façades intérieures est en partie conservée, tandis que la façade sur rue, classée monument historique, reste identique. Une passerelle de verre traverse la cour perpendiculairement aux bâtiments afin de les réunir, offrant une vue sur la cour aménagée.

L'ancienne chapelle devient un espace multifonctionnel. De par sa bonne conservation et son accessibilité, elle est déjà un lieu de manifestation. Voulant préserver le lien des dolois avec cette bâtisse, le projet met en place un pôle adaptable. La salle accueille quotidiennement les habitants du quartier, en leur proposant une aire de coworking et détente. Modulable grâce à un mobilier sur mesure, l'ancienne chapelle accepte des représentations, expositions, et réceptions privées.

Pour permettre la création d'un complexe unifié, une place a été élaborée dans la continuité du parvis du collège de l'Arc. Elle s'étend de la façade nord-ouest de la chapelle au collège de Grammaire en passant par le foyer détruit afin d'offrir un plus vaste espace au complexe. Cette place, par ses différents traitements de matériaux au sol, assure une cohésion entre les bâtiments mais aussi la création d'un dispositif en plateaux.

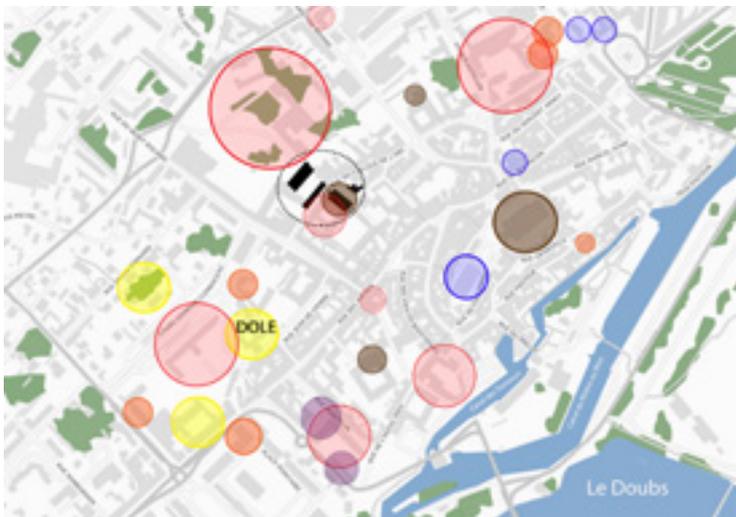
En référence au patrimoine dolois, l'eau et la pierre sont utilisés pour l'aménagement de la place. En effet, un miroir d'eau est créé, ainsi qu'un banc qui se prolonge tout au long du complexe.

En conclusion, la création de ce complexe permet au quartier de rayonner à l'échelle de la ville, grâce à la nouvelle attractivité, proposée par les édifices fortement marqués dans l'histoire par la pérennité qu'ils représentent. On y retrouve la diffusion du savoir déjà présente à l'époque des jésuites.



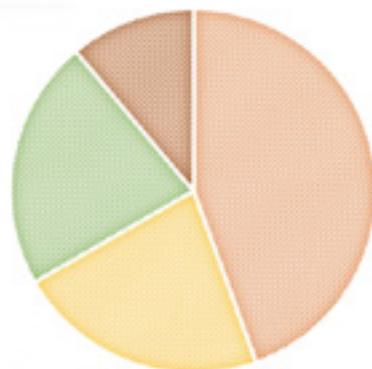
(1) **CHRONOLOGIE DU BÂTI**

- A/B** 1558 - COLLÈGE DE GRAMMAIRE ET ARC
- C** 1591 - CHAPELLE DES JÉSUITES
- D** 1607 - PETITE CHAPELLE
- E/F** 1620 - DORTOIRS, SACRISTE ET ARCHIVES
- G/H** 1661<sup>(6)</sup>, 1663<sup>(H/D)</sup>, 1666<sup>(J)</sup> - GALLERIES, CHAMBRES, CUISINE
- I/J**
- K** 1690 : RÉFECTOIRE
- L** 1743 : ANCIEN HOSPICE, RECONSTRUIT EN PENSIONNAT
- M** 1950 : LOCAL ASSOCIATIF



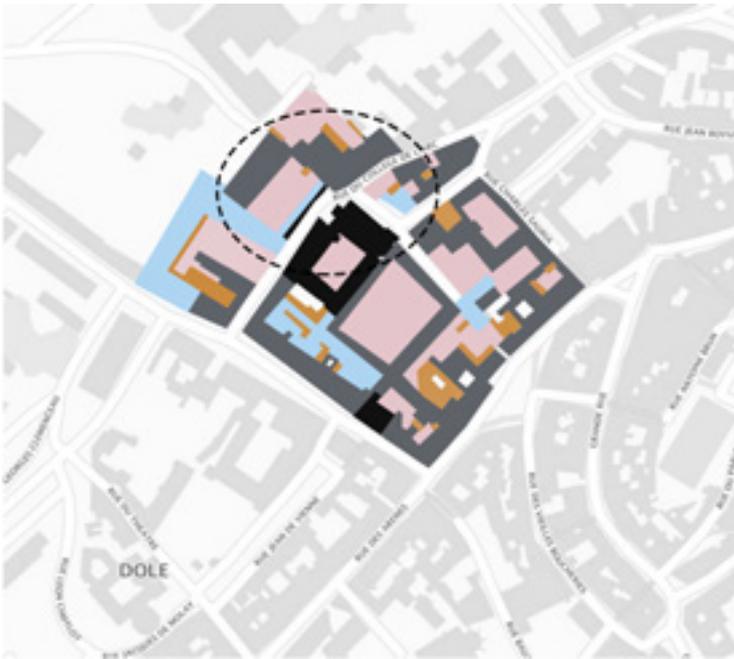
(2) **DIVERS PÔLES RAYONNANT À L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

- ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES
- ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS
- ÉDIFICES RELIGIEUX
- SERVICES PUBLIC
- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- ÉQUIPEMENTS CULTURELS
- CANAL ET LE DOUBS
- ESPACES VERTS PUBLICS ET PRIVÉS
- GARE
- SITE ÉTUDIÉ

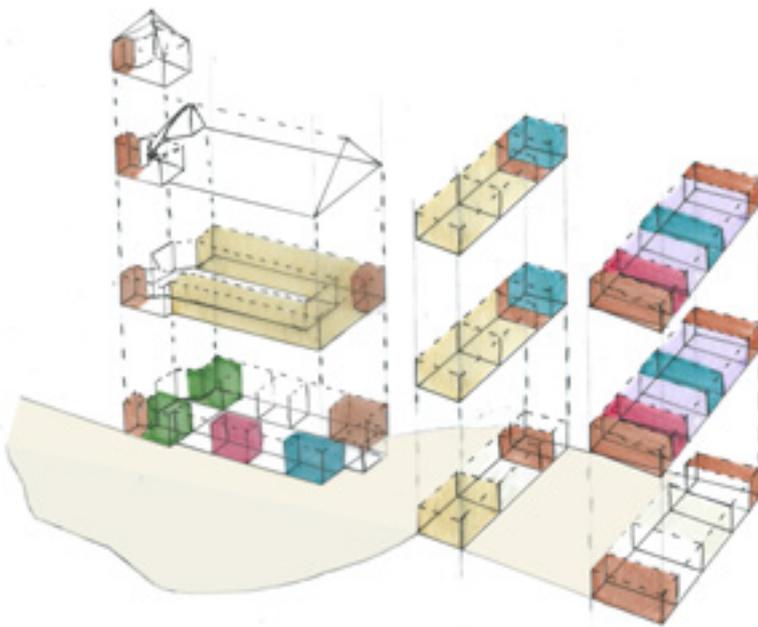


(3) **USAGERS EMPRUNTANT FRÉQUEMMENT LE SITE**

- 40% DE COLLÉGIENS
- 10% DE PARENTS VENANT CHERCHER LEURS ENFANTS
- 20% DE PERSONNES D'ASSOCIATIONS
- 20% D'USAGERS UTILISANT LE SITE COMME LIEU DE PASSAGE



- (4) **UN SECTEUR PROTÉGÉ**
- BÂTI PROTÉGÉ PAR UNE LÉGISLATION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES
  - BÂTI SUR LEQUEL LES MODIFICATIONS SONT INTERDITES
  - BÂTI SUR LEQUEL LES MODIFICATIONS SONT POSSIBLES
  - BÂTI SOUMIS À DES PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES
  - ESPACES VERTS ET EXTÉRIEURS SOUMIS À UNE RÉGLEMENTATION
  - SITE ÉTUDIÉ



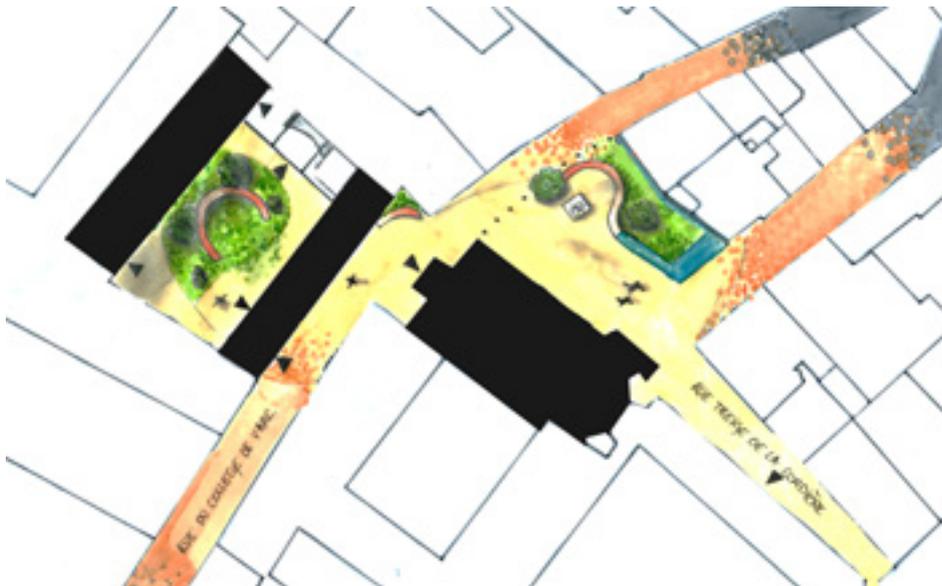
- (5) **UN PROGRAMME À CIEL OUVERT**
- CUISINE / BAR
  - SANITAIRES
  - STOCKAGES
  - ESPACES COMMUNS
  - ESPACES ASSOCIATIFS
  - ESPACES NUIT
  - CIRCULATION

(6) **LES TROIS ENTITÉS PROGRAMMATIQUES DU COMPLEXE DE L'ARC**

AUBERGE DE JEUNESSE	MAISON ASSOCIATIVE	FOYER CULTUREL
<ul style="list-style-type: none"> <li>· CHAMBRES</li> <li>· SANITAIRES</li> <li>· SALLE COMMUNE</li> <li>· SALLE DE SPORT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· LOCAL ASSOCIATION</li> <li>· STOCKAGE</li> <li>· SALLE COMMUNE</li> <li>· GRANDE CUISINE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· CUISINE, BAR</li> <li>· STOCKAGE</li> <li>· SANITAIRES</li> <li>· ESPACES MODULAIRES</li> </ul>



(7)

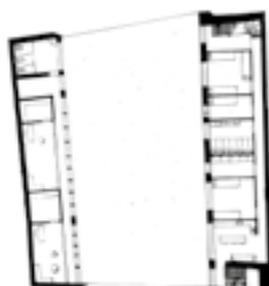


(8)

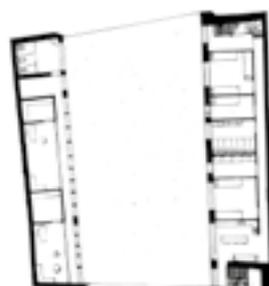
RDC



R + 1



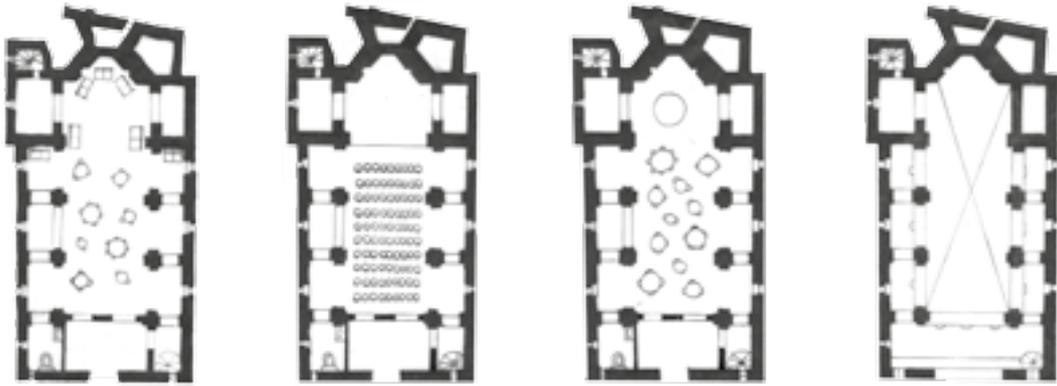
R + 2



(9)

(7) AMÉNAGEMENT DE LA COUR DU COLLÈGE DE GRAMMAIRE  
 (8) UNE PLACE CENTRALE ET RAYONNANTE  
 (9) LE COLLÈGE DE GRAMMAIRE : UN CENTRE DE MIXITÉ

(10)



PLANS DU RDC AVEC  
DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS

PLAN DU BALCON



(10) LA CHAPELLE : UN FOYER CULTUREL MODULAIRE



Dole est stratégiquement "perché" sur une colline dominant le Doubs, au pied du massif du Jura, entre Dijon et Besançon. Née au Moyen-Âge, la ville devient capitale du Comté de Bourgogne au XIV<sup>e</sup> siècle, ce qui attire universitaires, nobles et intellectuels. Elle subit des destructions au XV<sup>e</sup> siècle, entraînant une perte de l'architecture médiévale. Tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, la reconstruction suit la morphologie de l'ancien tissu médiéval.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Jésuites investissent l'ancien collège de Grammaire pour y dispenser un enseignement prestigieux pour les élites de la ville. Ils font édifier leur chapelle à partir de 1601. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Dole est rattachée au Royaume de France et la ville, devenue ville de province sous Louis XIV, s'ouvre petit à petit et s'étend essentiellement avec la construction de casernes. Le complexe des Jésuites est récupéré par la ville (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle). Le cloître devient le collège de l'Arc et est associé au collège de Grammaire. Depuis l'installation des Jésuites, le bâti historique n'a pas été modifié, au même titre que son tissu urbain. Actuellement, la chapelle des Jésuites se situe à proximité du centre-ville tout en restant à sa marge.



Le programme souligne plusieurs enjeux :

- gagner des espaces de respiration et de rencontres dans un tissu urbain dense,
- rénover et réutiliser la chapelle des jésuites et les anciens bâtiments du collège de Grammaire,
- reconnecter le lieu avec la ville environnante,
- proposer des activités visant à revaloriser et dynamiser le quartier,
- favoriser l'accueil et la réinsertion des personnes sans domicile fixe.



La chapelle des Jésuites est réhabilitée pour être utilisée comme un lieu multifonctionnel accueillant en journée un café-bibliothèque et en soirée un bar-salon dansant. Pour préserver l'essence de l'édifice, seul un traitement mobilier, la restauration des sols et des murs et l'installation d'un luminaire sont à prévoir dans la chapelle.

La seconde intervention concerne les anciens bâtiments du collège de Grammaire et la cour qui les séparent. Dans un premier temps, la façade extérieure est restaurée pour conserver l'empreinte de ses origines. La façade intérieure orientée Sud est végétalisée avec une plante grimpante volubile selon des trames de câbles verticaux et la façade intérieure orientée Nord est en bardage bois (le même que celui utilisé en terrasse). La cour comprend, en plus de la terrasse, un parc végétal et un potager de permaculture, qui pourrait être entretenu par les personnes SDF relogées dans la moitié du bâtiment Nord. Les autres locaux sont utilisés par l'artiste et les associations déjà présentes (théâtre, marionnette et danse). Ces deux parties sont structurées par une place implantée sur la parcelle de l'accueil de jour démolie, créant un nouveau parvis végétalisé. L'identité forte de cet espace, composé de mobiliers urbains de formes cubiques et d'un sol en pierre du Jura, englobe et délimite la zone d'action du projet, et invite les visiteurs à emprunter les Treiges assurant le lien entre la nouvelle place et le centre-ville.

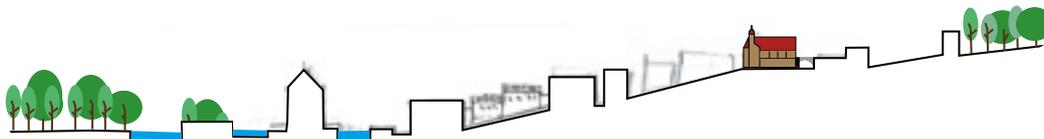
(1) LA CHAPELLE DES JÉSUITES  
ET LA COLLÉGIALE : DEUX POINTS  
DE REPÈRES IMPORTANTS DE DOLE



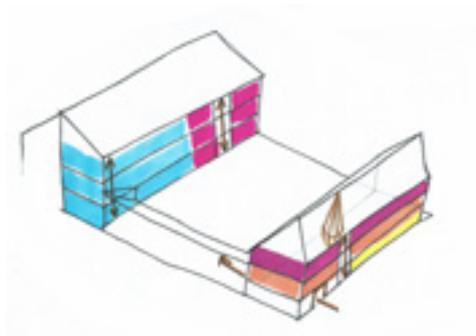
(2) LES ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS  
URBAINES DU CENTRE-VILLE

- ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- SALLES DE SPORTIFS
- LIEUX RELIGIEUX
- COMMERCES
- SERVICES
- RESTAURATION

(3) LE PAYSAGE DOLOIS, AVEC UNE TOPOGRAPHIE IMPORTANTE ET L'ABSENCE  
D'ESPACE VÉGÉTAL DANS LE CENTRE-VILLE HISTORIQUE

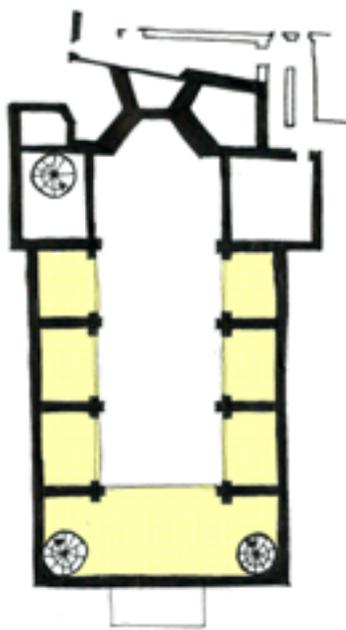
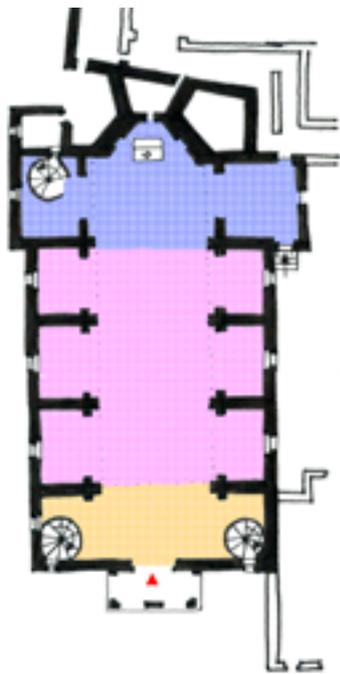


(4) ÉVOLUTION HISTORIQUE DE DOLE



(5) PÔLE DES ASSOCIATIONS :  
UN POINT DE RENCONTRES

- ACCUEIL DE GENS DE LA RUE
- ASSOCIATIONS DIVERSES (MUSIQUE)
- DANSE
- THÉÂTRE
- ATELIER D'ARTISTE



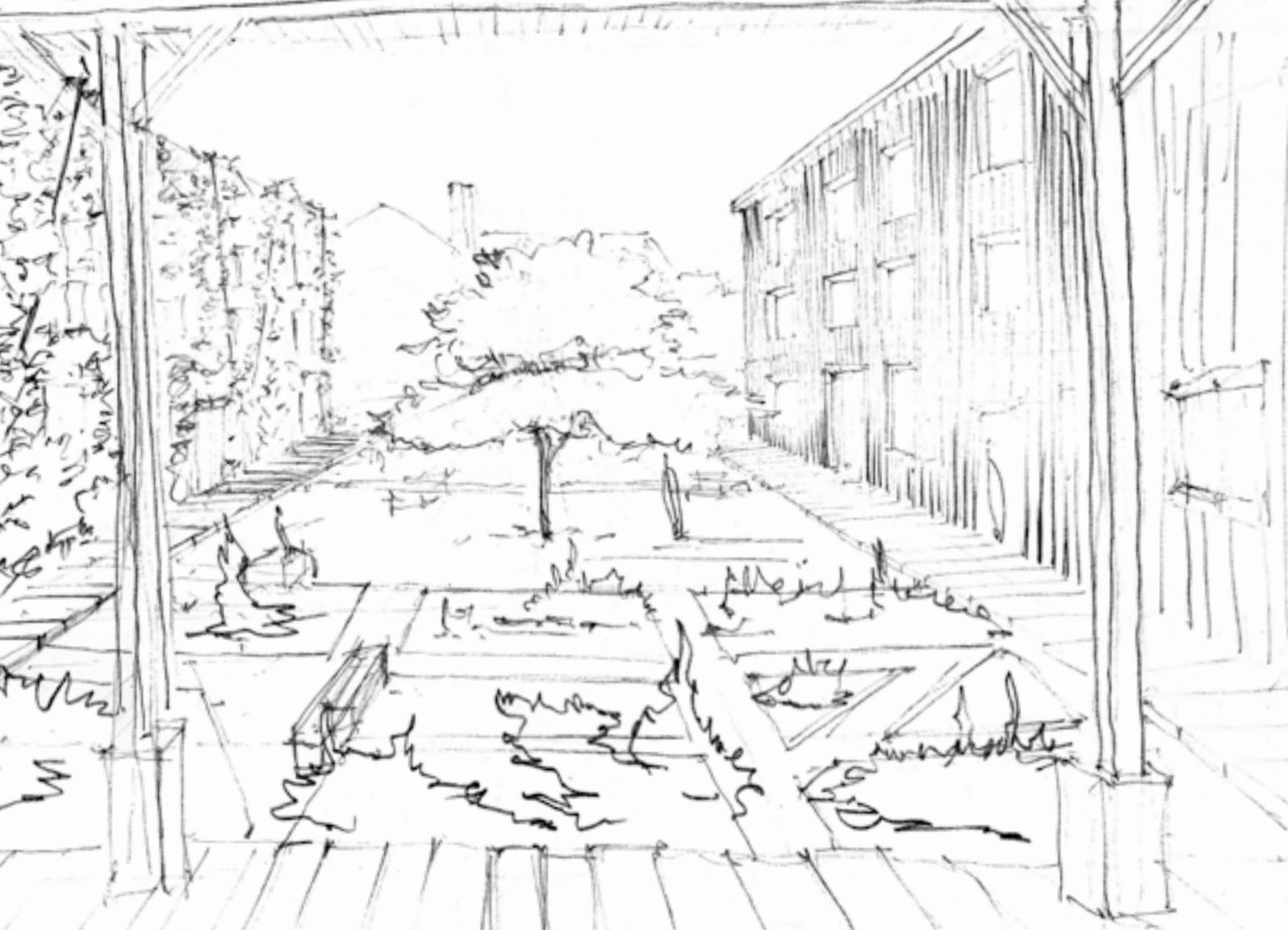
- (6) PÔLE DES ASSOCIATIONS :  
UN POINT DE RENCONTRES
- BAR ET SERVICE RANGEMENT
  - CAFÉ / SALLE DE DANSE
  - ENTRÉE ET VESTIAIRES
  - BIBLIOTHÈQUE

(7) COUPE SUR LA PLACE AMÉNAGEMENT  
SUR LE CÔTÉ DE LA CHAPELLE



(8) AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS :  
LE PARVIS DE LA CHAPELLE



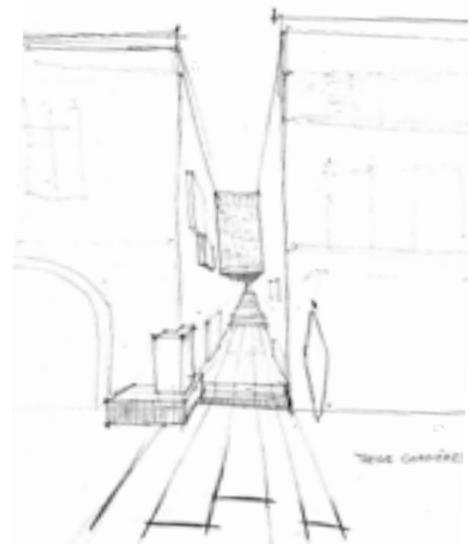


(9)

(10)



(11)



(9) AMBIANCE DE LA COUR DU PÔLE DES ASSOCIATIONS  
(10) LA SALLE DE DANSE AMÉNAGÉE DANS LA CHAPELLE  
(11) TRAITEMENT DES TREIGES QUI PERMETTENT L'ACCÈS  
AU SITE AVEC DES RAPPELS DE PIERRE DE JURA

# UN PÔLE CULTUREL EN DEVENIR

Ensemble des Jésuites

Hélène Corset-Maillard

Maxence D'ambly – Anna Falantin  
Jade Kleber – Loïc Minery



Le site de la chapelle des Jésuites, fort atout patrimonial de Dole, a été le sujet de notre étude durant cette semaine intensive. La première visite nous a permis de découvrir la ville de Dole et plus précisément cet espace urbain au cœur de la vieille ville qui se compose de trois édifices différents. Le recoupement des différentes informations récoltées a mené à l'établissement de nombreuses cartographies et une importante étude sur le développement historique de Dole et du quartier. Afin d'établir un programme, notre analyse s'est portée surtout sur les différents équipements présents à proximité du site. Il en est ressorti que ce quartier était composé majoritairement de logements et d'équipements éducatifs. De plus, l'étude des espaces végétalisés nous a révélé une forte densité de bâti et un manque d'espaces paysagers publics.



Notre objectif s'est donc imposé. Il s'agit de proposer un projet qui redynamiserait le quartier en offrant une accessibilité à la culture et aux loisirs et qui offrirait une seconde vie aux édifices étudiés.



La chapelle, classée monument historique, est pour l'heure désaffectée. C'est une architecture qui possède un fort potentiel de réhabilitation et qui nous a, dès sa visite, intrigués et amenés à nous positionner sur des usages adéquats et intéressant vis à vis de l'espace disponible. Nous proposons l'installation d'un pôle multimédia qui permet l'accès à des postes informatiques et qui offre la possibilité à la nef de se transformer en espace de projection. Les intentions architecturales consistent en l'ajout d'un plancher, de gradins amovibles et d'un escalier contemporain, faisant office d'œuvre d'art et répondant à l'utilisation contemporaine proposée. Le local d'accueil des personnes sans domicile fixe est attribué à un nouvel usage de café culturel, comprenant une salle de café, un espace de coworking et une salle d'exposition. Le jardin, actuellement privé, s'ouvre sur la rue et permet l'implantation d'une bulle végétale et d'une terrasse rattachée au café accessible au public. L'ancien collège de Grammaire est transformé en pôle multi-loisirs, avec un bâtiment réservé à la pratique du sport et l'autre à celle de loisirs divers. La cour intérieure, accueillant actuellement un parking, est transformée en parc. Les façades intérieures reçoivent de grandes fenêtres en bandeaux qui proposent une toute autre identité que la façade protégée donnant sur la rue. Un bardage bois s'allie à un cheminement en bois autour des différents îlots végétalisés. En conclusion, le projet engendre des liens entre les différents édifices et communique activement avec les différents équipements éducatifs alentours.



- (1) **UN SITE INTRA-MUROS**
- REPÉRAGE DU SITE SUR UNE VUE CAVALIÈRE DE DOLE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE
  - FORTIFICATIONS DE DOLE
  - COLLÈGE DE GRAMMAIRE
  - CHAPELLE DES JÉSUITES
  - EMPLACEMENT FUTUR DE L'ACCUEIL DE JOUR



- (2) **L'ACCÈS À LA CULTURE AU SEIN DE LA VILLE DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS**
- BÂTIMENTS ÉTUDIÉS
  - LIEUX DÉDIÉS AU SPORT
  - ÉCOLES
  - LIEUX HISTORIQUES, MUSÉES



- (3) **TYPLOGIES DU QUARTIER : UNE FAIBLE DYNAMIQUE DE QUARTIER**
- BÂTIMENTS ÉDUCATIFS
  - LOGEMENTS
  - BÂTIMENTS PUBLICS
  - BÂTIMENTS HISTORIQUES DÉSAFFECTÉS
  - LOGEMENTS AVEC COMMERCE EN RDC

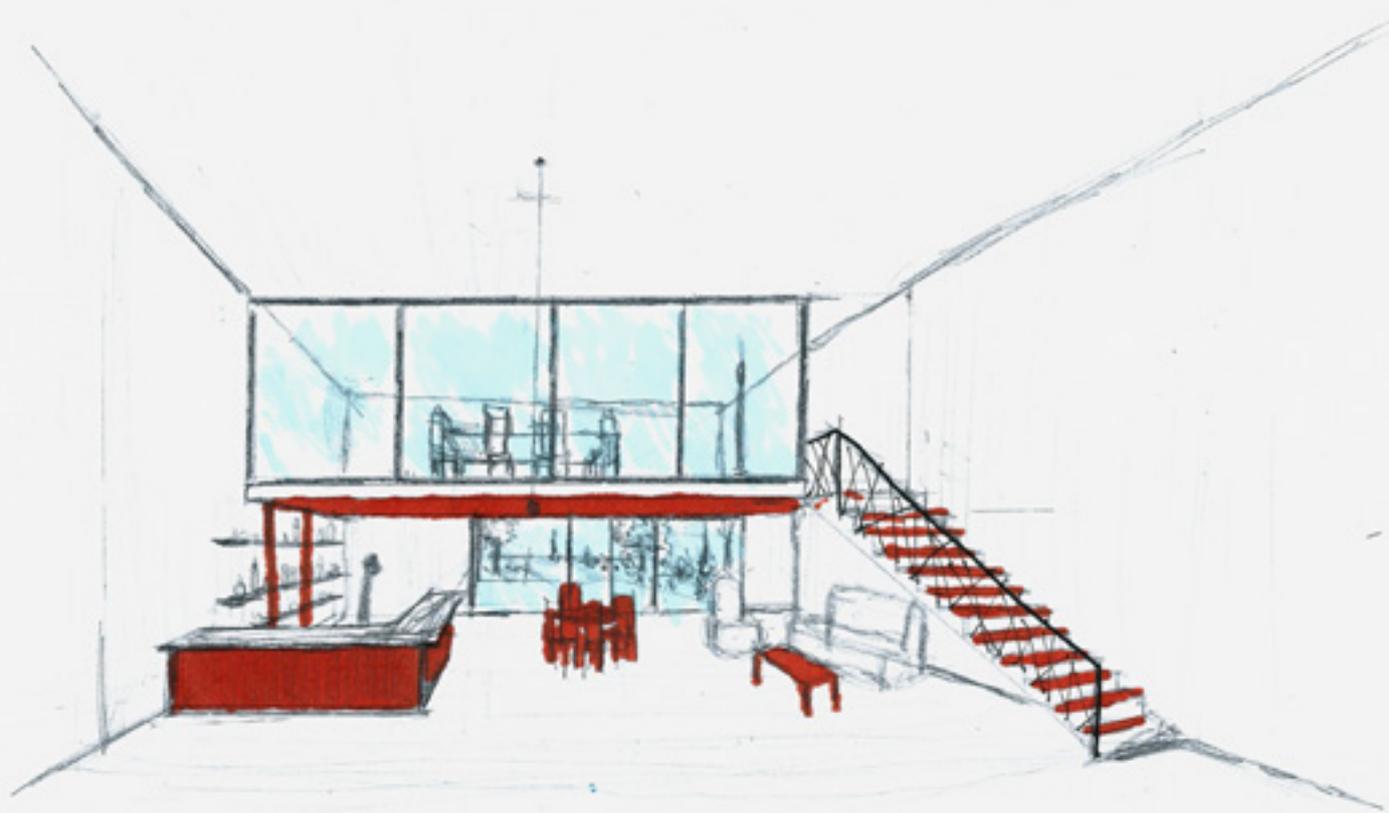
(4)



(5)

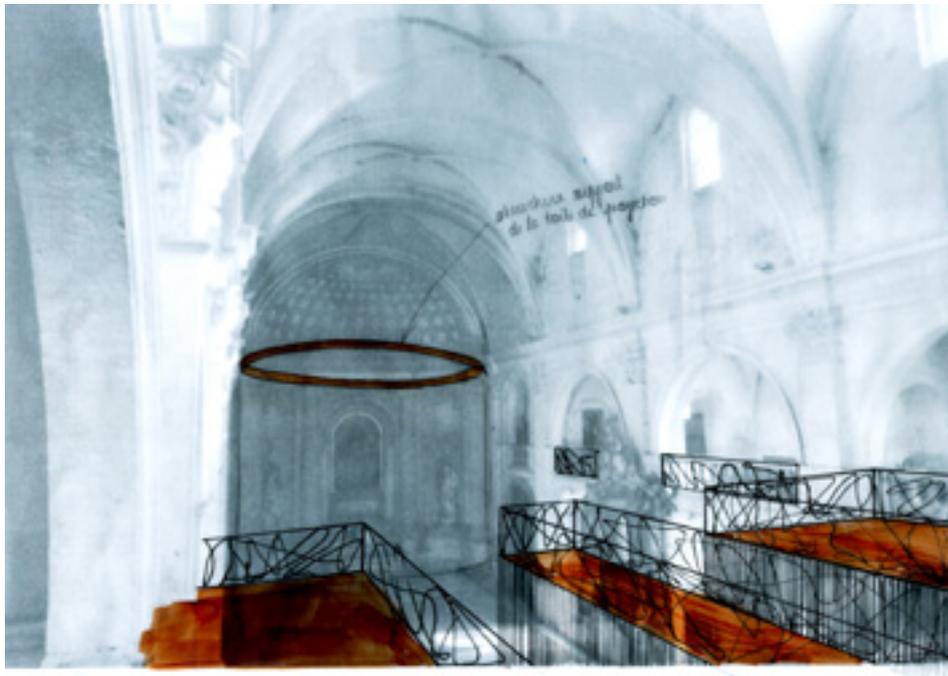


(4) INSTALLATION D'UNE STRUCTURE DANS LA CHAPELLE, CONTENANT ESCALIERS ET GRADINS AMOVIBLES  
(5) VUE SUR LE BÂTIMENT DES SPORTS DEPUIS LA COUR DE L'ANCIEN COLLÈGE DE GRAMMAIRE



(6)

(7)



(6) LE CAFÉ CULTUREL ET LA SALLE DE TRAVAIL EN MEZZANINE  
(7) LA CHAPELLE DEVENUE PÔLE MULTIMÉDIAS



Au XII<sup>e</sup> siècle, Dole constituait un bourg castral. En 1540, la ville doit être fortifiée puisqu'elle devient capitale. La ville est close en 1636. On remarque que la topographie de la ville oblige à un développement réfléchi. Durant de nombreuses années la ville connaît plusieurs sièges. En 1688, Louis XIV décide de raser de nombreuses fortifications. La ville se développe alors par la construction de nouveaux quartiers puis des ponts et de la gare. Aujourd'hui, le centre-ville se retrouve encerclé entre les différents grands axes. On trouve les axes maritimes au sud et la voie ferrée au nord. Le collège de l'Arc est un site important dans l'histoire de Dole. Il existe depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. L'établissement d'enseignement jésuite s'est dans un premier temps implanté dans les locaux de l'ancien collège de Grammaire avant de s'étendre de l'autre côté de la rue par l'ajout de deux grands corps de bâtiments. La chapelle construite au XVI<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans une architecture qui ne se veut ni luxueuse, ni extraordinaire. Son plan est composé d'une nef unique et de chapelles latérales. Elle ne possède pas de transept mais présente tout de même des tribunes à arcades. Réalisée par l'architecte Etienne Martellange (ayant réalisé plusieurs églises jésuites), elle a une façade relativement simple à l'exception du porche maniériste, travaillé avec beaucoup d'attention. Le portail du collège est plus contemporain que celui de la chapelle.



La chapelle a accueilli plusieurs usages jusqu'à aujourd'hui. Elle a été utilisée par l'ordre jésuite puis a été temple de la raison à la Renaissance et temple protestant pendant la seconde guerre mondiale. Plus récemment, elle a été un musée d'archéologie puis une bibliothèque. Elle n'a aujourd'hui pas d'usage propre. Le collège de l'Arc est actuellement en fonction. Depuis leur rénovation, les locaux de l'ancien collège de Grammaire sont utilisés de manière ponctuelle par des associations et des artistes. Le bâtiment de l'angle de la rue de la Monnaie offre un local associatif en rez-de-chaussée et des logements aux étages supérieurs.

Le quartier de la chapelle des Jésuites se trouve à côté de la zone piétonne du centre-ville. La végétation naturelle dans la ville de Dole est principalement concentrée le long des canaux ainsi qu'aux abords du Doubs, au travers d'espaces boisés. Au cœur du quartier étudié, seuls des jardins privés permettent d'apporter un peu de nature. Les pôles d'activités de la ville de Dole sont très divers : on y trouve des pôles sportifs et des zones d'activités commerciales principalement excentrés. Les infrastructures culturelles sont nombreuses et très diverses. Les infrastructures scolaires sont les plus présentes dans le centre-ville. Il n'y a pas d'université dans la ville car le complexe universitaire de la région est situé principalement à Dijon et Besançon. Pour précision, la Bourgogne-Franche-Comté est l'une des deux seules régions françaises qui ne possèdent pas d'école d'architecture. L'idée d'en construire une a déjà été abordée, en questionnant sa possible implantation entre Dijon et Besançon, alors que la situation de Dole se prête très bien à l'accueillir, créant un parfait compromis.



Le projet vise à apporter une nouvelle identité à ce site historique, profitant des bâtiments à l'architecture remarquable du patrimoine de la ville de Dole, tout en apportant à la ville une opportunité de sortir de l'ombre des grandes villes de la région. Les différentes typologies des bâtiments permettent d'imaginer une multitude d'usages adaptés aux besoins de la ville et du projet. L'important volume de la chapelle constitue un élément majeur dans la conception de cet espace architectural. Nous proposons d'implanter une école d'architecture sur ce site.

Tout d'abord, la chapelle, derrière son hall de verre, accueille, au rez-de-chaussée, un atelier qui peut devenir un espace d'exposition et de réunion. À l'étage, une grande bibliothèque vient épouser les murs de la chapelle en offrant aux étudiants des espaces de lecture, séparés du grand atelier par des vitres. L'aménagement de la chapelle vise à laisser intact son architecture grandiose, qui se suffit à elle-même. Dans l'autre bâtiment, la façade protégée du collège de Grammaire reste intacte. Le bâtiment à l'arrière de celle-ci vient accueillir des espaces de travail pour les futurs étudiants (reprographie au rez-de-chaussée, ateliers au premier étage et laboratoires au dernier étage), avec une façade intérieure épurée et moderne. Dans le bâtiment du fond, des espaces de cours (un amphithéâtre et un auditorium perché au dessus d'une cafétéria ouverte sur le hall) et des espaces administratifs sont installés dans un bâtiment contemporain formé par un assemblage de boîtes

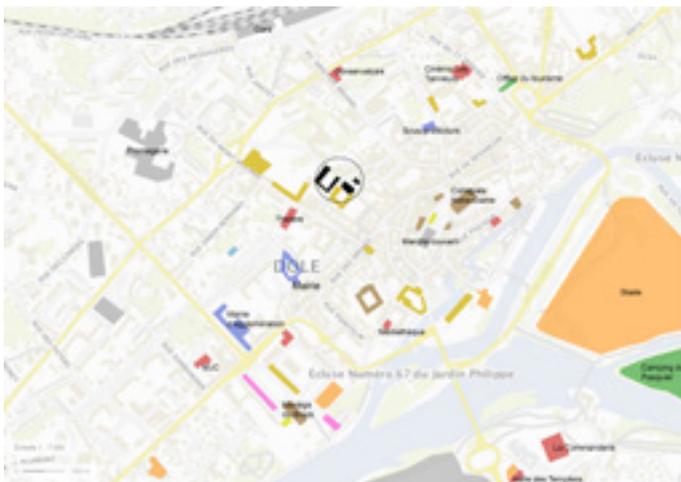
en bois du Jura aux diverses dimensions. La cour devient alors un très grand hall pour cette école, ouvert, accessible et lumineux grâce à l'installation d'une grande verrière. Il sert d'accueil, d'espace d'exposition des travaux d'étudiants, mais également d'espace de travail et de rencontres. Le bâtiment associatif annexe est détruit pour créer un véritable espace de nature au cœur de la ville ancienne qui est très peu végétalisée. Un parc est installé autour de l'arbre préexistant et le mur aveugle mitoyen devient un mur végétal et une fresque mise à disposition des élèves. Ce parc s'installe dans une nouvelle zone piétonne, dans la continuité de celle déjà présente dans la ville, étendue de la rue du collège de l'Arc jusqu'à l'intersection avec la rue du Mont Roland. Cet espace piéton rend la circulation entre les deux corps de bâtiments de l'école bien plus aisée.

PLAN DU COLLÈGE  
DE L'ARC ET DE LA CHAPELLE  
JÉSUIITE À DOLE EN 1788



(1) DES ÉDIFICES D'ÉPOQUES DIFFÉRENTES

- AVANT 1600
- DE 1607 À 1620
- DE 1620 À 1666
- DE 1666 À 1690
- ANNÉES 1960/70  
(MODIFICATIONS ET CONSTRUCTION)
- 2005/2007  
RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENTS



(2) DES PÔLES D'ACTIVITÉS DIVERS  
ET MAJORITAIREMENT EXCENTRÉS

DES PÔLES D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉS

- PÔLES SPORTIFS
- PÔLES CULTURELS
- PÔLES ADMINISTRATIFS
- PÔLES DE SANTÉ
- ZONES D'ACTIVITÉS

DU TOURISME PEU DÉVELOPPÉ

- GESTION DU TOURISME
- MONUMENTS HISTORIQUES

UN PÔLE ÉDUCATIF DENSE ET CENTRÉ

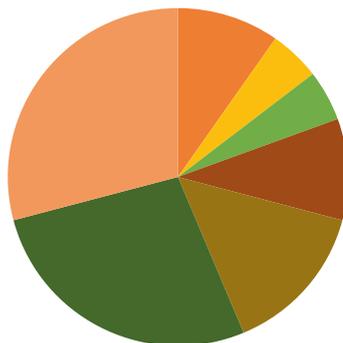
- COLLÈGES ET LYCÉES
- CRÈCHES ET MATERNELLES

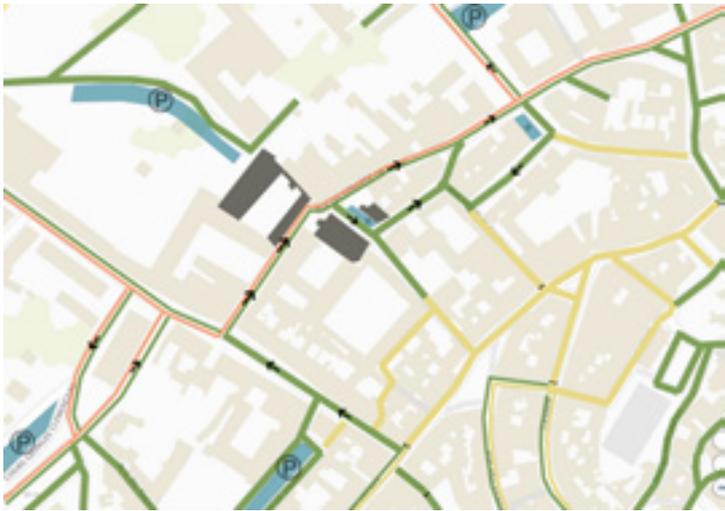
UN QUARTIER ISOLÉ DES PÔLES MAJEURS

- QUARTIER ÉTUDIÉ
- BÂTIMENTS ÉTUDIÉS

(3) LES DIFFÉRENTS PÔLES D'ACTIVITÉ  
DE DOLE

- ÉDUCATIF
- SPORTIFS
- GESTION DU TOURISME
- SANTÉ
- ADMINISTRATIF
- ZONES D'ACTIVITÉ
- CULTUREL





(4) UN QUARTIER BIEN DESSERVI ET AUX ABORDS DE LA ZONE PIÉTONNE

DES MOYENS DE TRANSPORT DIVERS

- AUTOBUS
- VOITURE
- PIÉTON
- SEMI-PIÉTON
- ● BORNES

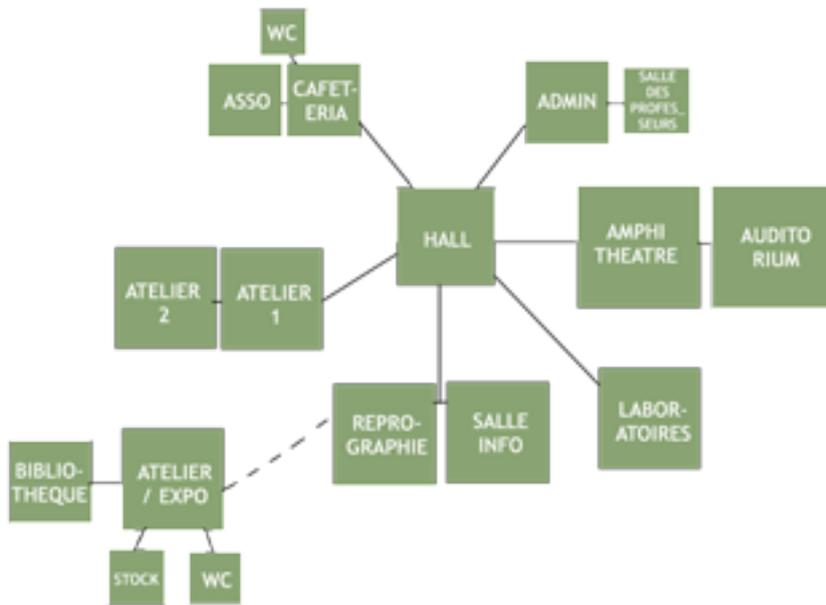
DES ESPACES RÉSERVÉS AU STATIONNEMENT AU COEUR DE LA VILLE

- Ⓟ PARKINGS

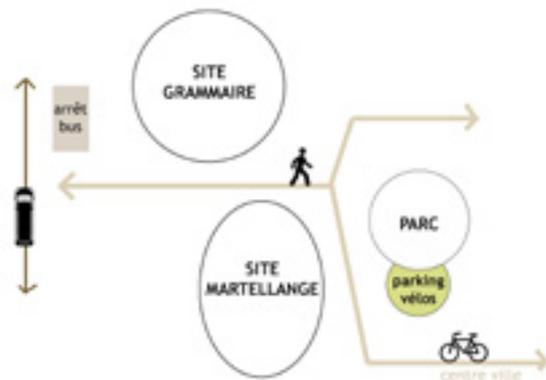
UN QUARTIER EN BORD DE ZONE PIÉTONNE

- LA CHAPELLE DES JÉSUITES, L'ANCIEN COLLÈGE DE GRAMMAIRE ET UNE BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

(5) ORGANIGRAMME DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE DOLE (ENSAD)



(6) SCHÉMA DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA CIRCULATION



(7) RÉHABILITATION DU SITE DES JÉSUITES EN ÉCOLE D'ARCHITECTURE

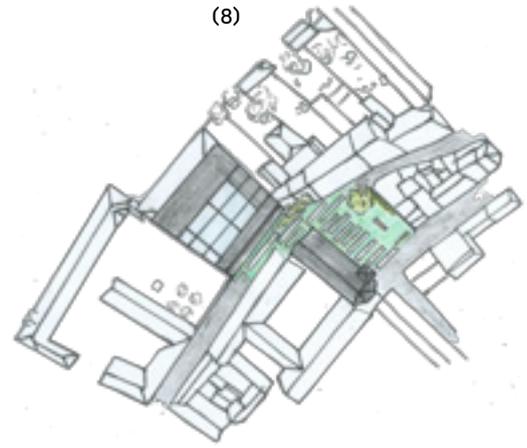
A) PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'ENSAD

B) PLAN DU R+1

C) PLAN DU R+2



(8) UN PROGRAMME PROPRE AUX ÉCOLES D'ARCHITECTURE  
SUR DEUX SITES DE LA VILLE PIÉTONNE  
(9) LA CHAPELLE AMÉNAGÉE EN ATELIER À LA SUITE DU PROJET D'ENSAD  
(10) L'ÉTAGE DE LA CHAPELLE AMÉNAGÉ EN BIBLIOTHÈQUE À LA SUITE  
DU PROJET D'ENSAD



(8)



(9)



(10)

In situ

# 02 PASSAGE DE L'ARSENAL

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet



La ville de Dole s’implante sur la voie Châlon-Besançon héritée de l’Antiquité. Elle se développe notamment à partir du XI<sup>e</sup> siècle. La ville s’étend tout d’abord sur le plateau le long du Doubs. Au XII<sup>e</sup> siècle, la construction d’un château fort et de sa forteresse permet à la ville de devenir le centre politique du domaine Comtal. La ville continue de se développer le long de ses axes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Dole devient une place forte ; des fortifications sont érigées par le roi Charles Quint. Cependant, au XVII<sup>e</sup> siècle, Louis XIV ordonne à Vauban de démanteler l’enceinte fortifiée. La ville se développe selon un plan d’aménagement urbain et de manière amplifiée à partir de l’industrialisation avec l’arrivée du chemin de fer. L’îlot de l’Arsenal est témoin de cette histoire puisqu’il possède des murs fortifiés de l’époque médiévale, ainsi que des remparts, des bastions du XVI<sup>e</sup> siècle et l’Arsenal, établissement militaire abritant armes, canons et autre matériel de guerre.



La ville de Dole est témoin d’une histoire singulière. Ancienne capitale du Comté, elle cherche aujourd’hui à trouver sa place parmi les métropoles qui l’entourent. Son réseau routier efficace et sa position stratégique au cœur de la région lui permettent de garder une étroite relation avec Dijon et Besançon. À l’entrée ouest de la ville historique, l’îlot de l’Arsenal occupe une place privilégiée. Sa position transitoire entre vieille ville et périphérie est source de richesse patrimoniale mais surtout de conflits. Espace à la fois de transition et de rupture, l’îlot étudié apparaît comme une frontière à requalifier. Les restes des fortifications médiévales participent encore aujourd’hui à former une fracture historique entre le centre ancien, dense, et la périphérie, plus disparate.

Dans un quartier où la voiture prime, (places de parkings envahissantes, pensée collective de l’automobile comme seul transport pratique et rapide) les transports en commun et doux sont relégués au second plan. Les transports collectifs sont pourtant bien développés. Les pistes cyclables sont peu visibles dans le paysage. Il s’agit donc ici de modifier les habitudes des habitants.

L’implantation des infrastructures participe de la fracture entre espaces attractifs, présents majoritairement à l’intérieur des fortifications, et espaces résiduels à l’extérieur. Au cœur d’un espace mixte sur le plan générationnel, professionnel et social, l’espace étudié permet de créer un dynamisme social. L’emprise de la végétation dans le cœur de la ville de Dole est extrêmement faible. L’environnement minéral prime aux dépens des respirations vertes.

Les bâtiments de la parcelle étudiée sont aujourd’hui laissés à l’abandon et uniquement utilisés pour stocker toutes sortes d’objets. Revêtement se désagrègeant, toitures tombantes, fissures, végétation parasite sont diverses dégradations qui apparaissent. Toutefois, ces espaces sont porteurs de potentiels riches à requalifier.



Notre analyse nous a permis d’élaborer un programme visant à établir un lien entre le cœur historique de la ville de Dole et sa périphérie. Les enjeux mis en exergue sont de concrétiser un pôle multimodal à l’entrée de la ville historique, de réhabiliter et de mettre en valeur un patrimoine en friche, d’apporter de la végétation dans une ville minérale et de relier la périphérie au centre ancien.

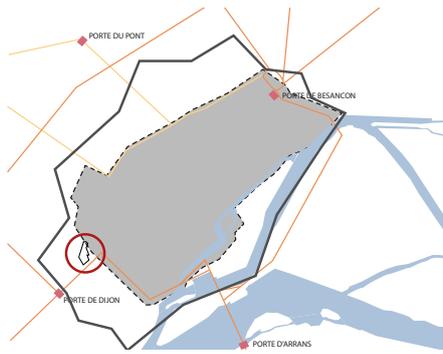


Notre projet consiste, tout d’abord, à l’aménagement du Cours Clémenceau, avec la centralisation de la voiture par un parking à silo, la création de voies de bus, de pistes cyclables et d’alignements d’arbres. Le parking relais, transformable en bureaux, se compose d’un bardage à claire-voie en bois pour dissimuler les voitures sur trois façades. La façade côté ouest, quant à elle, est végétale puisqu’elle se situe du côté de l’îlot vert. Ce dernier est en étroite relation avec le parvis de la mairie, le parking silo et les autres places proches de notre quartier. Il se compose d’estrades rappelant les fortifications présentes quelques siècles auparavant. Elles sont en continuité avec les rayons du parvis de la mairie, créant un lien entre la place minérale et cet espace végétal, lieu de rencontres. L’îlot de l’Arsenal permet de relier la ville historique et la périphérie de la ville de Dole, d’où le nom de seuil.

L’office de tourisme étant localisé loin du centre-ville, ce seuil est une première approche de Dole. L’entrée se situe du côté de la mairie, permettant de mettre directement un pied dans l’histoire en rentrant par le mur de pierres. Nous créons ensuite une progression dramatique dans ce lieu chargé d’histoire. Le premier bâtiment, an-

ciennement les écuries, accueille une exposition permanente décrivant l'évolution de la ville et racontant l'histoire de ses lieux historiques. Il abrite également des œuvres d'artistes contemporains montrant leur vision de la ville. Sur le côté ouest du bâtiment, une extension présente l'accueil et des espaces de services. Dans son prolongement, nous retrouvons une salle contemporaine en verre, permettant de faire le lien entre deux édifices d'époques différentes. Cette salle se déploie sur deux étages, offrant des vues cadrées sur le centre historique, notamment la Chapelle des Jésuites.

L'Arsenal abrite un espace de brasserie, de vente de produits locaux, avec du mobilier amovible. A l'étage, on retrouve un espace plus intime de dégustation. Nous continuons notre cheminement, à l'extérieur de l'Arsenal vers le centre historique de la ville de Dole. Pour conclure, on déambule dans l'histoire et dans le temps à travers la ville. Le Seuil en est le commencement.



**(1) UN ARSENAL À L'ENTRÉE DE LA VILLE HISTORIQUE  
DES RÉSEAUX CONTOURNANT LE CENTRE HISTORIQUE**

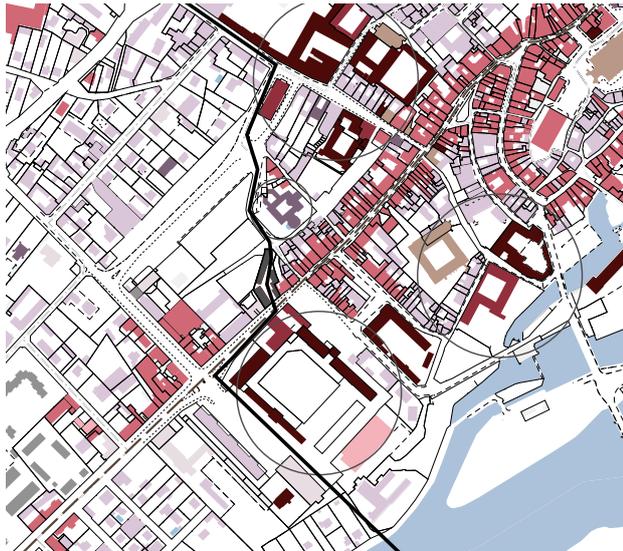
- DÉPARTEMENTALES
- ROUTES PRINCIPALES
- ROUTES HISTORIQUES

**RICHESSSE PATRIMONIALE DE LA VILLE**

- ▨ TRACÉ DE LA VILLE HISTORIQUE
- TRACÉ DES ANCIENNES FORTIFICATIONS
- PORTES DE LA VILLE
- PARCELLE DE L'ARSENAL

**UN AXE FLUVIAL TOURISTIQUE ET STRUCTURANT**

- FLEUVES



**(2) UN QUARTIER FRACTURÉ :  
ENTRE ESPACES ATTRACTIFS ET RÉSIDUELS**

**UN SITE À LA FRONTIÈRE D'UN ENTRE DEUX**

- ▭ LIMITE PARCELLAIRE
- ▭ BÂTI DU SITE
- FRACTURE

**ENTRE CONCENTRATION DE PÔLES ATTRACTIFS**

**· UNE DOMINANTE ÉDUCATIVE ET CULTURELLE**

- PÔLES D'ATTRACTIVITÉ

- ÉDUCATION

- CULTURE

**· DES ESPACES CLÉS DE POLARITÉ**

- ADMINISTRATIF (HÔTEL DE VILLE)

- VOIE DE REGROUPEMENT

- COMMERCES (RDC)

- HABITAT

**ESPACES RÉSIDUELS & DES FONCTIONS DISPERSÉES**

- ESPACES VIDES

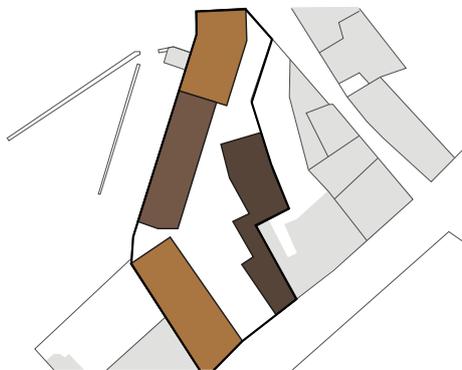
- LOISIRS

- SPORT

- SANTÉ

- RELIGIEUX

- MILITAIRE



**(3) BILAN DE L'ÉTUDE SANITAIRE DE L'ENSEMBLE  
DES BÂTIMENTS**

- DÉGRADÉ ■ ■ ■ SAIN



**(4) DES DÉPLACEMENTS INDUITS  
PAR DES MODES DE PENSÉE**

**OMNIPRÉSENCE DE L'AUTOMOBILE**

- VOIES PRINCIPALES

- VOIES SECONDAIRES

**PERMISE PAR UN STATIONNEMENT ENVAHISSANT**

- PARKINGS GRATUITS

- PARKINGS PAYANTS

**AU DÉTRIMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS  
POURTANT BIEN DÉVELOPPÉS**

- LIGNES DE BUS

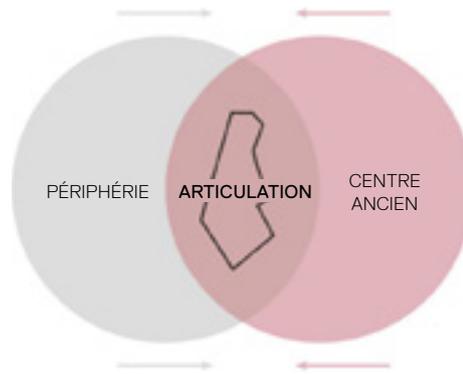
- ARRÊTS DE BUS

- ACCESSIBILITÉ

**ET DES MOYENS DOUX TROP PEU DÉVELOPPÉS**

- FLUX VÉLO

(5) REPENSER L'ÎLOT DE L'ARSENAL  
COMME UNE ARTICULATION



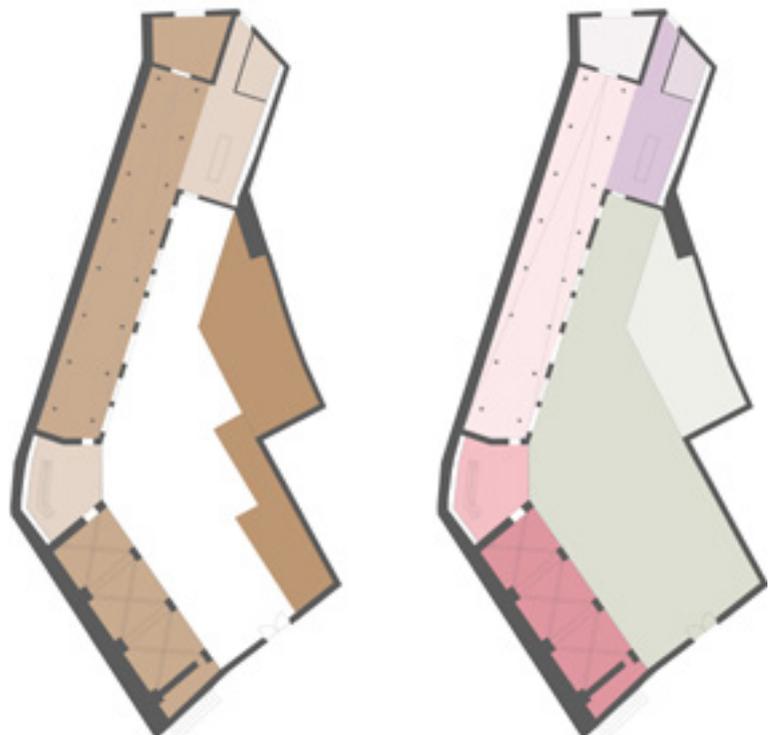
(6) UNE ENTRÉE CULTURELLE  
VERS LA VILLE ;  
NOUVELLE ANNEXE D'ACCUEIL



(7) UN PATRIMOINE RESTAURÉ ET REQUALIFIÉ

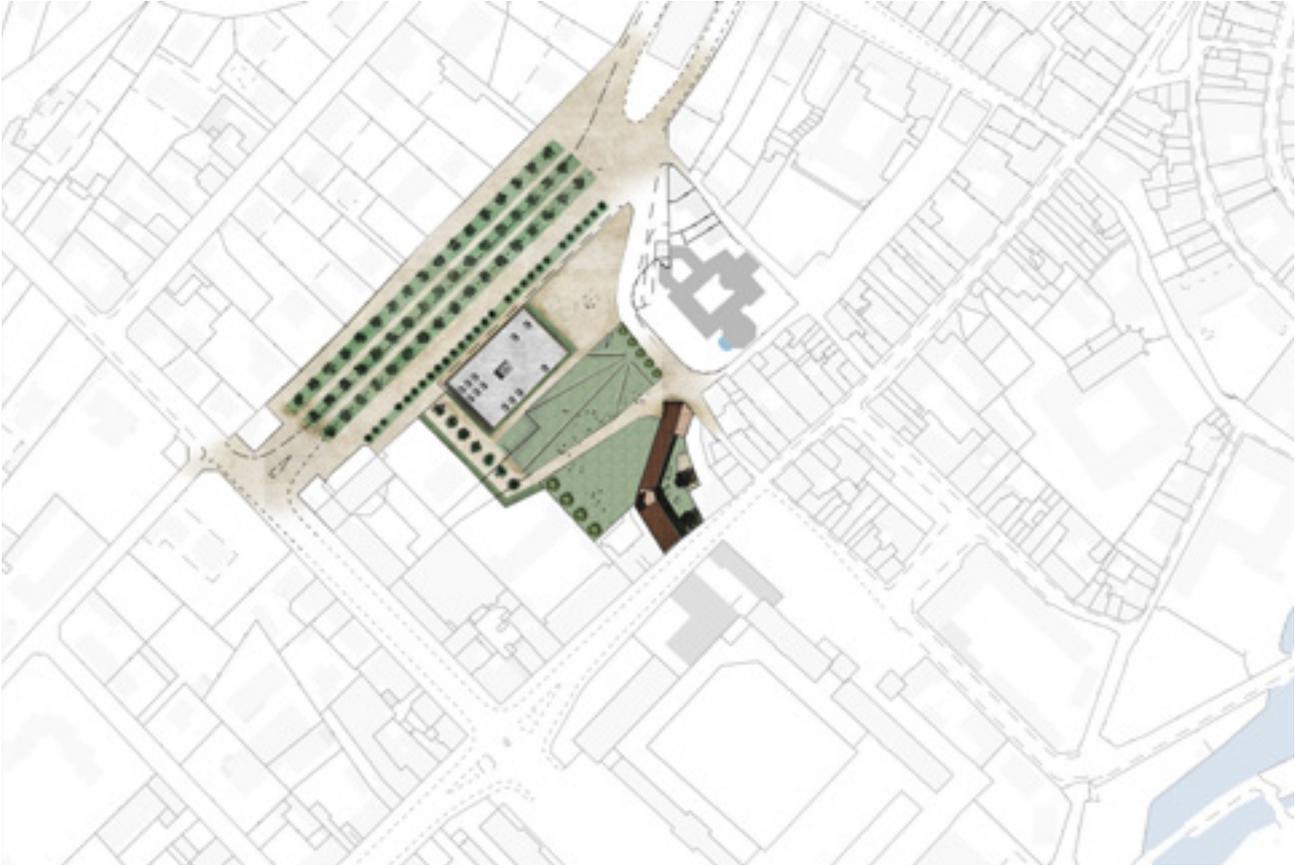
- BÂTIMENTS DÉTRUITS
- BÂTIMENTS RESTAURÉS ET REQUALIFIÉS
- NOUVEAUX BÂTIMENTS

- ENTRÉE
- ACCUEIL
- TOILETTES
- SALLE D'EXPOSITION  
PERMANENTES ET TEMPORAIRES
- BELVÉDÈRE
- BRASSERIE
- JARDIN
- TERRASSE

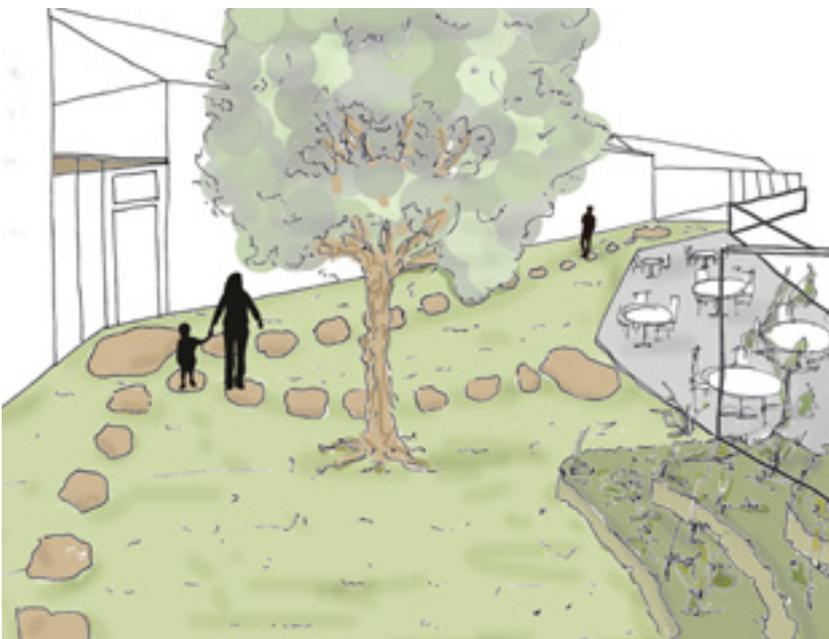


- (8) HOMOGENÉISATION DES ESPACES PUBLICS –  
ARTICULATION DU CENTRE HISTORIQUE ET DE SA PÉRIPHÉRIE
- (9) UNE ENTRÉE CULTURELLE VERS LA VILLE – CŒUR D'ÎLOT VERT
- (10) VUE VERS LA VILLE ET LA CHAPELLE DES JÉSUITES, DEPUIS LE BELVÈDÈRE

(8)



(9)



(10)





Dole possède une situation particulière en Bourgogne-Franche-Comté, entre Dijon et Besançon, deux grandes zones attractives. L'étude morphologique de la ville permet d'identifier les différentes typologies de bâti (entre le centre-ville, les quartiers pavillonnaires,...), qui entraînent des différences de densité de population. L'analyse historique de la ville, du quartier et du bâtiment lui-même, doublée des informations contenues dans les restes de remparts et de bastions, permet de dater le bâtiment aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La structure même du bâtiment est étonnante : un bâtiment adossé à un mur de rempart, couverts par des voûtes et fermé par une double-façade du côté principal.



À partir des analyses urbaines et historiques, ainsi que de notre enquête auprès des habitants, nous avons identifié des « besoins » et des « usages », qui constituent des enjeux. Tout d'abord, il faut mettre en valeur le mur de rempart, l'Arsenal, ainsi que le patrimoine architectural environnant. Il faut créer un pôle attractif qui interagisse avec les habitants et les usagers du quartier. Une porosité entre la parcelle étudiée et l'espace urbain à l'arrière du bâtiment (vers la mairie et les parkings) est aussi un enjeu important, qui justifie de créer une ouverture dans le rempart. Ce nouvel espace urbain planté entraîne la suppression de nombreuses places de stationnement ainsi que d'une voie d'accès. Introduire des nouvelles mobilités douces dans le quartier et sur le cours Clémenceau constitue un élément fort de notre projet. De plus, il s'agit de redessiner le cours Clémenceau pour lui ré-attribuer sa fonction d'origine, en créant un nouvel alignement de façade.

Ce quartier accueille des équipements différents : administratifs, culturels, scolaires,... Pour créer un pôle attractif dédié aux habitants et usagers du quartier, nous avons choisi un programme culturel et commercial. Au sein de l'Arsenal, au rez-de-chaussée, se trouve la galerie d'art/salle de conférences. A l'étage, des salles d'ateliers à destination du futur centre des Beaux-Arts voisin sont installées. A la place de l'ancien bâtiment des écuries, un café et un restaurant prennent place ainsi que des terrasses au sol et en toit-terrasse. Dans le « pignon », le bâtiment qui fait face à l'hôtel de ville, des boutiques d'artisanat et d'art sont implantées pour rappeler le passé d'artisanat de Dole. De plus, les parkings alentour sont en partie supprimés pour laisser place à un espace public végétalisé. Le cours Clémenceau est modifié dans sa structure et dans la hiérarchisation des mobilités qu'il propose.



Nous avons décidé de garder le bâtiment pignon face à la mairie mais de supprimer les anciennes écuries derrière pour les remplacer par un nouveau bâtiment construit avec les matériaux de l'édifice détruit. Le toit-terrasse de ce bâtiment (le café-restaurant) permet d'apprécier la largeur du rempart XVII<sup>e</sup>. De plus, l'Arsenal est rénové et, pour retrouver sa forme d'origine, la double façade XIX<sup>e</sup> est retirée pour laisser apparentes les arcades en pierre. Celles-ci seront fermées par des baies vitrées au dessin particulier. Le portail en pierre donnant accès à la parcelle est élargi et les piliers de chaque côté sont repositionnés. Au sol, des pavés et dalles de pierre prennent place pour former la terrasse du café et du restaurant. Des kiosques à livres et des bancs sont intégrés à la végétation pour créer une ambiance particulière et chaleureuse dans cette petite ruelle.

(1) UN DÉVELOPPEMENT EN TROIS ÉTAPES



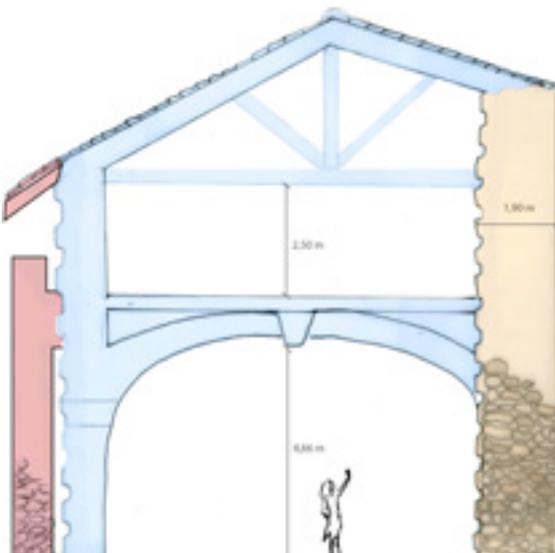
XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

VIII<sup>e</sup> SIÈCLE

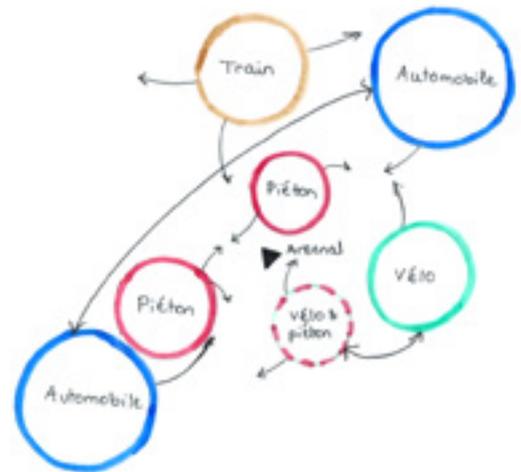
XIX<sup>e</sup> — XX<sup>e</sup> SIÈCLES

(2) L'ARSENAL : UN BÂTIMENT TÉMOIN DES REMPARTS BASTIONNÉS, CONSTRUIT EN TROIS ÉTAPES

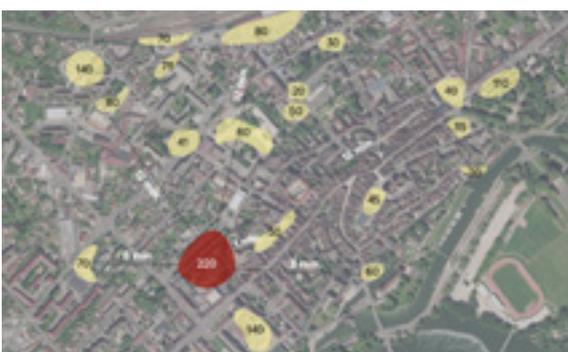
- XVI
- ENTRE XVI ET XVII
- APRÈS XVII



(3) UN SITE AU COEUR DES MOBILITÉS DE LA VILLE



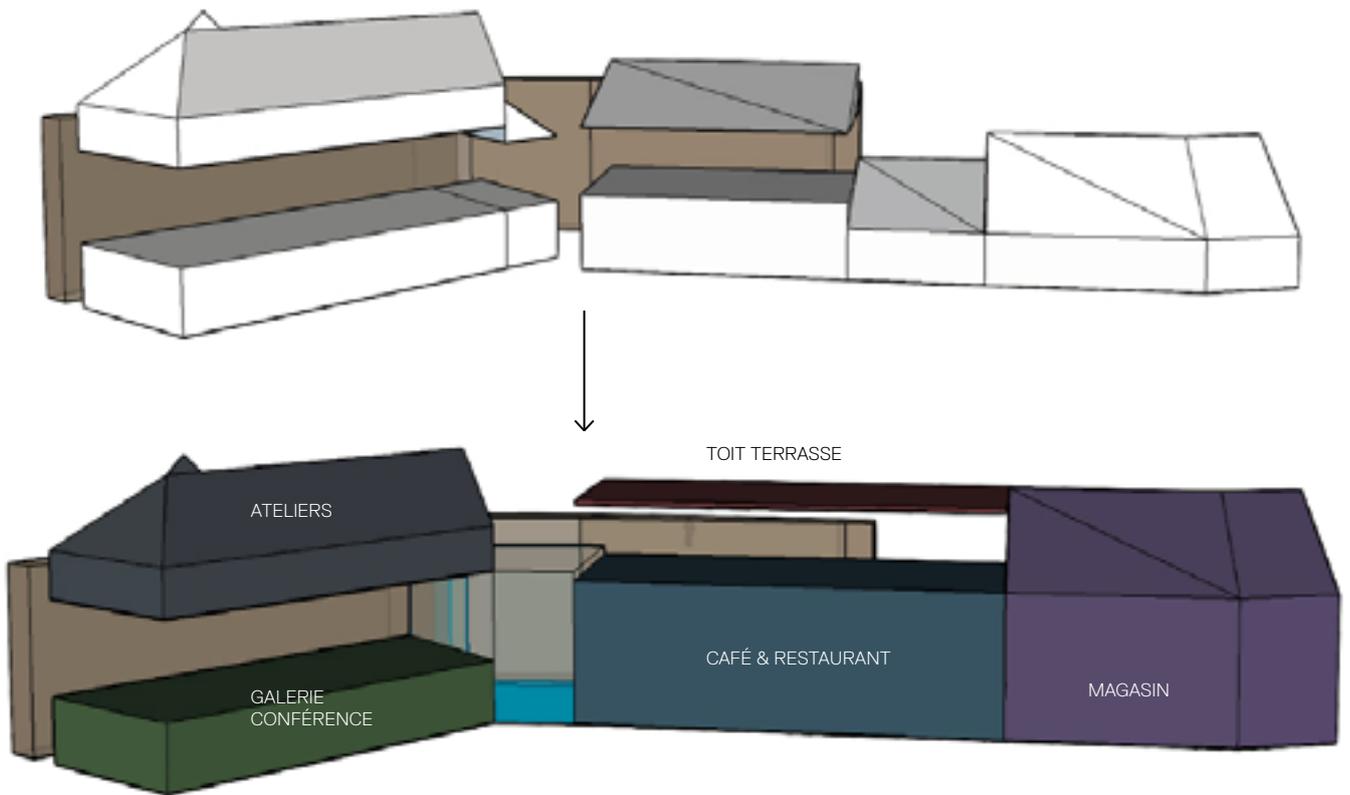
(4) 1220 PLACES DE STATIONNEMENT À MOINS DE 15 MIN. À PIED DE L'ARSENAL



(5) UN SECTEUR PATRIMONIAL DANS UNE VILLE QUI OPPOSE MINÉRAL ET VÉGÉTAL

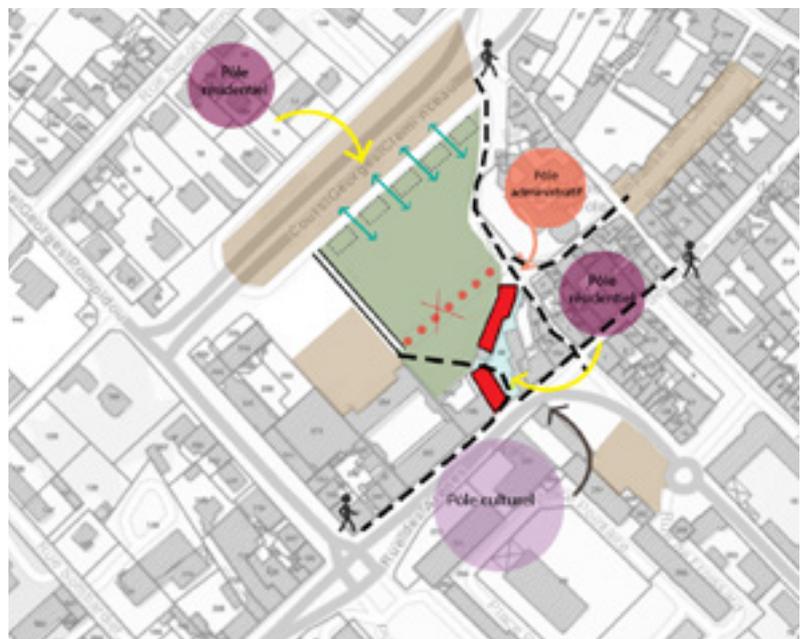


(6) LE PROGRAMME DE L'ART'SENAL

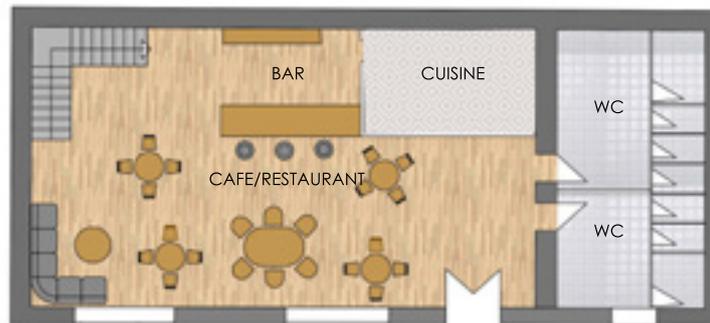
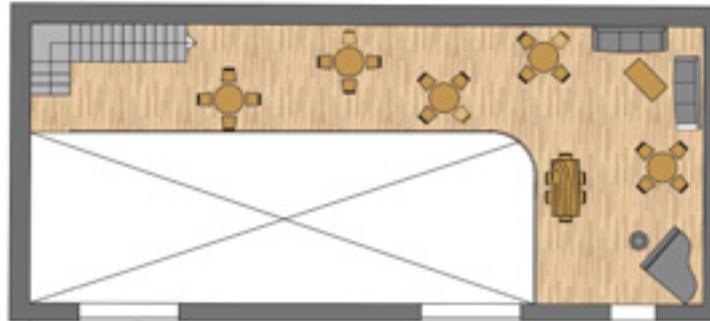
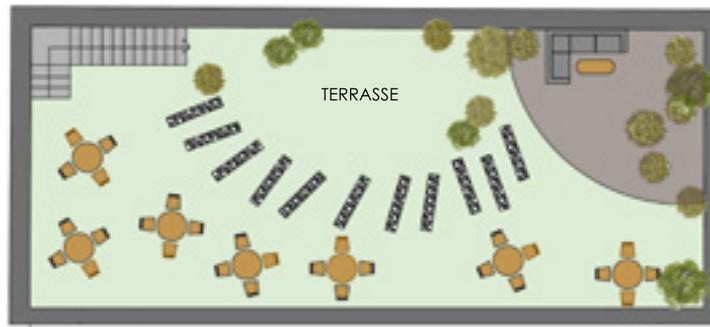


(7) DU BÂTI AU QUARTIER : DES ENJEUX ET DES POTENTIELS

- MISE EN VALEUR DE L'ARSENAL
- CRÉATION D'UN POLE ATTRACTIF AVEC LES HABITANTS ET USAGERS
- CRÉATION D'UNE POROSITÉ ENTRE LA PARCELLE ET L'ESPACE URBAIN PLANTÉ
- NOUVELLES MOBILITÉS DOUCES
- GRAND ESPACE URBAIN PLANTÉ À LA PLACE DES PARKINGS ET FERMETURE D'UNE VOIE D'ACCÈS
- CRÉATION D'UN BÂTI
- FONCTION D'ORIGINE DU COURS CLÉMENCAU ET DIVERSITÉ DE MOBILITÉS



(8)



(9)



- (8) PLANS DU CAFÉ-RESTAURANT · DU BAS VERS LE HAUT, RDC, R+1, R+2
- (9) PLAN DES ATELIERS ET GALERIES IMPLANTÉS DANS L'ARSENAL · DU BAS VERS LE HAUT, RDC, R+1
- (10) UN ESPACE PUBLIC VÉGÉTAL QUI RECOMPOSE COMPLÈTEMENT LE QUARTIER
- (11) GALERIE D'ART DE L'ARSENAL, VUE INTÉRIURE
- (12) AMBIANCE DU CŒUR D'ÎLOT



(10)

(11)



(12)





La ville de Dole est la plus peuplée du département du Jura. Petite agglomération rurale, ses origines remontent probablement à l'Antiquité mais c'est surtout pendant le Moyen-Âge, avec le développement de l'artisanat le long du Doubs, que la ville connaît un essor démographique atteignant son âge d'or peu avant la Renaissance. Aujourd'hui, cette cité au charme médiéval essaie de se renouveler malgré l'influence, respectivement à l'ouest et à l'est, de Dijon et Besançon, deux villes phares de la région. Notre étude porte sur l'ancien arsenal de la ville bastionnée du XVI<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui en ruines.



Accolé au bastion et positionné à la frontière de la courtine de la porte d'Arans, l'Arsenal, avec son ensemble d'écuries et d'ateliers, représente un patrimoine peu qualifié. Il est à la croisée des chemins entre cœur de ville (riche de son histoire, comprenant un bâti dense et une morphologie pittoresque) et périphérie (où la morphologie du bâti s'aère et la densité s'amenuise). Ce passage, aujourd'hui en ruines, constitue un point clef d'articulation d'un quartier qui perd en dynamisme malgré une présence importante d'édifices publics et culturels.

Dole, ville appartenant au second réseau urbain, comporte de nombreux vides à la valeur paysagère faible puisque surabondants en parkings. Néanmoins, Dole possède un fort potentiel végétal et patrimonial qu'il semblerait bon de mettre en avant afin de diminuer le manque de diversité générationnelle dans le quartier. Il est donc nécessaire d'articuler, de dynamiser et de requalifier cet espace tampon afin de créer un ensemble cohérent entre valorisation du patrimoine et requalification des espaces publics.



Nous avons organisé notre projet selon trois axes car ce site concerne à la fois un espace de circulation automobile important mais peu fréquenté (cours Clémenceau), un parvis de mairie peu valorisé et un patrimoine en ruines. Notre premier objectif est de requalifier la voirie automobile afin d'établir un véritable cours accessible et fréquenté par tous types d'usagers. Il s'agit ensuite de recréer un parvis digne d'une mairie pour y accueillir tous types de manifestations. Enfin, nous souhaitons redonner de l'attractivité au patrimoine en le réhabilitant.



Pour cela, il est nécessaire de retravailler les voies dédiées aux usagers du cours Clémenceau en diminuant l'emprise de la voiture. Un changement de revêtement permet de retrouver une véritable fonction de cours. Des bâtiments abritant commerces, espaces de coworking et un pôle enfance sont implantés dans l'alignement du bâti existant entre le cours et le parvis de la mairie afin de créer un espace intime qui stratifie et hiérarchise la multiplicité des usages. Les bâtiments libèrent des axes de vue permettant une transition vers l'histoire de la ville et une mise à distance au travers d'espaces paysagers. Un parcours d'eau relié à la fontaine est créé pour évoquer l'idée des douves qui se trouvaient anciennement sur place. Il est complété sur le parvis de la mairie par un miroir d'eau pour rendre omniprésent l'édifice, le magnifier et créer un îlot de fraîcheur. Cette composition au sol entre miroir d'eau, pavage et jardins induit subtilement des directions vers les remparts et la mairie. En face de l'édifice, vitrine du micro-village, l'office de tourisme accueille le visiteur dans un arsenal et des écuries réhabilités en locaux qui abritent des commerces ayant un lien étroit aux vieux métiers, ainsi qu'une brasserie ouverte sur une placette longeant un chemin de traverse. Le but est de recréer le microcosme d'un esprit villageois. Parallèlement, un aménagement autour du mur borgne du bastion permet de composer un espace culturel où mapping, performances, expositions temporaires, scène ouverte dynamisent l'entrée du cœur de ville.

(1) LES TRACÉS DES REMPARTS

- TRACÉ SUPPOSÉ
- TRACÉ AVÉRÉ
- DOUVE

DOTATION DES REMPARTS

- XII<sup>e</sup> SIÈCLE
- XIV<sup>e</sup> SIÈCLE
- XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

ÉDIFICES

- QUALIFICATION DE L'ÉDIFICE
- ARSENAL
- MAIRIE



(2) L'ARSENAL HIER ET AUJOURD'HUI

DATATION DES ÉDIFICES DE L'ÎLOT

- XIV<sup>e</sup> SIÈCLE
- XVI<sup>e</sup> SIÈCLE
- XVII<sup>e</sup> SIÈCLE
- XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

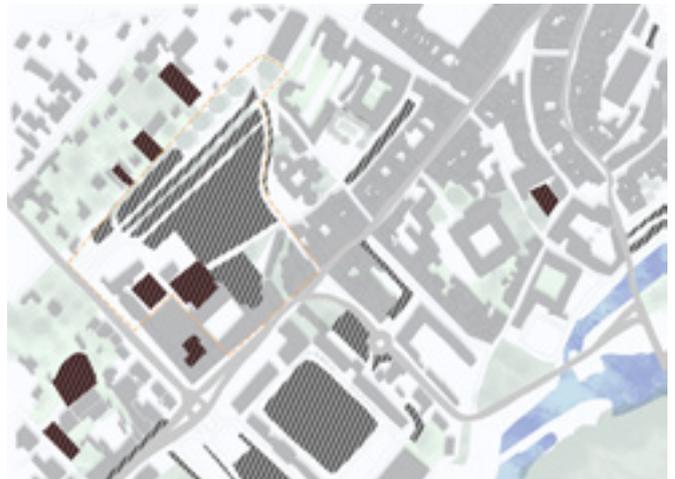
(3) UN ESPACE IMPERMÉABLE

- VÉGÉTATION
- ZONE ÉTUDIÉE
- BÂTI



(4) ZONES DE STATIONNEMENT

- PARKING PUBLIC
- PARKING SPÉCIFIQUE
- ZONE ÉTUDIÉE
- BÂTI



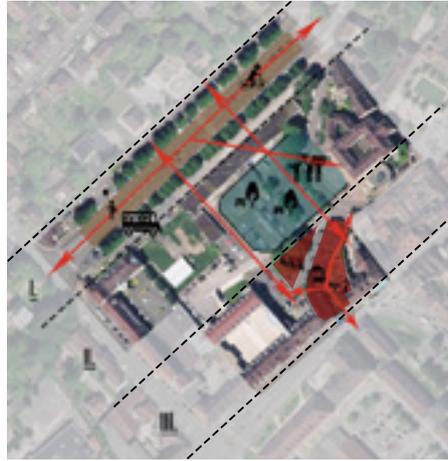


(5)

UN ESPACE À L'ABANDON,  
URGENT À REQUALIFIER

INCONVÉNIENTS,

ATOUTS



(6)

REPENSER L'ENSEMBLE  
DE L'ESPACE PUBLIC  
ET LES MOBILITÉS DU QUARTIER



(7)

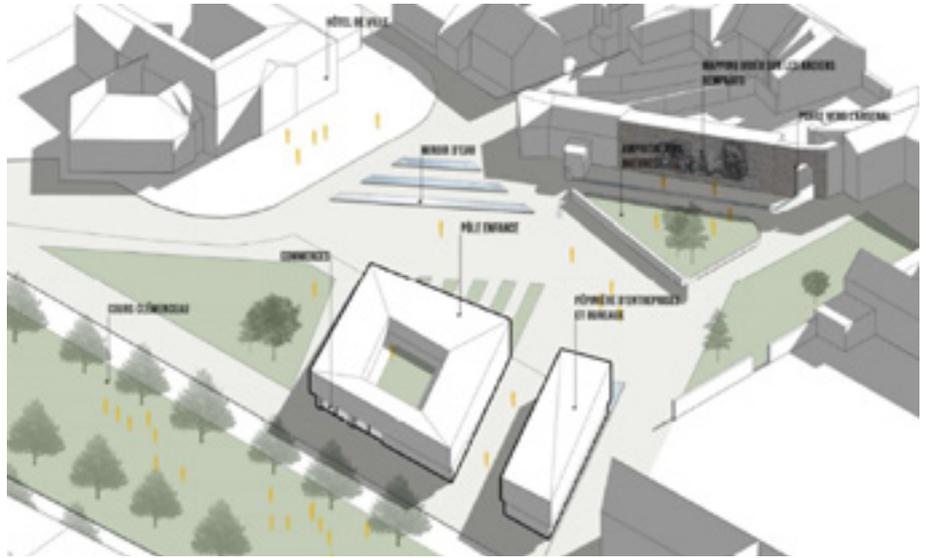
L'ARSENAL : MICRO-VILLAGE



(8)



(9)



(10)



(11)



(8) LE PASSAGE RÉAMÉNAGÉ

(9) IMPLANTATION DE NOUVEAUX USAGES ET DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

(10) RÉAMÉNAGEMENT DU COURS CLÉMENCEAU : PLUS DE VÉGÉTAL ET DE PIÉTONS

(11) ENTRÉE DU SITE DEPUIS LE COURS CLÉMENCEAU



Dole est une ville de Bourgogne-Franche-Comté, sous-préfecture du département du Jura. L'histoire de la ville débute au XI<sup>e</sup> siècle avec l'édification d'un bourg castral, à proximité d'une voie antique et d'un réseau fluvial : le Doubs. Le castrum évolue au fil des siècles. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, le bourg laisse place à une véritable forteresse (place stratégique du Comté de Bourgogne) sous la direction de Charles Quint. Le début du XVI<sup>e</sup> siècle voit une modification des fortifications qui se caractérise par un système défensif composé de bastions. Abrisé dans le réduit du bastion d'Arans, l'Arsenal voit le jour à proximité de la porte du même nom. A cette époque, un arsenal est un lieu stratégique où sont stockées les armes et munitions nécessaires à la défense de la ville. En 1688, les bastions sont rasés par ordre de Louis XIV, en raison d'une politique d'expansion de la ville. Cette ouverture a pour effet l'aménagement de nouvelles places ainsi que la construction de casernes et d'autres institutions. L'arsenal perd toutes ses fonctions et se retrouve noyé dans la masse. La révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> dicte de nouveaux changements : l'arrivée de la gare et du canal du Rhône au Rhin. La ville va continuer à s'étendre tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.



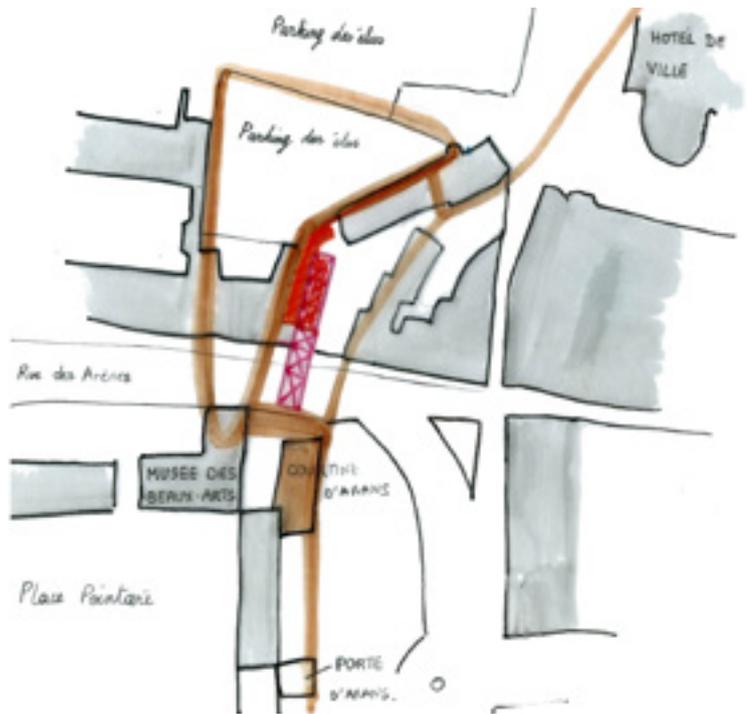
L'îlot de l'Arsenal a une superficie de 1390 m<sup>2</sup> et est ceinturé par les vestiges de l'ancien bastion. En son centre, on retrouve le bâtiment de l'arsenal, les écuries et d'anciens logements. L'arsenal est aujourd'hui une friche cachée du regard des habitants alors qu'il est classé aux monuments historiques. Il constitue un morceau d'histoire qui recèle des vestiges des différentes évolutions de la ville de Dole depuis le Moyen-Age. Sa situation est stratégique ; placé au sein du centre ville il est néanmoins enclavé et pourrait constituer un point stratégique pour la redynamisation du quartier et de la ville.



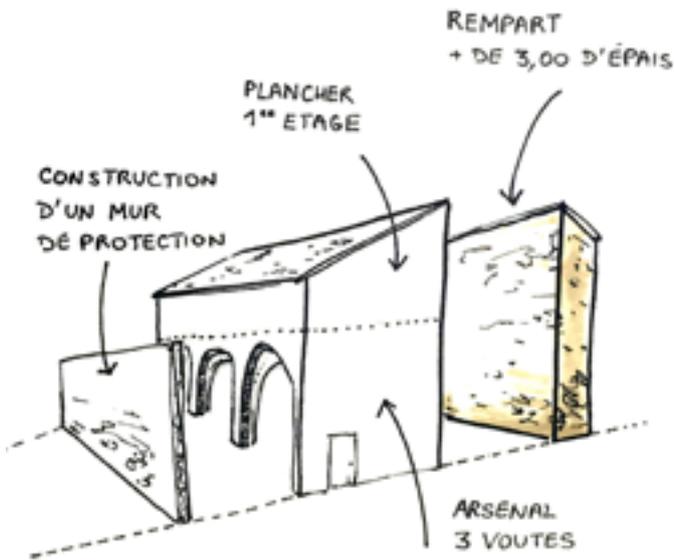
L'objectif du projet est de redonner à l'îlot une place au sein de la ville. Effectivement, les environs du site se caractérisent par des espaces de stationnement et des vides ponctués par différents équipements principalement publics. Ainsi, dans un esprit de mise en valeur du patrimoine architectural et culturel, nous souhaitons rendre le lieu plus agréable et attractif aux usagers, à l'image d'un point de repère dans le quartier. L'ouverture sur la ville est en opposition à l'état actuel de cette parcelle tournée vers l'intérieur et non sur la périphérie. Nous utilisons le point fort de la ville, le patrimoine, pour intégrer notre parcelle à l'échelle de la ville. Un deuxième enjeu est la création d'un passage pour lier les pôles du quartier. Dans cette démarche, notre projet propose en premier lieu un réaménagement du parking situé face à la mairie afin de le rendre modulable et capable d'accueillir des événements publics tout en optimisant les places de stationnement. Notre volonté est de lier tous les pôles du quartier et de fédérer les différents usages tout en valorisant le patrimoine fort du site. Notre projet accueille un skate parc dans la continuité du parking propice à attirer les jeunes dolois. Dans une logique de mixité sociale et d'entraide, nous proposons des espaces extérieurs adaptés à tous, des zones de partage avec un espace de coworking, ou encore une association d'entretien de vélos. L'ensemble résulte en un passage très végétal, lié au reste de la ville, à son patrimoine et au cœur des enjeux sociétaux actuels.

(1) EMPLACEMENT DU BASTION ET DE L'ARSENAL AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

- LES REMPARTS ET LE BASTION
- L'ARSENAL

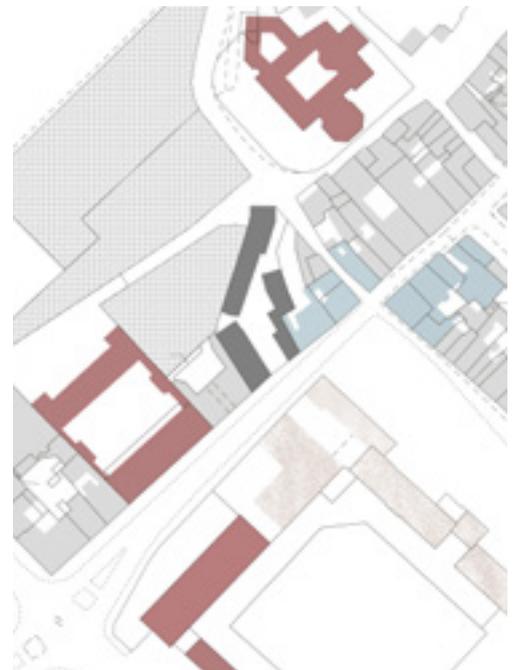


(2) L'HISTOIRE DE L'ARSENAL, LISIBLE DANS SON ARCHITECTURE



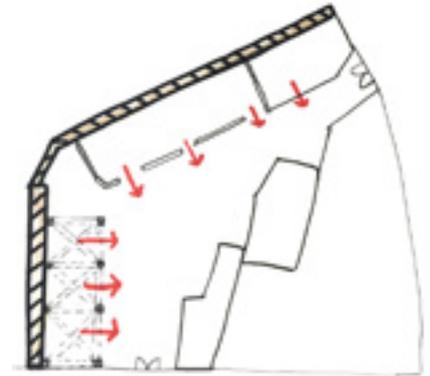
(3) ENJEU : CRÉER UN POINT DE CONVERGENCE FÉDÉRATEUR DANS UN CONTEXTE DIVISÉ

- LOGEMENTS
- SERVICES
- COMMERCES
- STATIONNEMENTS
- SITES CULTURELS

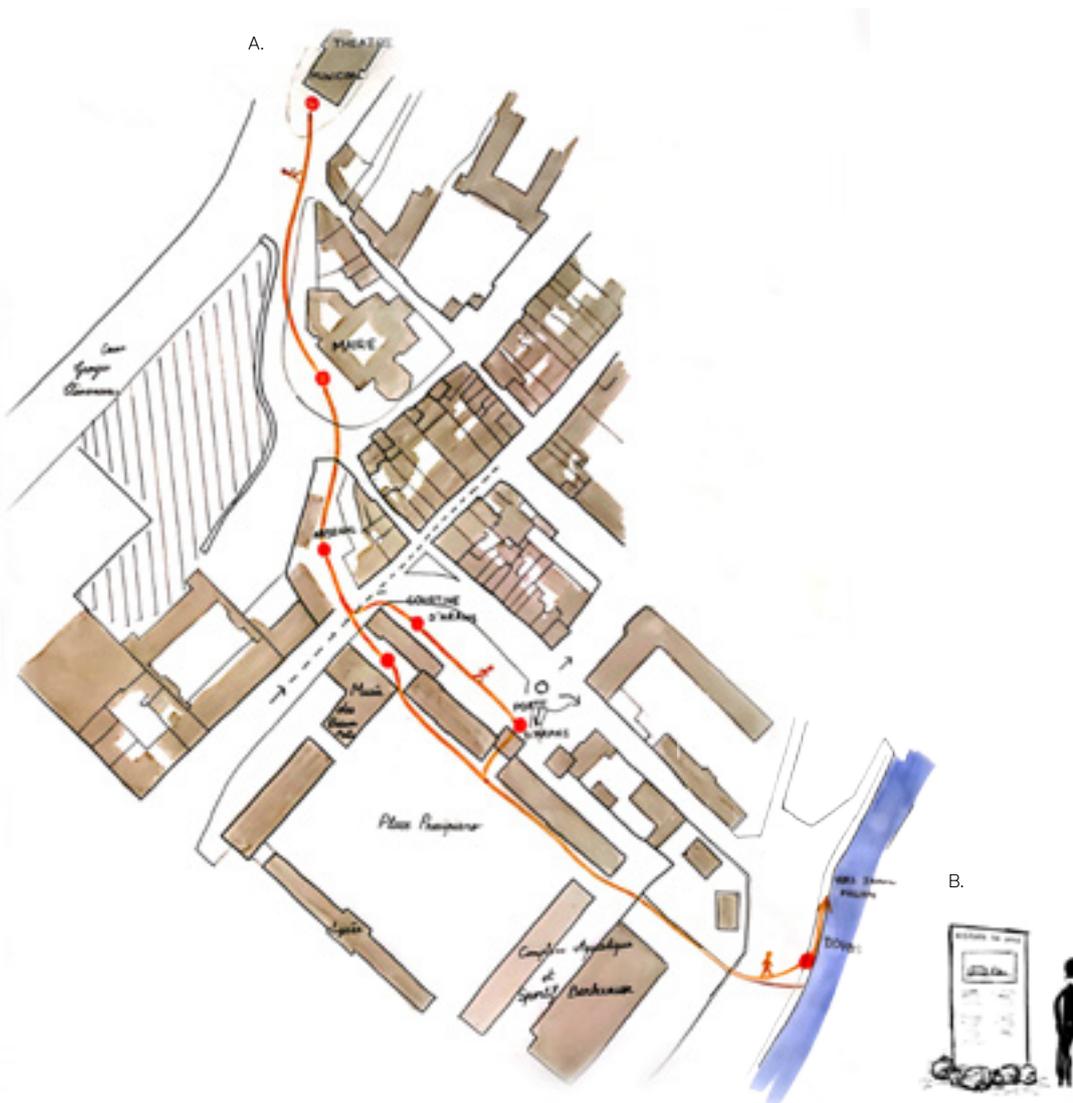




(4) UN BÂTI AU MILIEU  
D'UN GRAND VIDE NON QUALIFIÉ

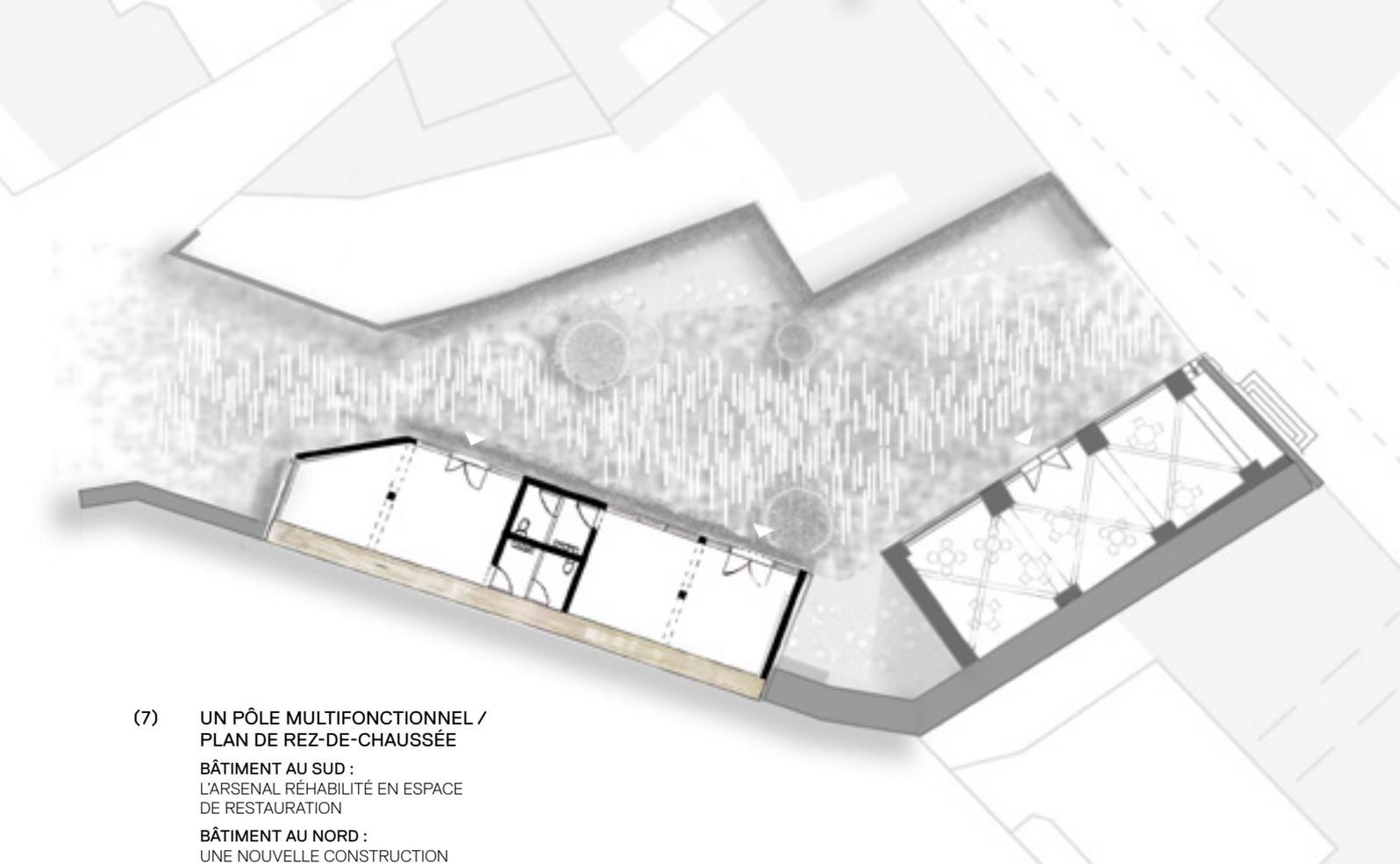


(5) CONSERVER L'OUVERTURE  
UNILATÉRALE DU BÂTIMENTS



(6) CRÉATION D'UNE BALADE CULTURELLE ET HISTORIQUE

A) UN PARCOURS DU THÉÂTRE JUSQU'AU DOUBS OU PLUS  
B) DES BORNES HISTORIQUES PONCTUANT LE PARCOURS

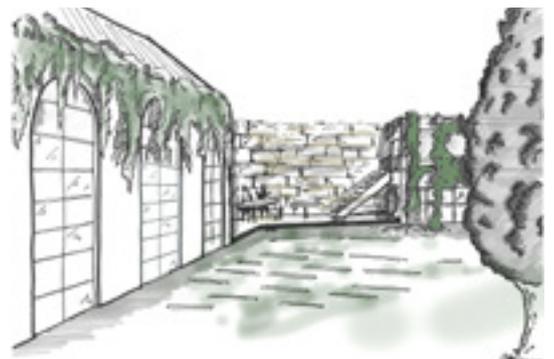


(7) UN PÔLE MULTIFONCTIONNEL /  
PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE

**BÂTIMENT AU SUD :**  
L'ARSENAL RÉHABILITÉ EN ESPACE  
DE RESTAURATION

**BÂTIMENT AU NORD :**  
UNE NOUVELLE CONSTRUCTION  
À L'EMPLACEMENT DES ÉCURIES,  
ABRITANT ESPACE DE COWORKING,  
LOCATION DE VÉLOS, SALLE  
POLYVALENTE,...

(8)



(9)



(8) AMBIANCE DE LA RUELLE RÉAMÉNAGÉE  
(9) ÉLÉVATION – FAÇADES VERS LA RUELLE

# L’ARSENAL, UN LIANT À REVITALISER

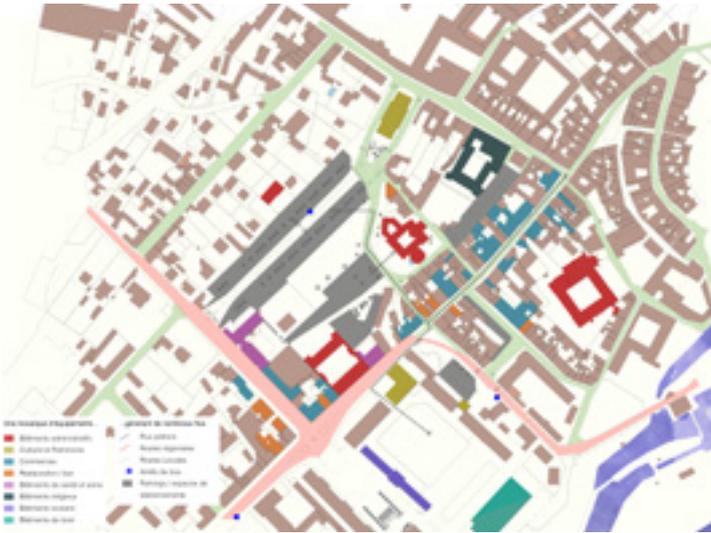


Au XV<sup>e</sup> siècle, la ville de Dole est détruite et cela entraîne une reconstruction intérieure des fortifications. Malgré le sinistre, une partie du rempart du XIV<sup>e</sup> siècle subsiste. A ses côtés se trouve l’Arsenal, logé derrière le bastion d’Arans. Installé le long des fortifications, l’arsenal de la ville, encore existant aujourd’hui, est l’un des seuls vestiges du système de défense médiéval de Dole, justifiant l’intérêt porté à ce bâtiment à revaloriser dans notre projet. En limite de la vieille ville, se trouve une friche dotée d’un important patrimoine historique. Nous observons l’omniprésence de vide à l’ouest offrant un espace inutilisé à aménager. Derrière l’Arsenal s’étendent un vaste parking et de nombreux arrêts de bus. De l’autre côté, un lycée, le Musée des Beaux-Arts ainsi qu’un complexe aquatique sont implantés. De ce fait, nous pouvons déduire qu’une liaison entre la cité administrative et l’ensemble scolaire et sportif peut être établie par le biais de l’Arsenal. Ces deux pôles génèrent d’importants flux piétons mais restent isolés l’un de l’autre malgré leur proximité géographique. Les enjeux et le programme nous semblent donc évidents : raccorder, aménager, revaloriser.

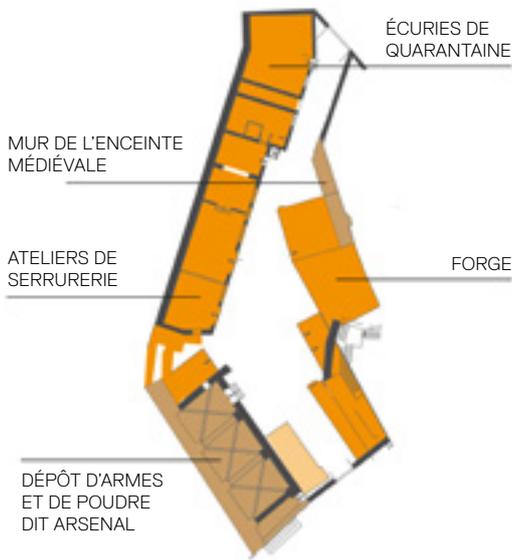


À la croisée de ces trois enjeux, le projet est pensé comme un liant à la fois géographique, social et historique. Nous avons d’abord opéré un diagnostic du bâti en retenant des critères comme l’état sanitaire ou la valeur historique des bâtiments. Après une analyse éclairée notamment par un archéologue, les corps de bâtiment du côté ouest de la parcelle sont déconstruits, ainsi qu’une partie des écuries et une portion du mur XVIII<sup>e</sup> au nord de la parcelle. Dans l’espace rendu disponible, une cafétéria (la Cafétéria des Ecuries) est installée pouvant accueillir la population lycéenne autant que les usagers professionnels du secteur. Cet espace traversant se veut tout de même intime de par sa configuration en piazza, mettant en lumière le mur témoin des fortifications du XIV<sup>e</sup> siècle. Il invite aussi le passant dans une salle d’exposition installée dans l’Arsenal. La restructuration propose de mettre à nu la façade originelle de l’Arsenal, marquée par des arcades en pierre bossée. L’étage, quant à lui, est traité de manière plus contemporaine en ouvrant les combles et en affichant une charpente métallique apparente. Depuis ces combles devenus espace extérieur, une transition est possible vers le parc du bastion, qui vient déplacer et remplacer une partie du parking. Le travail de nivellement du terrain suggère une promenade, à la manière d’un chemin de ronde.

Ce projet propose ainsi de tisser un lien dans ce quartier aujourd’hui trop aéré. En prime, la revalorisation d’un patrimoine architectural tout à fait étonnant pour une ville de cette échelle participe au projet Cœur de Ville porté par la mairie.



- (1) **NOMBREUX ÉQUIPEMENTS ET ESPACES PUBLICS À PROXIMITÉ MAIS UN MANQUE DE CONNEXION**  
**UNE MOSAÏQUE D'ÉQUIPEMENTS**
- BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
  - CULTURE ET PATRIMOINE
  - COMMERCES
  - RESTAURATION / BARS
  - BÂTIMENTS DE SANTÉ ET DE SOINS
  - BÂTIMENTS RELIGIEUX
  - BÂTIMENTS SCOLAIRES
  - BÂTIMENTS DE LOISIRS
- ... GÉNÉRANT DE NOMBREUX FLUX**
- FLUX PIÉTONS
  - ROUTES RÉGIONALES
  - ROUTES LOCALES
  - ARRÊTS DE BUS
  - PARKINGS / ESPACES DE STATIONNEMENTS



- (2) **UN PATRIMOINE PRÉCIEUX MAIS ENDOMMAGÉ QUI NÉCESSITE RÉAFFECTATION ET REVALORISATION**
- BÂTIMENT PRÉSENT EN 1674
  - BÂTIMENT CONSTRUIT AVEC LA CASERNE VOISINE EN 1750 ENVIRON



- (3) **UN SITE À LA FRONTIÈRE ENTRE VILLE MÉDIÉVALE ET VILLE MODERNE SOUMIS AUX DÉMOLITIONS ET RECONSTRUCTIONS**
- BÂTI ANTÉRIEUR À 1674
  - BÂTI CONSTRUIT APRÈS 1674
  - TRACÉ SUPPOSÉ ET VESTIGES DE L'ENCEINTE BASTIONNÉE, DÉTRUITE EN 1674
  - TRACÉ SUPPOSÉ ET VESTIGES DE L'ENCEINTE MÉDIÉVALE, DÉTRUITE EN 1489

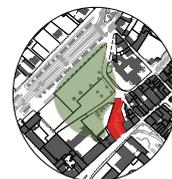


- (4) **UN ESPACE PEU BÂTI NÉCESSITANT UN AMÉNAGEMENT À PROXIMITÉ D'UN CENTRE ANCIEN TRÈS DENSE**
- BÂTI ESPACÉ
  - BÂTI DENSE
  - PARKING
  - NOTRE SITE

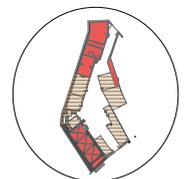
(5) **ENJEUX DU PROJET**



RACCORDER



AMÉNAGER



REVALORISER



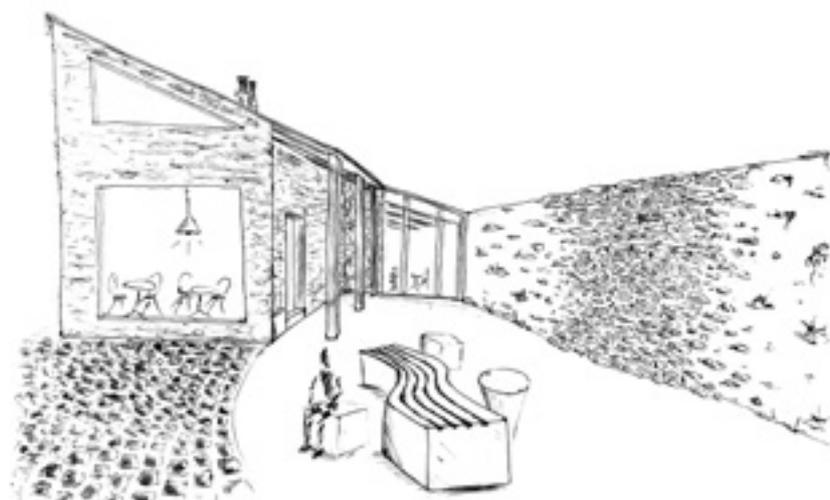
(6) ÉTAT ACTUEL



ÉTAT PROJETÉ

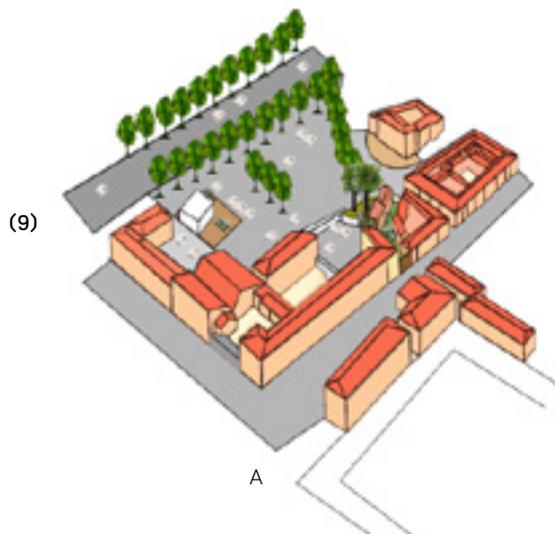


(7)



(8)

- (6) COUPES SUR L'ARSENAL EN REGARDANT VERS LE NORD
- (7) DÉAMBULATION CULTURELLE AUTOUR DE L'ARSENAL
- (8) VUE VERS LA CAFÉTÉRIA IMPLANTÉE DANS LES ANCIENNES ÉCURIES



B



(9) REQUALIFICATION DU QUARTIER ET DE SES ESPACES PUBLICS ET CRÉATION DU PARC DU BASTION  
A) AXONOMÉTRIE DU QUARTIER ACTUEL ET SON PARKING  
B) AXONOMÉTRIE DU PARC DU BASTION ET SON QUARTIER REMODÉLISÉ

In situ

# 03 ÎLE DU PASQUIER

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet

# L'ÉMERAUDE, UNE ÎLE AUX LOISIRS

Aurélie Husson

Ugo Fior – Louis Mortamet – Anna Pace  
Emeline Pequegnot – Eline Vollmer

Île du Pasquier



À l'origine, le Pasquier, situé à l'extérieur des fortifications de la ville et contraint par la zone inondable, est une aire marécageuse où se développent des activités de maraîchages. En 1702, un premier bâti apparaît avec la construction du Pavillon des Arquebusiers. Les arquebusiers appartiennent à un club et choisissent cet emplacement pour utiliser tout l'espace disponible sans encombre. Ils aménagent donc un centre de tir et composent un jardin structuré. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'espace est fracturé par l'arrivée du Canal du Rhône au Rhin, du Canal de Charles Quint et d'une voie de chemin de fer industrielle. Le projet d'un port bloque toute activité sur le site. Au XX<sup>e</sup> siècle, à la suite de l'abandon du projet portuaire, se développent à l'est des guinguettes, au nord des pavillons qui seront détruits plus tard et un vaste champ de Mars avec l'installation d'un hippodrome aujourd'hui disparu, un stade et des pistes d'athlétisme.



Dole, sous-préfecture de la Bourgogne Franche-Comté, est localisée entre deux métropoles régionales : Besançon et Dijon. Elle est bordée par le Doubs, axe de développement mais aussi de contrainte liée à la zone inondable. Dole est un territoire traversé par de multiples réseaux et possède un patrimoine historique riche favorisant le tourisme. Au niveau des mobilités internes, le centre historique présente une diversité de flux (automobiles, transports en commun, modes doux). En revanche, l'île du Pasquier, conséquence de la fracture du canal, est dépourvue d'accès aux mobilités douces. Proche du centre historique, elle ne présente pas de mixité, étant destinée quasi uniquement aux activités sportives. Ce site monofonctionnel est pendulaire : utilisé en journée et sans usage la nuit. Cette situation est due à une fracture historique.



Le premier enjeu est la valorisation du paysage en respectant la biodiversité présente sur place, notamment la ripisylve, et en créant des perspectives sur l'environnement proche et lointain. Le deuxième enjeu est d'éviter l'effet pendulaire et monofonctionnel en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle : offrir aux habitants du centre-ville l'accès à un espace paysager de qualité. Le troisième et dernier enjeu est de gérer les flux en créant de nouveaux accès et en restructurant les voies internes.



Le projet s'articule autour de la revalorisation du Pavillon des Arquebusiers, nouvelle porte d'entrée du site. Depuis le pavillon s'étend un jardin d'eau, organisé selon un dispositif semblable à ceux de Le Nôtre (les bassins de tailles différentes semblent avoir tous la même taille depuis le pavillon). Le long du jardin d'eau sont installés des pavillons, sortes de guinguettes accueillant diverses activités (restauration, atelier des tanneurs, produits du terroir, exposition,...). Les pavillons sont une intervention contemporaine dans le paysage naturel de l'île. Tous construits sur la base d'une même proportion, ils sont pourtant tous différents. Les structures sportives sont également rassemblées autour du jardin, et certaines infrastructures (comme les vestiaires) répondent aux guinguettes.

Le paysage est lui aussi retravaillé et mis en valeur. La voie verte, les gradins, le belvédère, un véritable théâtre de verdure et un laboratoire de la biodiversité se regroupent à la confluence du canal et du Doubs. Le camping est repensé comme un éco-camping, avec une piscine publique écologique qui permet la mutualisation des équipements. Une balade circulaire réservée aux piétons, cyclistes, et autres modes de transport doux est aménagée tout autour de l'île. Des venelles internes irriguent l'ensemble du site et renforcent le lien avec la commanderie tandis que les voitures sont invitées à stationner à la périphérie. Ainsi, l'île du Pasquier se transforme en un poumon vert pour la ville de Dole, dégageant de nombreuses vues sur le patrimoine naturel et architectural existant. Ce lieu propose un nouveau cadre de vie basé sur la mixité sociale et fonctionnelle en lien avec la biodiversité.



**(1) UN SITE AUX MOBILITÉS DOUCES PEU DÉVELOPPÉES**

**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

- DOUBS
- CANAUX
- ▨ ZONE INONDABLE
- POINTS / PASSERELLES
- SITE D'ÉTUDE

**DES MOBILITÉS NÉFASTES POUR L'ENVIRONNEMENT**

- VOIRIES PRINCIPALES
- TRAIN
- ARRÊTS DE BUS

**DES MOBILITÉS DOUCES À DÉVELOPPER**

- VOIE VERTE
- ⋯ ZONE PIÉTONNE



**(2) UN SITE MONOFONCTIONNEL DÉPOURVU DE MIXITÉ DES ÉLÉMENTS NATURELS ET ARTIFICIELS TÉMOINS D'UN PASSÉ HISTORIQUE**

- DOUBS
- CANAUX
- ANCIENNE VOIE FERMÉE
- LIMITES VILLE HISTORIQUE

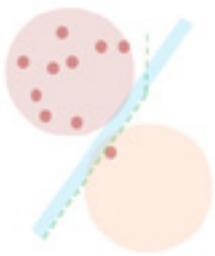
**TRANSITION DU CENTRE HISTORIQUE VERS LE SITE**

- PONTS
- VOIE VOITURES
- VÉLO ROUTE
- ZONE PIÉTONNE

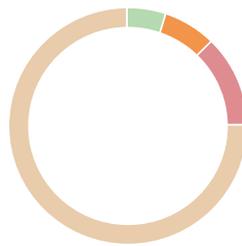
**DES ÉQUIPEMENTS LIÉS À UN MÊME OBJECTIF**

- SPORT
- LOISIRS
- COMMERCES
- ZONE DE BAINNADE AUTORISÉE

**(3) DES INÉGALITÉS D'ACCÈS ET DE RÉPARTITION DES TRANSPORTS**



UNE INÉGALITÉ D'ACCÈS SUR LA RIVE DROITE



RÉPARTITION DES MODES DE DÉPLACEMENTS DANS LA VILLE DE DOLE

- VOITURES
- BUS
- PIÉTONS
- VÉLOS

**(4) UN SITE AU DÉVELOPPEMENT MODÉRÉ DEPUIS LE XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

- A) XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : INSTALLATION DES ARQUEBUSIER
- B) XIX<sup>e</sup> SIÈCLE : ARRIVÉE D'INFRASTRUCTURE
- C) XX<sup>e</sup> SIÈCLE : DÉVELOPPEMENT DU CHAMP DE MARS
- D) XXI<sup>e</sup> SIÈCLE : INTERVENTIONS MODÉRÉES

- RIVIÈRE ET CANAUX
- ZONE D'ÉTUDE
- ▭ ANCIENNES FORTIFICATIONS
- FORTIFICATIONS
- ESPACES BÂTIS
- ESPACES AGRICOLES
- ESPACES NATURELS
- GRANDS AXES



- (5) ENJEU N°1 : METTRE EN SCÈNE LE PAYSAGE
- (6) ENJEU N°2 : AMÉLIORER LES FLUX ET L'ÉQUILIBRE ENTRE MODES DE TRANSPORT
- (7) ENJEU N°3 : RESTRUCTURER LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET APPORTER UNE MIXITÉ D'USAGES

(5)



(6)



(7)





(8)

(9)



(10)



(11)

(12)

(8) L'ÉMERAUDE, UNE ÎLE AUX LOISIRS

(9) PLAN MASSE DU PROJET

(10) LE JARDIN D'EAU ET SES PAVILLONS

(11) LES GINGUETTES ET STRUCTURES SPORTIVES LE LONG DU JARDIN D'EAU

(12) THÉÂTRE DE VERDURE AU SUD DE L'ÎLE



Après une visite attentive du site et une étude de son fonctionnement, il nous est très vite apparu comme le véritable poumon vert de la ville de Dole. Bordée successivement par le canal du Rhône au Rhin, le canal Charles Quint et le Doubs, cette vaste étendue de dix-sept hectares bénéficie d'une place privilégiée en regard de la vieille ville avec notamment une vue imprenable sur la Collégiale Notre-Dame. Cette position stratégique se révèle être dans un même temps assez périlleuse. Une grande partie du terrain est située en zone inondable, des aléas naturels qui sont sans conteste très importants dans l'élaboration de notre projet.

Au fil des siècles, l'île a rempli des fonctions diverses. D'une simple prairie communale à un champ d'armes et lieu de vie, elle comprend aujourd'hui huit terrains de sport en plein air (dont un stade avec des gradins et vestiaires), un skatepark, un parking de 1500 places, un camping, des péniches privées et l'ancien Pavillon des Arquebusiers (inscrit aux Monuments Historiques). L'aménagement prochain d'une piste cyclable sur l'ancienne voie de chemin de fer révèle un autre défi, l'objectif étant de l'intégrer à sa juste valeur.



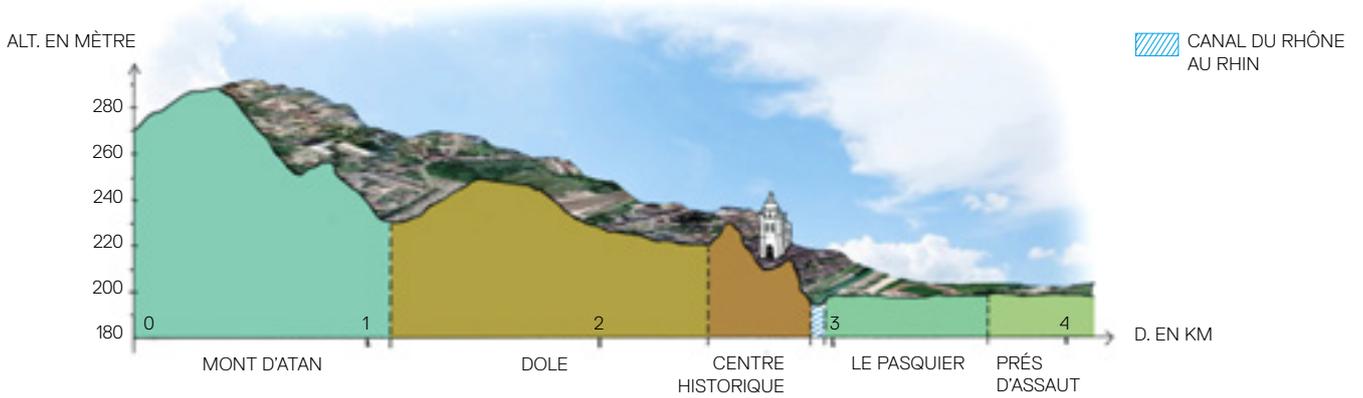
Une fois l'ensemble de ces données récoltées plusieurs questionnements sont apparus. La totalité de ces équipements est-elle justifiée ? Le nombre d'équipements n'est-il pas disproportionné pour une ville moyenne comme Dole ? L'accessibilité et les abords de l'île ne doivent-ils pas être retravaillés et corrigés ? Une revalorisation du pavillon ainsi que des vestiaires et sanitaires ne sont-ils pas à prévoir ? Notre objectif est de proposer un projet où des équipements sportifs exclusivement de plein air trouvent leur place. Cependant, un point important selon nous est d'éviter les doubles emplois avec l'important complexe aquatique en construction au centre-ville par exemple. Le programme est apparu au fil d'analyses, d'échanges et de témoignages avec des représentants de la mairie et des utilisateurs. Ainsi, nous avons pris le parti de conserver les fonctions actuelles du site correspondant à un patrimoine immatériel apprécié de ses utilisateurs. L'enjeu consiste à le revaloriser, le rendre plus accessible et attractif pour tous et accentuer notamment le caractère naturel du site.



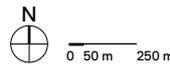
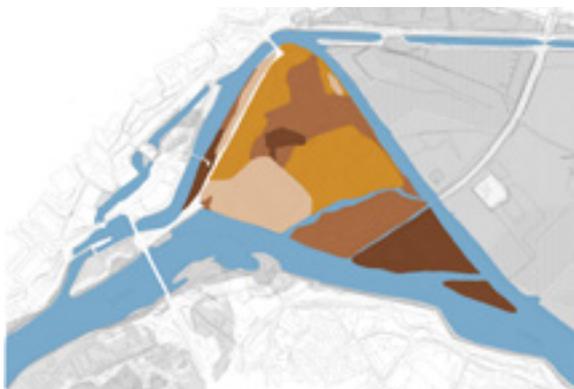
Notre ambition est de réaliser une balade architecturale. Ainsi, une nouvelle identité est redonnée au pavillon en le transformant en musée sur l'histoire du sport à l'échelle régionale. La configuration de ce musée offre une déambulation complète au sein de ce bâtiment patrimonial. Marquant le point de départ du parcours, un nouveau stade est créé au sud de l'île. Loin de s'imposer comme un obstacle, ce bâtiment qui abrite les sanitaires et les vestiaires constitue un élément phare de notre balade. Son toit sort de terre, créant un nouveau relief sur l'île nous invitant à poursuivre le chemin. De par son implantation, il offre un point de vue remarquable sur la Collégiale Notre-Dame, donnant à voir sans être vu.

L'ancien camping laisse place à un parc aménagé et arboré où la nature reprend possession des lieux. La création d'un étang participe au développement d'une biodiversité dans le site. À l'extrémité sud de l'île, un nouveau camping avec des logements insolites est implanté. Tirant parti des grands arbres qui se trouvent sur l'île, il propose des nuits atypiques dans les arbres. Les cabanes bénéficient d'une double vue privilégiée à la fois sur la Collégiale et sur la confluence du Doubs et du canal Charles Quint. Les terrains de sport prennent place à la sortie du parc arboré. Un parking avec un traitement paysagé occupe le sud ouest de l'île. L'actuel accès piéton pour la passerelle est conservé. L'axe routier permettant de relier l'île à la vieille ville est déplacé un peu plus en retrait sur la parcelle de façon à recréer un aménagement plus agréable, calme et dépaysant au bord du canal, faisant écho aux berges le long de la rue des Tanneurs. Il vient conclure cette balade architecturale.

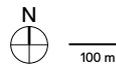
(1) UN RELIEF OFFRANT UN PANORAMA SUR LA VIEILLE VILLE



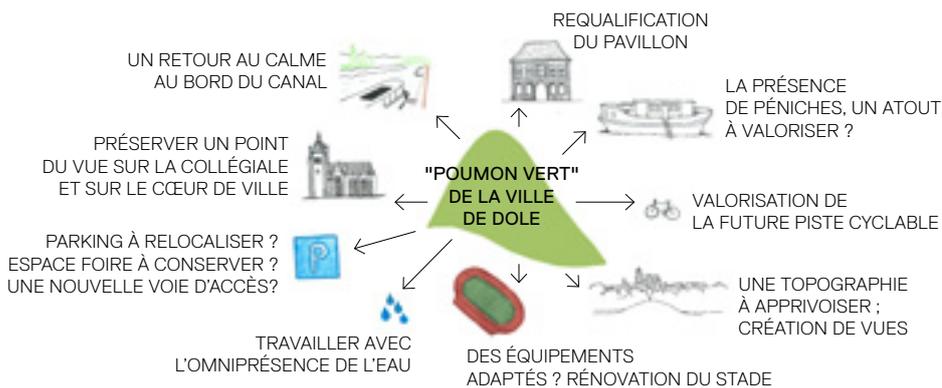
(2) UNE ÎLE SUJETTE AUX RISQUES D'INONDATIONS



(3) UNE MULTITUDE D'ÉQUIPEMENTS



(4) LES ENJEUX DU PROJET :



(5) UN SITE REVALORISÉ, UN BIEN-ÊTRE RENFORCÉ





(6)

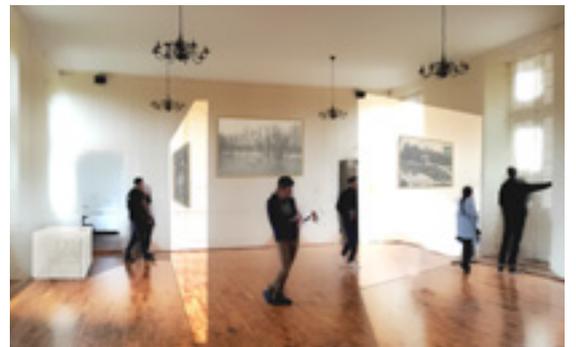


(7)



(8)

(9)



- (6) LE PASQUIER : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA VILLE
- (7) LA PORTE D'ENTRÉE D'UN PAYSAGE
- (8) LE VERTUOSE : UN BÂTIMENT QUI DONNE À VOIR SANS ÊTRE VU
- (9) UN MUSÉE INSTALLÉ DANS LE PAVILLON DES ARQUEBUSIERS



Le site du Pasquier est avant tout une île. Entouré par le lit naturel du Doubs, le canal Charles Quint et le canal du Rhône au Rhin, il s'étend sur près de 24 hectares. Le Pasquier se trouve dans le projet Dole Grand Cœur et propose une grande liberté d'aménagement. En effet, son Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) est en révision. Beaucoup de choses sont donc à écrire et à inventer.

Le site se situe au sud de Dole. Sa topographie (vaste plaine en contrebas du cœur historique) accentue le sentiment d'espace et offre des vues sur la Collégiale, dominant l'ensemble de la ville. La frontière du Pasquier se matérialise par le canal du Rhône au Rhin (datant de 1833) qui longe les fortifications de la ville. Historiquement axe de commerce important, le canal est devenu une voie touristique majeure, reliant Marseille à Amsterdam. Le passé du site est également illustré par le Pavillon des Arquebusiers qui abritait au XVIII<sup>e</sup> siècle le siège de la société des Chevaliers de l'Arquebuse. Après plusieurs vies, le bâtiment est actuellement dans un mauvais état de conservation. Outre le PSMV, le Pasquier se trouve en zone rouge de risque d'inondations de la vallée moyenne du Doubs, ce qui rend le terrain inconstructible. L'accès au site se fait par une grande aire de stationnement en bordure de route qui se prolonge sur les rives du canal. La voiture y est omniprésente. Des installations vétustes et préfabriquées ponctuent la visite. Leurs usages reflètent l'activité majeure du site : la pratique sportive en plein air. On y trouve en effet de nombreux terrains de football, de rugby, une piste d'athlétisme et un terrain d'honneur avec tribune. Le Pasquier accueille quelques équipements touristiques, tel qu'un port de plaisance, un camping et Dole les Bains. La voie Eurovélo 6 ainsi qu'une ancienne voie ferrée qui doit devenir une voie verte entourent plus largement le site.



Forêts de ces constatations, les enjeux du site se sont peu à peu dessinés. Le premier d'entre eux porte sur la préservation du patrimoine. Il apparaît important de restaurer le Pavillon des Arquebusiers et de recréer le champ de Mars autrefois présent. La voie de chemin de fer, riche également d'un passé industriel doit être intégrée au projet, tout comme le canal. Ensuite, le besoin évident d'équipements sportifs et de loisirs incite à conserver la zone de terrains de sport et de créer des aménagements tels que des vestiaires, des promenades, un solarium... Pour renforcer l'activité de l'île (enjeu majeur), il est proposé d'y développer des bars, des restaurants et de préserver le camping. Enfin, la redistribution des stationnements est à revoir pour diminuer l'omniprésence de la voiture sur le site. L'accessibilité reste cependant indispensable et les différentes voies piétonnes et cyclables doivent y être intégrées.



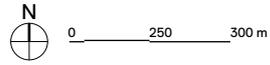
Plusieurs scénarios sont possibles. Le premier met en évidence le futur du lieu si aucune intervention n'est effectuée : le développement de parking, la vétusté d'un patrimoine vieillissant, peu ou mal entretenu et un territoire qui n'est ni exploité ni conquis par ses habitants.

Le deuxième scénario propose d'apporter quelques améliorations à l'existant. Tout d'abord, l'aire de stationnement présente aux pieds des fortifications est remplacée par une promenade en bordure de rive. Le Pavillon des Arquebusiers est entièrement rénové et le champ de Mars permet de créer des percées visuelles. Les terrains sportifs sont conservés. De plus, les modifications de la voirie permettent de mieux guider les flux : les voitures ne longent plus les rives du canal Charles Quint, devenues piétonnes, mais doivent emprunter l'allée du Doubs rêveur pour rejoindre le camping.

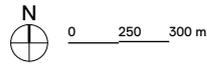
Le scénario final consiste en l'aménagement d'un jardin à la française structuré par des axes visuels forts permettant au Pavillon des Arquebusiers de devenir le point central de notre composition. Les limites de l'île sont redéfinies, notamment par la création d'un port sur le canal Charles Quint et l'implantation de maisons flottantes. Le terrain d'honneur prend désormais place face au cœur historique de Dole, avec la Basilique Notre Dame comme paysage. L'aire de stationnement est, dans ce scénario, totalement redistribuée et la promenade sur les rives rendue piétonne. Un travail à l'échelle architecturale permet de créer des bâtiments démontables qui abritent des vestiaires pour Dole les Bains ainsi que pour les terrains sportifs. La préservation de l'esprit du site, naturel et sauvage, anime la pensée du projet dans ces deux derniers scénarios.

(1) AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS À PROXIMITÉ

-  BARS ET RESTAURANTS
-  ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
-  PATRIMOINE HISTORIQUE
-  PARKINGS

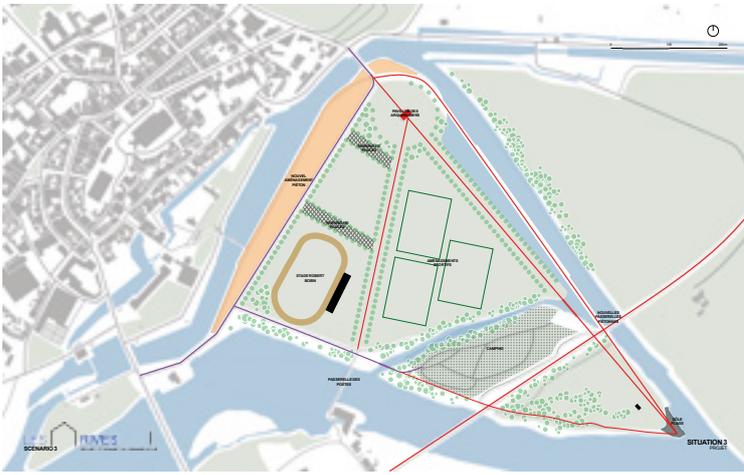


(2) LA ZONE INONDABLE RECOUVRE L'ENSEMBLE DU SITE.  
ON NE PEUT PAS CONSTRUIRE.



(3) CARTE POSTALE ANCIENNE  
LORS DE LA CRUE DE 1910

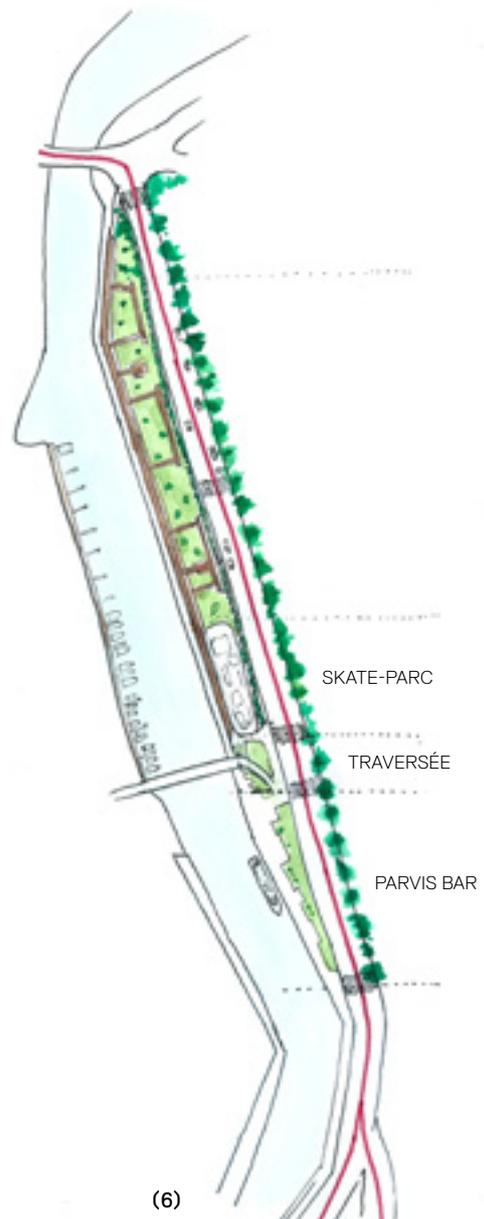




(4)



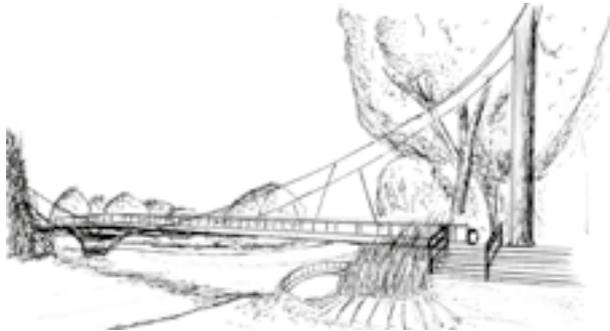
(5)



(6)

- (4) PLAN MASSE AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS
- (5) LE VILLAGE FLOTTANT
- (6) LE VILLAGE FLOTTANT INSTALLÉ SUR LE CANAL CHARLES QUINT
- (7) NOUVEL AMÉNAGEMENT PIÉTON LE LONG DU PORT
- (8) UNE PROMENADE AU PIED DE LA VILLE HISTORIQUE
- (9) UNE PASSERELLE PIÉTONNE POUR RELIER L'ÎLE À SES ENVIRONS

(7)



(8)



(9)





Lors de plusieurs visites de sites, nous avons remarqué que les équipements sportifs peuvent être mieux utilisés. Nous avons mené également un état des lieux du Pavillon qui met en lumière un manque d'entretien mais une utilisation correcte. Plusieurs discussions avec des usagers des équipements sportifs et des péniches sur le canal ainsi qu'avec des campeurs nous ont confirmé que le site du Pasquier est un lieu agréable mais en manque d'une réelle valorisation. Le travail d'analyse historique mené en parallèle nous a conforté dans cette idée alors que ce site a longtemps été un lieu de loisirs privilégié, où la nature et la ville se rencontrent.



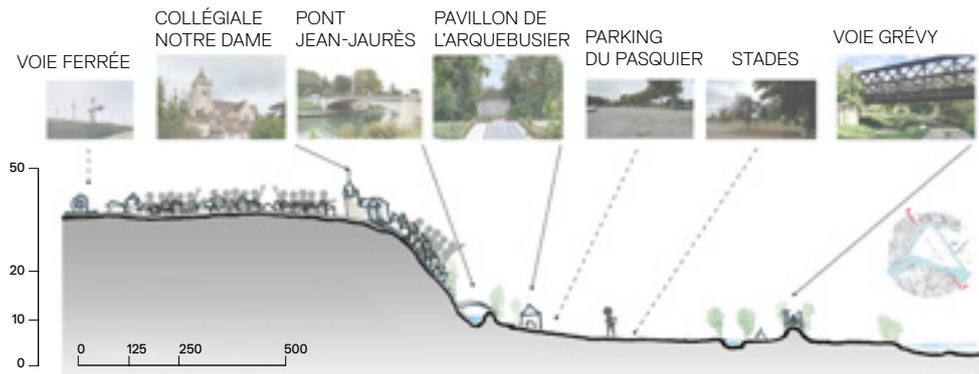
Dès notre première visite du Pasquier, il nous a paru essentiel de minimiser le plus possible notre impact dans le but de préserver de grandes qualités paysagères. Le travail d'analyse nous a permis de dégager deux enjeux majeurs. D'une part, le site doit être remis en relation avec le centre de Dole, très proche mais non connecté. D'autre part, les qualités paysagères que nous avons remarquées doivent être mises en valeur pour renforcer l'identité culturelle et sportive du Pasquier.

Notre programme s'appuie sur un travail d'accès au site pour les piétons, une composition du site en trames sportives et récréatives claires, ainsi qu'une préservation de son caractère sauvage.



Notre projet propose de nouer un lien solide entre la nature et la ville à travers la reconstitution de l'ancien mail (promenade bordée d'arbres), l'aménagement des berges et du camping afin de proposer aux touristes un chemin d'accès au parcours historique, et un parcours dans la forêt. Le passant est guidé à travers un circuit et nos aménagements lui font découvrir des points de vue remarquables en valorisant les qualités paysagères du site.

(1) **UNE RUPTURE FORTEMENT MARQUÉE,  
PAR UNE TOPOGRAPHIE ET UNE DENSITÉ VARIÉES**



(2) **UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ACCÈS PEU PRATIQUÉS**

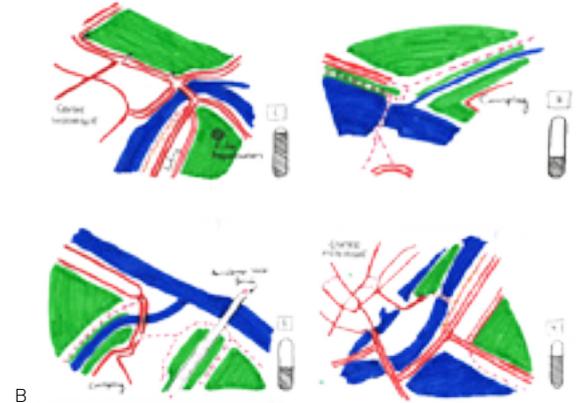
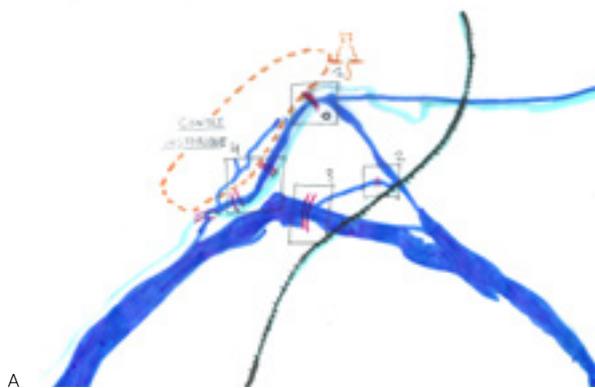
A — REPÉRAGES DES DIFFÉRENTS ACCÈS AU SITE  
B — ZOOM SUR CHACUN DES ACCÈS À L'ÎLE

**DES ACCÈS DIVERSIFIÉS**

- PONTS
- PONTS PIÉTONS

**DE GRANDS POTENTIALS TOURISTIQUES INEXPLOITÉS**

- COURS D'EAU
- VOIE GRÉVY
- EUROVÉLO ROUTE 6
- PARCOURS DU CHAT PERCHÉ



(3) **UNE RUPTURE FORTEMENT MARQUÉE  
PAR DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET URBAINS**

**DES ESPACES PAYSAGERS TRÈS DISTINCTS**

- ESPACES VÉGÉTALISÉS
- ESPACES MINÉRALISÉS
- COURS D'EAU

**DES USAGES SPÉCIFIQUES**

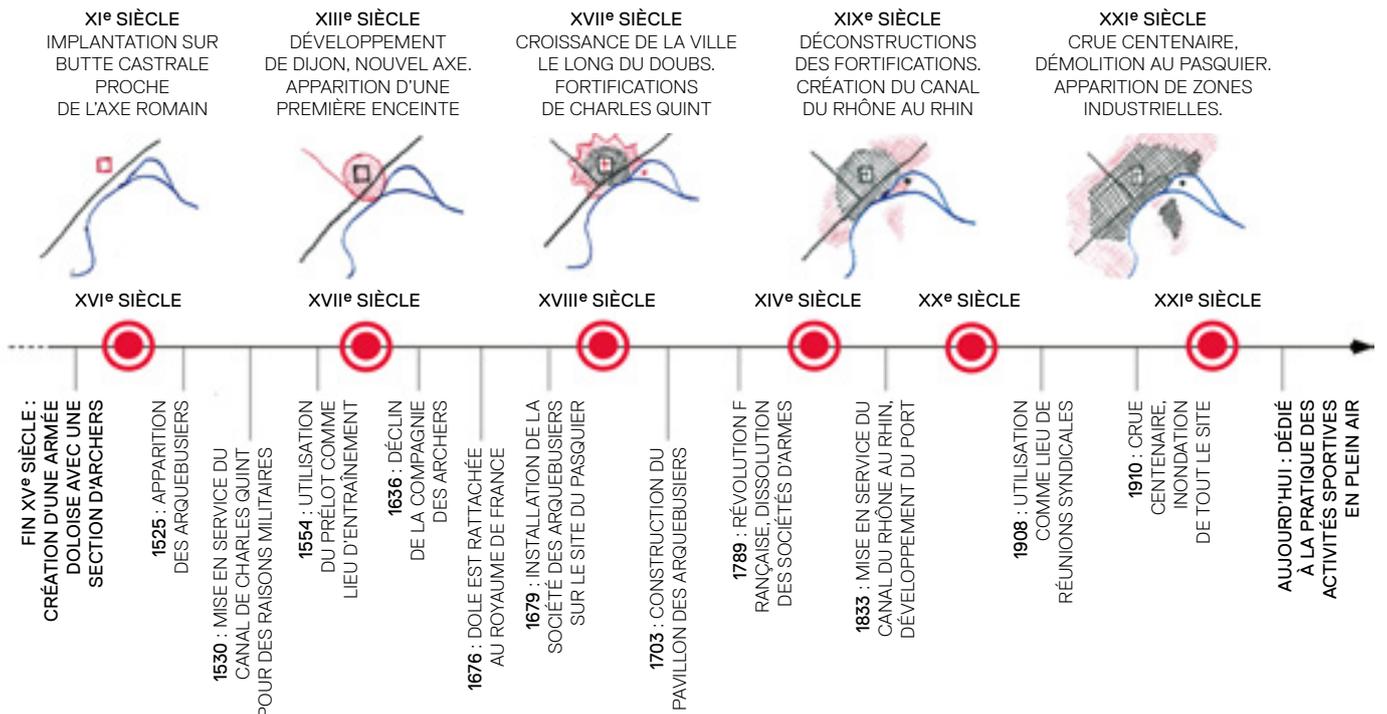
- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- COMMERCES ET ACTIVITÉS CULTURELLES

**DÉFINIS PAR LE PPRI (RISQUES D'INONDATIONS)**

- ZONES DE CRUES DÉCENNALES
- ZONES DE CRUES CENTENAIRES



(4) UN SITE QUI ÉVOLUE AVEC LA VILLE ET LES ENJEUX DE CHAQUE ÉPOQUE



(5) ENJEUX DU PROJET

**EXPLOITER LES QUALITÉS PAYSAGÈRES ET HISTORIQUES DU SITE À TRAVERS LES USAGES**

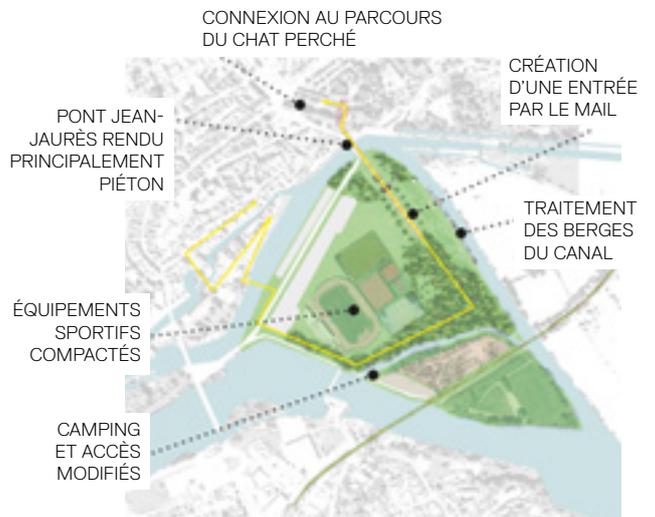
- DIVERSIFIER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- TRAITER ET AMÉNAGER LES BERGES DU CANAL
- METTRE EN VALEUR LES POINTS DE VUE REMARQUABLES

**CRÉER DU LIEN AVEC LE CENTRE HISTORIQUE**

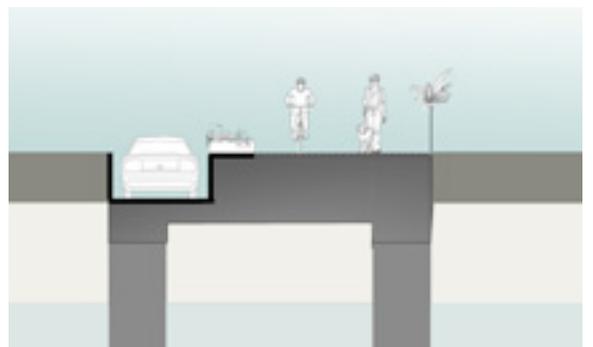
- INSÉRER LE SITE AU PARCOURS TOURISTIQUE DU CHAT PERCHÉ
- TRAVAILLER LES ACCÈS DES MOBILITÉS DOUCES
- TRAITER LA LIMITE AVEC LE PARKING
- TRAITER L'ENTRÉE PAR LE PAVILLON DES ARQUEBUSIERS



(6) PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS : RENFORCER L'IDENTITÉ DU PASQUIER



(7) RENDRE LE PONT JEAN JAURÈS AUX PIÉTONS

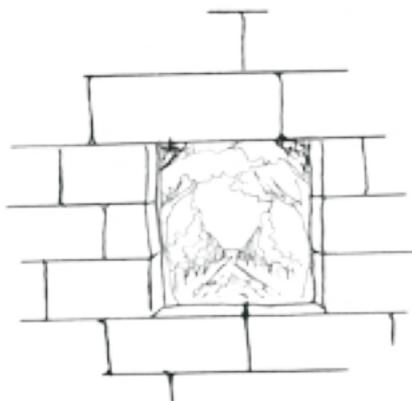


- (8) AMÉNAGER LES BERGES DU CANAL CHARLES QUINT
- (9) INSÉRER DES FOLIES POUR PONCTUER LE PARC PAYSAGER
  - EXEMPLE DE FOLIE : UN CADRAGE
  - VUE SUR LA PERSPECTIVE PAYSAGÈRE À TRAVERS LE CADRAGE

(8)



(9)





Dole est une ville située entre Dijon et Besançon, dans une région majoritairement peu urbanisée, en bordure du Doubs et traversée par plusieurs canaux. Le secteur d'étude se trouve en contre-bas du centre-ville, sur un terrain plat. Sa proximité directe avec les zones d'activités lui permet d'être un secteur attractif avec des atouts majeurs, comme la présence d'infrastructures telles que des équipements sportifs ou des espaces de loisirs. De plus, le Pavillon des Arquebusiers, monument classé et inscrit, se trouve sur notre site. Bordés de tous ses côtés par l'eau, ce site présente de nombreux atouts paysagers et des points vues directs sur la vieille ville et ses monuments. Néanmoins, les installations vétustes et sa situation en zone fortement inondable sont de véritables inconvénients à étudier.



Les enjeux sont la création d'une entrée principale, la mise en valeur du patrimoine, l'aménagement des berges du canal, la rationalisation des installations ainsi que la mise en valeur des points de vues sur les quartiers historiques.



Plusieurs interventions sont envisagées sur l'ensemble de l'île du Pasquier. Actuellement notre site ne présente pas d'entrée précisément définie. Nous proposons la création d'une entrée principale symbolisée par le Pavillon des Arquebusiers, élément remarquable de ce secteur, afin d'en faire un point d'accueil pour les visiteurs. Il est réhabilité et mis en valeur par la plantation d'une allée de platanes traditionnelle dans son prolongement. Dans un second temps, nous souhaitons piétonniser les abords du canal Charles Quint afin d'en faire un lieu convivial et agréable. Nous proposons donc d'y implanter un bâtiment éphémère pour les périodes estivales ainsi que deux terrains de pétanque. Afin de favoriser l'accès direct à notre site depuis la voie douce, nous proposons de la connecter par l'intermédiaire d'une rampe. Ces propositions induisent le déplacement de l'entrée du camping vers une zone moins fréquentée et plus proche de la route départementale.

Les besoins actuels obligent à conserver des services existants. Pour cette raison, nous choisissons de les conserver en les modernisant. Les installations sportives peuvent être mieux organisées. Nous souhaitons les répartir de manière à créer un pôle central et plus accessible regroupant les différentes fonctions nécessaires : une tribune, des vestiaires, des sanitaires, et des salles de sport en intérieur. Enfin, nous décidons de déplacer les tribunes pour les implanter sur une partie offrant une vue imprenable sur la Collégiale et les hauteurs de Dole.

À travers ce projet, nous souhaitons mettre en valeur les différents atouts du site, notamment au niveau paysager et accessibilité tout en préservant la quasi-totalité des installations présentes à l'origine.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

XX<sup>e</sup> SIÈCLE



(1) UN PASSÉ VISIBLE SUR LE SITE ACTUEL

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

- BÂTI ANCIEN
- FORTIFICATION

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

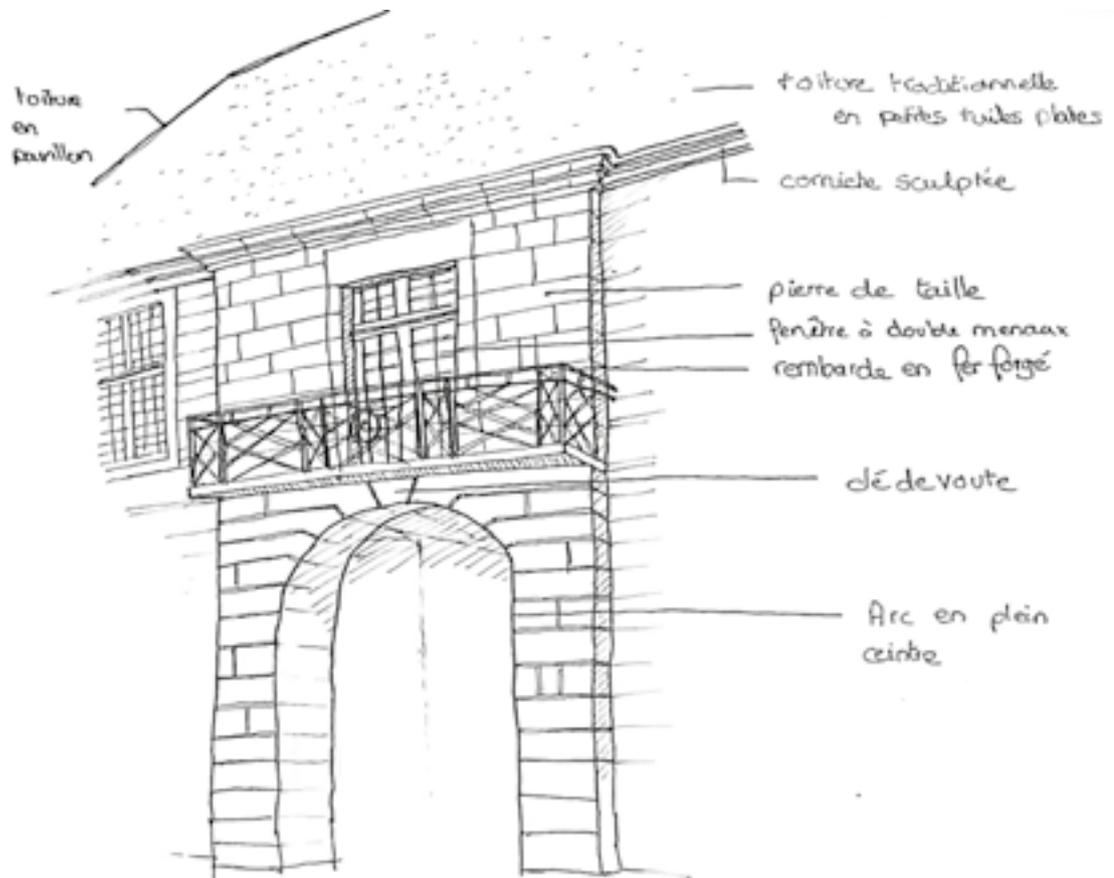
- BÂTI ANCIEN
- BÂTI DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE
- SITE INDUSTRIEL

XX<sup>e</sup> SIÈCLE

- BÂTI ANCIEN
- BÂTI DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE
- INFRASTRUCTURE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE



(2) LES QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DU PAVILLON

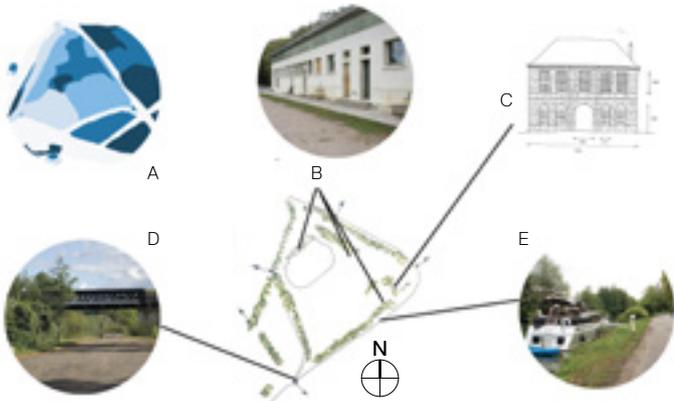


**(3) DES ENJEUX VARIÉS  
VALORISER LES ATOUTS PAYSAGERS DU SITE**

A) DES ZONES D'INONDATION À PRENDRE EN COMPTE  
INTENSITÉ DE L'ALÉA :

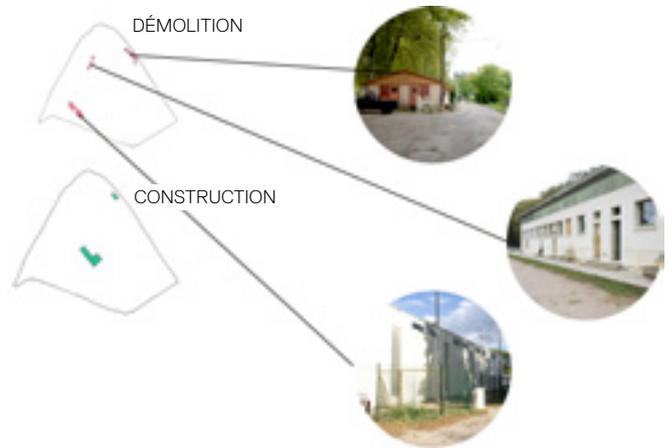
- TRÈS FORT
- FORT
- MOYEN
- FAIBLE

B) DES STRUCTURES SPORTIVES À RATIONALISER  
C) LE PAVILLON DES ARQUEBUSIERS À REQUALIFIER  
D) CONNECTER LA VOIE DOUCE À NOTRE SITE  
E) LES BERGES DU CANAL À REPENSER



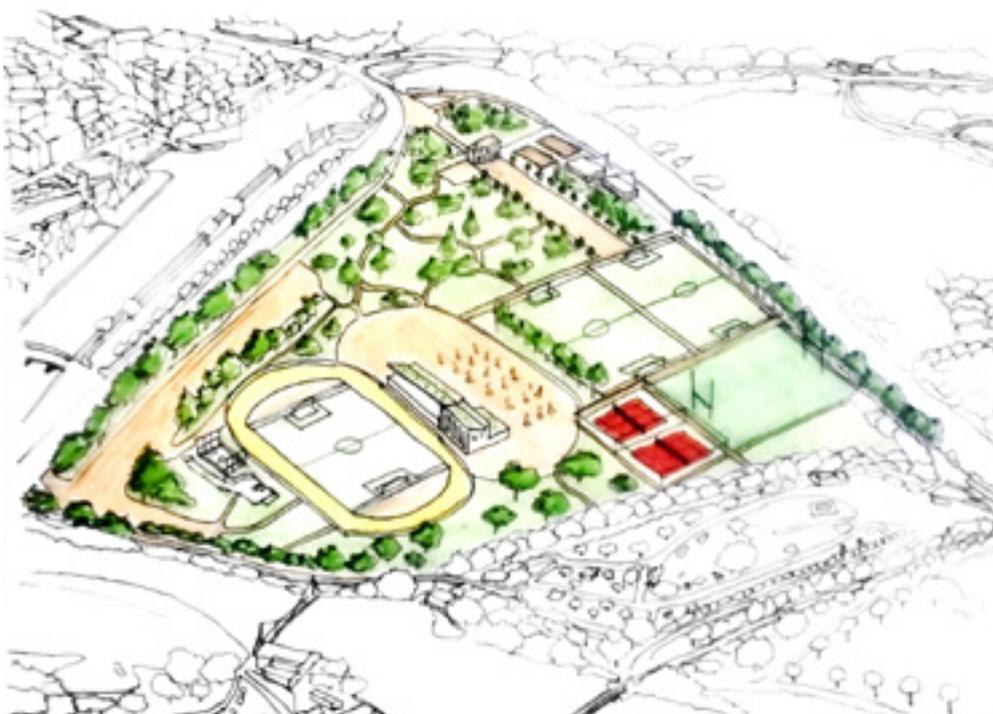
**(4) PROGRAMME**

- CRÉER UN PONT POUR DÉPLACER L'ACCÈS DU CAMPING
- RÉAMÉNER LES BERGES
- CRÉER UNE PASSERELLE POUR FAVORISER UN ACCÈS À LA VOIE DOUCE
- UNIFIER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS UN SEUL BÂTIMENT
- MODIFIER L'ENTRÉE DU SITE
- RÉHABILITER LE PAVILLON DES ARQUEBUSIERS
- CRÉER UN ESPACE ACCUEILLANT UNE GUINGUETTE ÉPHÉMÈRE EN PÉRIODE ESTIVALE



**(6) RÉAMÉNAGEMENT  
DES BERGES DU CANAL**

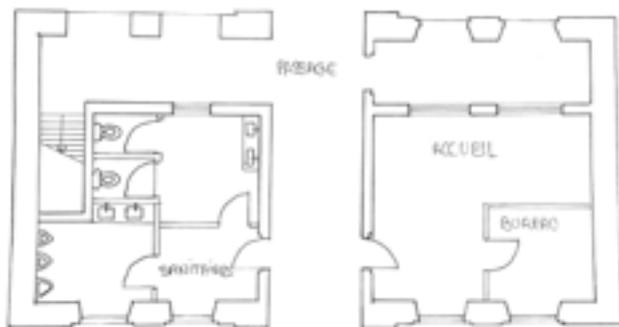
**(5) VUE CAVALIÈRE DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS**



- (7) CRÉATION D'UNE LIAISON ENTRE LE SITE ET LA VOIE DOUCE (VOIE JULES FERRY)



- (8) LE PAVILLON DES ARQUEBUSIERS RÉHABILITÉ



- (9) VUE CADRÉE SUR LA COLLÉGIALE DEPUIS LES NOUVEAUX GRADINS

In situ

# 04 USINE IDÉAL STANDARD

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet



La ville de Dole, ancrée sur son centre ancien, s'ouvre peu à peu sous la pression démographique et le développement industriel depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La rive gauche bénéficie d'un emplacement de choix à proximité de la rivière du Doubs et de la voie ferrée. Le réseau ferroviaire facilite la multiplication des échanges commerciaux et des quartiers ouvriers se dessinent. Les premiers locaux de l'usine sont édifiés en 1898, par le groupe d'Idéal Standard. Si l'unité de production de sanitaires a fermé ses portes en 2011, l'entreprise a maintenu sa plateforme logistique à Dole en occupant environ deux tiers du site. Les espaces devenus inoccupés ont été rachetés par le Grand Dole et transformés en un parc des expositions "Dolexpo". Ces deux acteurs n'entretiennent cependant aucun lien sur le site actuellement.



Le site d'Idéal Standard est plus ou moins bien desservi par les transports en commun dans la mesure où un trajet en bus depuis le centre-ville dure 20 minutes, contre 23 minutes à pied. Il faut noter aussi qu'un projet de voie verte sur l'ancienne voie ferrée est en cours. À l'heure actuelle, la zone conserve son empreinte industrielle avec de nombreuses friches d'anciennes usines et l'apparition de services. Ce secteur reste tout de même enclavé entre le Doubs et la voie ferrée. Cette dernière joue un rôle séparateur entre la zone économique et les logements à l'est. A la suite de notre visite des lieux, nous avons constaté un héritage industriel conséquent au niveau du bâti. La construction morcelée implique une diversité structurelle. Un recensement des différentes typologies des structures métalliques a donc été réalisé. En comparant des photographies d'époques et d'aujourd'hui, on constate une grande pérennité du bâtiment malgré une évolution des usages à l'intérieur.



L'analyse permet de dégager un certain nombre de faiblesses qui s'avèrent finalement devenir des atouts pour notre projet. Par exemple, la vétusté certaine du bâtiment peut devenir le témoin d'une richesse architecturale industrielle remarquable. Notre objectif premier est d'attribuer un caractère plurifonctionnel à ce lieu jusqu'ici monofonctionnel. Sachant que l'entièreté du site Dolexpo est utilisée de manière ponctuelle (à savoir deux jours par an), il nous semble primordial d'optimiser les périodes d'occupations totales. La réhabilitation des locaux a pour but de redynamiser le secteur de la rive gauche en apportant une dimension écologique et artisanale.



Le site est marqué par une trame constructive très directive qui implique une organisation longitudinale selon un axe nord-sud avec deux pôles très distincts. Nous proposons d'éviter le volume global afin de constituer une percée transversale, sorte de rue au sein du complexe, ayant pour objectif de reconnecter les différents pôles entre eux et d'apporter un caractère multifonctionnel au bâtiment. Un nouveau rythme est apporté au bâtiment avec différentes percées (des patios, des espaces abrités, chauffés,...) implantés selon les trames de la toiture. Chacune à sa manière devient un centre d'attractivité et de distribution. Ce travail transversal permet de remettre en avant les qualités architecturales des divers bâtiments. Les usagers ont la chance d'expérimenter une véritable traversée archéologique.

En plus de la requalification d'Idéal Standard et Dolexpo, nous souhaitons redonner vie au bâtiment administratif qui peut conserver cette fonction, ainsi qu'à un ancien entrepôt qui devient une plateforme de liaison pour les bus. Dans cette même volonté d'un espace plurifonctionnel, plusieurs pôles cohabitent et dialoguent au sein d'une même enveloppe. Ainsi, des espaces de coworking, d'expositions temporaires, de restauration, de loisirs, de détente, et de rencontres s'articulent dans la partie nord du bâtiment principal. Dolexpo est réimplanté au sud et conserve une superficie d'environ 10 000 m<sup>2</sup> propice à l'accueil de grands événements comme le Made In Jura.

Puisque notre volonté est de donner une seconde vie à une friche, nous souhaitons poursuivre notre réflexion écologique en proposant l'implantation d'un pôle d'innovation en matière de recyclage. D'autres solutions appuient ce propos : la mise en valeur des espaces verts, la récupération des eaux de pluie grâce aux patios et la favorisation des mobilités douces. Le site est reconnecté aux forêts avoisinantes avec de multiples chemins piétons créant alors une promenade agréable au sein de forêts désormais requalifiées en parcs aménagés.

(1) UN SITE TÉMOIN DE L'HÉRITAGE INDUSTRIEL

A) UN COMPLEXE ÉRIGÉ AU FIL DU TEMPS

- AVANT 1925
- ENTRE 1925 ET 1953
- APRÈS 1954
- - - VOIE FERRÉE

B) UNE DIVERSITÉ STRUCTURELLE REFLET DES ÉVOLUTIONS TECHNIQUES

- TYPOLOGIE 1
- TYPOLOGIE 2
- TYPOLOGIE 3
- TYPOLOGIE 4
- TYPOLOGIE 5
- - - VOIE FERRÉE
- BÂTIMENTS NON VISITÉS

C) LES DIFFÉRENTES STRUCTURES OBSERVÉES / DE GAUCHE À DROITE :  
TYPOLOGIES 1 → 2 → 3 → 4 → 5



(2) UN MANQUE DE MIXITÉ ENTRE INDUSTRIES ET LOGEMENTS

- A) LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE BÂTI DU QUARTIER  
B) UNE COUPURE FRANCHE ENTRE INDUSTRIES ET LOGEMENTS



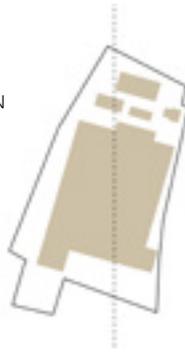
(3) UN RÉSEAU DE MOBILITÉS DOUCES ET DE TRANSPORTS EN COMMUN À ÉTOFFER

- BUS LIGNE 1
- BUS LIGNE 2
- BUS LIGNE 3
- SITE ÉTUDIÉ
- - - VOIE FERRÉE
- VOIE VERTE
- - - PROJET VOIE VERTE
- ⋯ 20 MN À PIED
- DOUBS
- CANAUX



(4) FAIBLESSES ET ATOUTS DU SITE

- GRANDE SURFACE
- BÂTIMENT ASSEZ VÉTUSTE
- SITE PEU DESSERVI PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN
- AUCUN ESPACE EXTÉRIEUR AMÉNAGÉ
- BEAUCOUP DE ZONES DE STATIONNEMENT
- LIEN AVEC LE CHÂTEAU DE CRISSEY ROMPU PAR UN ROND POINT



- GRANDE SURFACE
- RICHESSE DE L'HÉRITAGE DE L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE
- ESPACES INTÉRIEURS BIEN ÉCLAIRÉS
- STRUCTURE MÉTALLIQUE APPARENTE
- PROJET DE VOIE VERTE
- 25 MIN À PIED DU CENTRE-VILLE
- CHEMINÉE REMARQUABLE

(5) OPTIMISER LES PÉRIODES D'OCCUPATION TOTALE

UTILISATION TOTALE DES LOCAUX DOLEXPO

2 JOURS PAR AN

UTILISATION PARTIELLE DES LOCAUX DOLEXPO

91 JOURS PAR AN

(6) ENJEUX DU PROJET

- CIBLER UN MAXIMUM DE PERSONNES DE TOUT ÂGE EN LES SENSIBILISANT AU PATRIMOINE
- POINT DE DÉPART DE LA REQUALIFICATION DE LA RIVE GAUCHE
- DIMENSION ARTISANALE ET ÉCOLOGIQUE
- MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE INDUSTRIEL
- FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

(7) ESQUISSE D'INTENTION : DES PERCÉES VARIÉES

- ESPACE EXTÉRIEUR COUVERT
- ESPACE EXTÉRIEUR DÉCOUVERT



(8) UN SITE MULTIFONCTIONNEL



(9) PLAN MASSE : OUVERTURE ET VÉGÉTALISATION DE L'USINE



(10) REQUALIFICATION DES INTÉRIEURS DE L'USINE



(11) LA TRAVERSÉE MENANT VERS LA CHEMINÉE





L'implantation de l'usine Idéal Standard a eu pour conséquence la création de voies de chemin de fer, attirant ainsi d'autres usines. Elle a également favorisé le développement du quartier ouvrier attenant. L'entreprise a grandement contribué à l'essor de la rive gauche du Doubs. Le site en lui-même a beaucoup évolué. En 1898, en trouvant un accord avec la société américaine de radiateurs, Louis Courtot s'installe dans les anciens locaux des frères François. En 1903, Courtot rachète ces locaux et envisage alors de nouvelles constructions. Il acquiert 9 hectares sur ce lieu dit de « la Fenotte », à proximité des voies ferrées, à l'origine de l'usine aujourd'hui connue sous le nom d'Idéal Standard. Les bâtiments antérieurs à 1970 présentent une structure en béton armé et en fer, ainsi qu'une couverture en poutrelles et hourdis de briques, associée plus tard à l'utilisation du mâchefer. Les bâtiments construits après 1970 sont composés de parpaings en béton et de structures métalliques rivetées avec une couverture en ciment-amiante et en poutrelles et hourdis de briques.



Malgré sa taille moyenne, Dole profite de bonnes liaisons avec des villes importantes, grâce à des réseaux efficaces et proches (ferroviaires, routiers, fluviaux,...). Sa position à proximité de Dijon et Besançon est un atout autant qu'un inconvénient, ne pouvant rivaliser avec ces deux villes. A l'échelle de la ville, on note des réseaux de transport efficaces. La rive gauche du Doubs, longtemps enclavée, est aujourd'hui très bien reliée au reste de la ville. Le site d'Idéal Standard tient lui-même une place stratégique au carrefour de trois zones différentes : une zone résidentielle, une zone commerciale et un espace paysager.

Dolexpo s'étend sur 12 000 m<sup>2</sup>, tandis que l'entrepôt actuel d'Idéal Standard compte 24 000 m<sup>2</sup>. Avec les bâtiments attenants, la surface à traiter est de plus de 50 000 m<sup>2</sup>. De plus, le site est doté de multiples accès qui le relient aux trois zones qui l'entourent. Certains des bâtiments ont été rénovés il y a peu, notamment la partie de Dolexpo en 2019, et sont donc à conserver en l'état. D'autres sont plutôt mal conçus et en très mauvais état, destinés à une démolition. Enfin, les bâtiments comme le hall de stockage sont l'objet de notre projet.

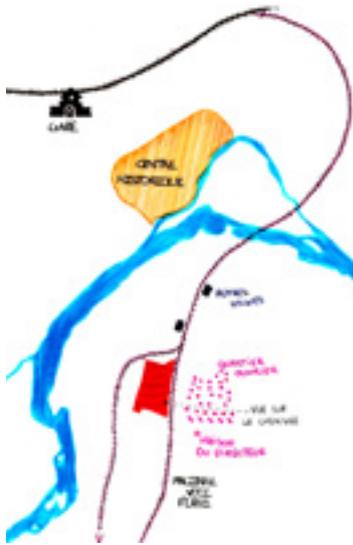


Mais alors, quel avenir pour ce site ? Un espace vaste et idéalement placé : comment en faire un centre d'attractivité ? Comment faire de ce lieu, qui est pour l'instant replié sur lui-même, un espace traversant pour relier différentes centralités ? Comment mettre en valeur la mémoire du patrimoine industriel ?



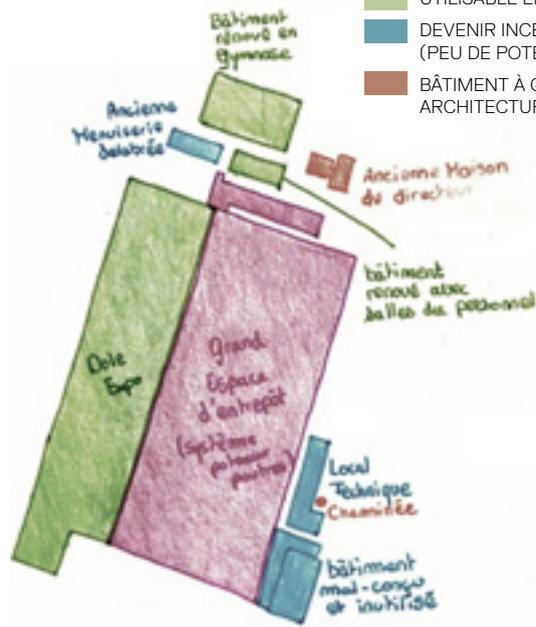
Pour réhabiliter ce site, nous proposons d'implanter un centre commercial à l'éthique responsable axée sur le circuit court. En redonnant un coup de frais à la structure mais sans pour autant s'y accrocher, un petit village de pavillons s'implante au sol pour recréer un quartier commercial et culturel, traversable à pied ou à vélo. L'enjeu est de préserver cette enveloppe architecturale de fer et de bonne facture dans l'optique d'une réversibilité totale. L'actuel hall de stockage se divise en plusieurs parties commerciales (alimentaire, artisanat, beauté, santé, mode et culture). La maison du directeur retrouve sa fonction initiale d'administration, infirmerie... La salle du personnel d'Idéal Standard devient une grande cantine. Les espaces de transition et les espaces extérieurs sont traités de la même manière, très arborés, fleuris, avec des lieux de circulation reprenant la signalétique ludique et fonctionnelle actuellement en place à l'usine.

(1) UNE INDUSTRIE QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVE GAUCHE



(2) QUEL AVENIR POUR LE SITE ?

- ESPACE PRINCIPAL DE PROJET
- UTILISABLE EN L'ÉTAT
- DEVENIR INCERTAIN (PEU DE POTENTIEL)
- BÂTIMENT À QUALITÉ ARCHITECTURALES



(3) UN SITE STRATÉGIQUE, AU CARREFOUR DE MULTIPLES USAGES

TYPE DE BÂTIMENT

- MAISONS INDIVIDUELLES
- IMMEUBLES D'HABITATION
- BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
- BÂTIMENTS DE SERVICE PUBLIC (ÉCOLE, POSTE, POLICE...)

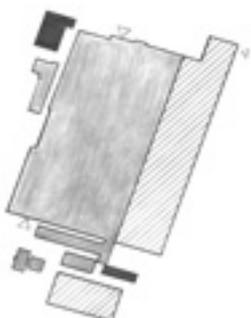
ÉLÉMENTS NATURELS

- EAU
- FUTUR PARC URBAIN
- ZONES HERBORISÉES
- ARBRES



(4) DES BÂTIMENTS À RESTAURER OU À DÉTRUIRE

- BÂTIMENTS À RÉNOVER
- BÂTIMENTS À DÉTRUIRE
- BÂTIMENTS À CONSERVER

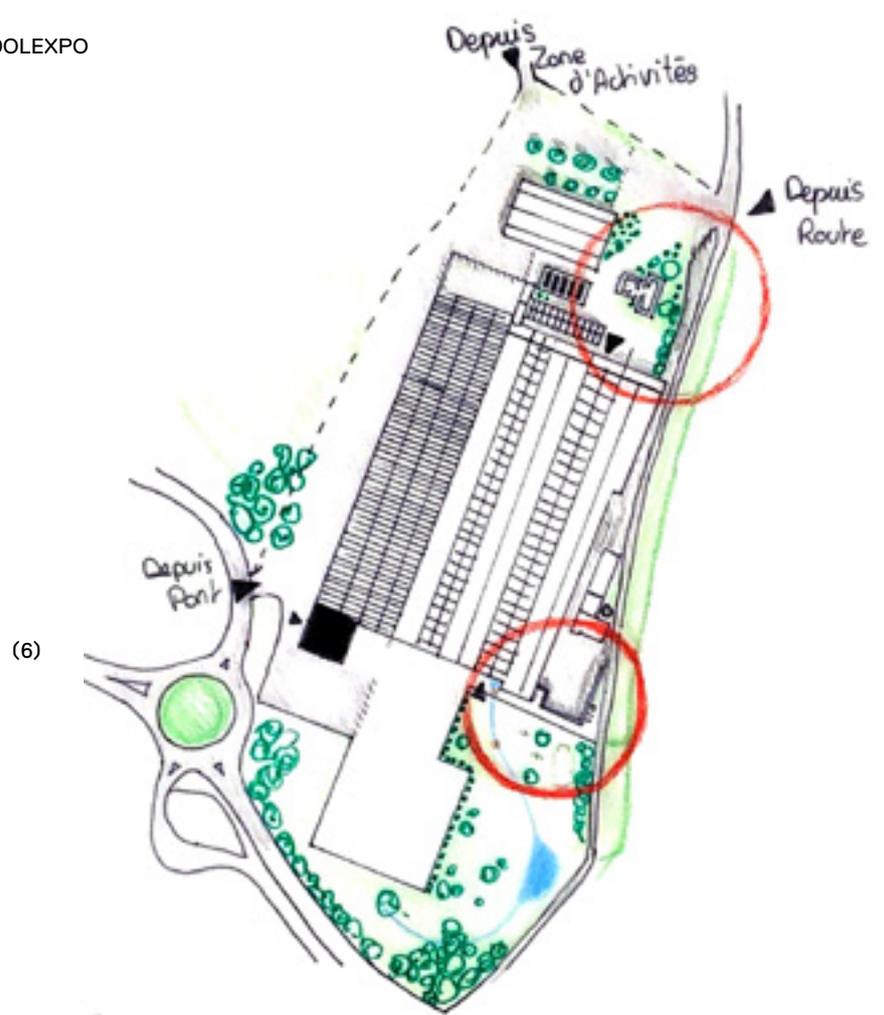


(5) LA FENOTTE : UN LIEU D'EXPRESSION, DE RESTAURATION, DE COMMERCES, ...

- 1) ADMINISTRATION, INFIRMERIE : 481 M<sup>2</sup>
- 2) CANTINE ET LOCATION DE VÉLOS : 608 M<sup>2</sup>
- 3) ZONE ALIMENTAIRE : 6248 M<sup>2</sup>
- 4) ZONE DE RESTAURATION : 2008 M<sup>2</sup>
- 5) ESPACE CULTUREL : 1568 M<sup>2</sup>
- 6) ESPACE DÉTENTE, WC : 1098 M<sup>2</sup>
- 7) LIVRAISON : 1017 M<sup>2</sup>
- 8) ZONE ARTISANAT / MODE : 3865 M<sup>2</sup>
- 9) ZONE BEAUTÉ / SANTÉ : 1376 M<sup>2</sup>
- 10) LOCAL TECHNIQUE : 918 M<sup>2</sup>



- (6) AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU SITE
- (7) REQUALIFICATION DE L'ALLÉE DU CÔTÉ DE DOLEXPO
- (8) UNE VILLE DANS LA VILLE





Le site industriel Idéal Standard se trouve sur la rive gauche de Dole. Il était anciennement desservi par un embranchement ferroviaire dont les rails, encore présents sur le site, témoignent. D'abord utilisé comme fonderie pour American Radiators en 1905, le site a été ensuite racheté par Idéal Standard dans les années 1930. Après son arrêt durant la Seconde Guerre Mondiale, l'activité a repris mais a continué à décliner. Aujourd'hui, le site présente des bâtiments de différentes époques, du fait de démolitions, constructions, et incendies qui ont marqué l'histoire de l'entreprise.



Le site de 50 000 m<sup>2</sup> couvert est relié directement au centre historique par le biais de l'avenue Maréchal Juin et le sera prochainement via la future voie douce (Voie Grévy) qui s'inscrira sur les tracés de l'ancienne voie de chemin de fer. Il est contourné au sud par la départementale 405 qui permet l'accès au site. Le paysage qui se dessine autour de l'usine est en grande partie végétal avec la jeune forêt qui se trouve au sud et à l'ouest. La cheminée en briques rouges constitue un repère dans la ville, un élément paysager rappelant la mémoire du site.

Le quartier comprend des bâtiments de types très contrastés. A l'ouest se trouvent des bâtiments imposants liés au commerce et à l'industrie, tandis qu'à l'est on retrouve des logements, majoritairement individuels ainsi qu'une partie de l'ancienne cité ouvrière. Elle occupe à peu près la même superficie que celle du site d'Idéal Standard.

Aujourd'hui, le site a été racheté par le Grand Dole. Cette initiative a permis de créer Dolexpo en 2016. Avec une superficie de 12 000 m<sup>2</sup>, le bâtiment est capable d'accueillir des salons de grande envergure qui font rayonner Dole à grande échelle. Cependant, il n'a pas d'usage quotidien et n'est occupé que 91 jours par an, souvent partiellement. Le reste des bâtiments qui occupent le site est toujours utilisé par Idéal Standard comme unique site logistique français de l'entreprise.



Le projet est pensé en prenant pour acquis deux faits : le départ probable de la société Idéal Standard à la fin de son bail et le choix de conserver Dolexpo pour son attractivité. Dans ce contexte, nous avons défini quatre enjeux auxquels doit répondre notre programme : mettre en valeur le passé industriel de la ville ; ouvrir un site fermé au public ; trouver une activité correspondant à l'échelle du bâtiment et rayonnant à échelle régionale voire au-delà ; relier le quartier au centre historique et le rendre plus attractif.

La destruction de certains bâtiments permet d'ouvrir le site que nous jugeons trop dense. Cela permet un réel apport de lumière naturelle, la création de façades nouvelles, une déambulation revisitée... Afin de rendre le site plus agréable et plus accueillant, nous proposons de reboiser le site de façon majeure. Ce choix repose sur un but paysager mais également sur la volonté de rendre les sols perméables à nouveau.

Enfin, au vu de la situation du site (à côté de la zone commerciale) et de sa grande surface, il paraît nécessaire de développer une activité intéressante qui profite à tous pour donner une réelle raison aux dolois et aux visiteurs extérieurs de s'y déplacer.



Les trames centrales du bâtiment de logistique sont démantelées tout en gardant la structure comme rappel du passé industriel. Cet espace libéré permet d'ouvrir le site et de créer une allée verte qui sert de passage au public. L'allée offre une perspective sur un bâtiment situé parfaitement dans son axe, le seul bâtiment de taille moyenne conservé pour ses grandes qualités architecturales. Ce dernier est reconverti en hall d'accueil et salle de restauration pour les visiteurs. Tout autour, on découvre un espace entièrement végétalisé. Le bâtiment longeant la voie Grevy est conservé. Il est utilisé pour accueillir des artisans locaux ou régionaux. Avec 200 à 500 m<sup>2</sup> chacun, l'espace est suffisant pour accueillir une trentaine de professionnels. Tous ces artisans (luthiers, producteurs de fromage, de vin, de jouets en bois) possèdent ainsi un espace de production, un atelier, et un magasin en façade ouest. Lorsque les visiteurs se promènent le long de la nouvelle allée centrale, ils peuvent observer les vitrines et admirer leur production. Le bâtiment devient une pépinière regroupant les métiers de l'artisanat du Jura en les valorisant auprès du public.

Au sud, le parking est retravaillé pour qu'il se fonde dans le paysage. Les voitures trouvent leur place sous des structures métalliques (car-ports) inspirées du passé

industriel du site et recouvertes de panneaux solaires en damier, rendant le site autonome en énergie. Le parking entièrement bétonné occupant le nord du site est remplacé par l'extension de la forêt à l'ouest. Des chemins permettent le passage des piétons et créent des promenades à emprunter. Des habitats individuels, semi-collectifs et collectifs sont construits le long de la rue Costes et Bellonte et occupent la forêt. Nous envisageons des chemins reliant notre projet de parc naturel à celui des habitats de haut standing créés le long de la berge. Ainsi, des logements s'installent peu à peu dans la ZAC, pour la transformer en parc habité.



(1) **UNE ZONE INDUSTRIELLE VÉGÉTALISÉE**

- SITE ÉTUDIÉ
- VÉGÉTATION
- PARKING LIÉ AU SITE
- PARKING DÉDIÉ À LA ZONE COMMERCIALE
- CHEMINÉE EN BRIQUES ROUGES REPÈRE DE LA VILLE



(2) **DES TYPOLOGIES CONTRASTÉES DE PART ET D'AUTRE DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE**

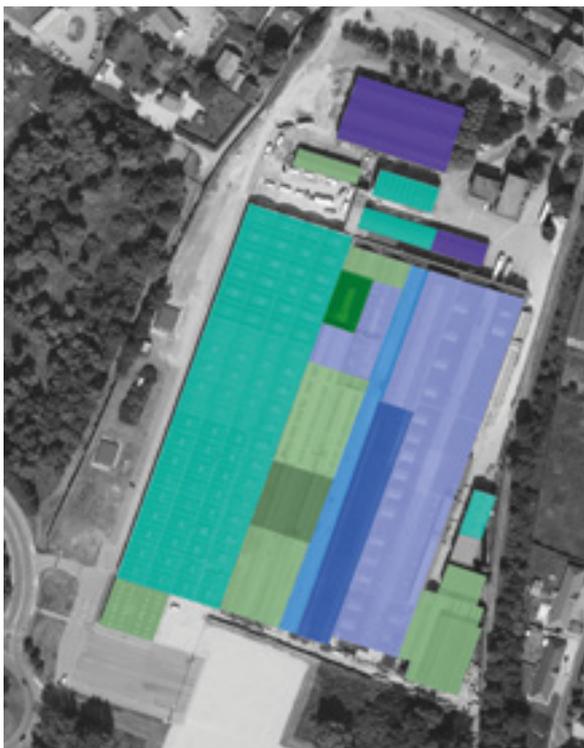
- UNE ARCHITECTURE CONTRASTÉES**
- INDUSTRIES
  - COMMERCES ET SERVICES
  - LOISIRS
  - LOGEMENTS
  - CITÉ OUVRIÈRE
- SÉPARÉE PAR UNE VOIE FERRÉE**
- ANCIENNE VOIR FERRÉE



(3) **INTENTIONS GÉNÉRALES DE PROJET**

- DOLEXPO
- VILLAGE DE L'ARTISANAT JURASSIEN
- PARKING 600 PLACES
- ESPACES VERTS
- PROJET D'HABITAT DANS UN ESPACE BOISÉ
- PROJET LOGEMENTS DE HAUT STANDING
- PROJET EXTENSION PHASE 2
- PROJET EXTENSION PHASE 3

(4) **DIVERSES STRUCTURES TÉMOINS DE MULTIPLES AGRANDISSEMENTS**



- :
- :
- :
- :
- :
- :
- :
- :
- :

(5) **IMPLANTATION DE NOUVELLES FONCTIONS SUR LE SITE**



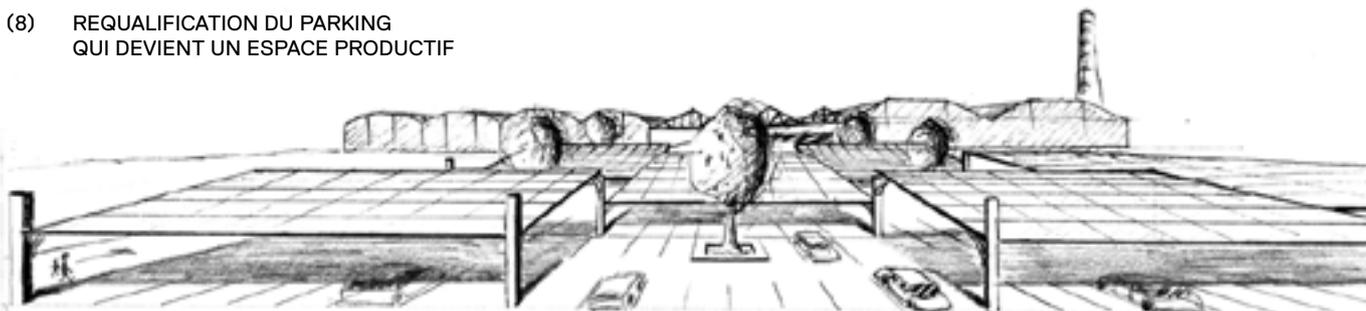
(6) PERSPECTIVE DE LA RUE SÉPARANT LE BÂTIMENT EN DEUX PARTIES



(7) TRAME STRUCTURELLE DU PROJET



(8) REQUALIFICATION DU PARKING QUI DEVIENT UN ESPACE PRODUCTIF



(9) VUE DEPUIS LES HABITATIONS IMPLANTÉES DANS LE PARC BOISÉ





Le bourg castral de Dole, anciennement capitale du comté de Bourgogne, prend de l'ampleur pendant l'ère industrielle grâce à ses réseaux ferrés et fluviaux. Elle devient alors une ville à forte dynamique industrielle (fonderie, tannerie,...) après avoir été une ville de commerces et d'artisanat.

C'est au début du XX<sup>e</sup> siècle que la Compagnie nationale des Radiateurs installe son complexe industriel aux abords de la ville. L'arrivée de cette zone d'activité est un souffle nouveau à Dole entraînant la création de nombreux emplois. Après la crise des années 1920, l'usine est reconvertie pour la fabrication de sanitaires en céramique. Cette reconversion en 1934 permet à la ville de redorer une image et de retrouver des emplois aux anciens ouvriers de l'usine de radiateurs. Idéal Standard s'impose à Dole comme un lieu d'hyper production avec plus de 30 000 pièces produites par an. Dans les années 2000, l'activité industrielle sur ce site cesse et seule une partie des bâtiments est conservée comme entrepôt et plateforme logistique. En 2016, le Grand Dole rachète une partie du bâtiment destiné à accueillir le Dole Expo. Celui-ci est utilisé dans toute sa longueur seulement une fois par an à l'occasion du salon « made in Jura ». La partie appartenant encore à Idéal Standard est utilisée comme base de logistique mais l'espace n'est pas adapté à cet usage et pousse l'entreprise à la délocalisation.



La ville de Dole en Bourgogne Franche-Comté, vieille de plus de 800 ans, s'étend sur les rives du Doubs : sa situation est propice au développement. Cependant, elle est à mi-chemin entre deux grandes métropoles, Dijon et Besançon, qui lui font concurrence. C'est à Dole que l'on trouve le plus grand secteur sauvegardé de France, faisant du patrimoine architectural et paysager un véritable atout pour la ville. Il s'articule autour du cœur historique et de ses réseaux fluviaux.

Le site d'Idéal Standard est une friche, un espace qui présente un déséquilibre entre son potentiel d'usage et son activité réelle. Aujourd'hui, seulement 60% du bâti est utilisé. Le bâti lui-même représente 75% de l'ensemble de la parcelle. C'est un espace où aucune biodiversité ne peut exister.

Cependant, les bâtiments présentent des qualités architecturales fortes. La richesse est dans la diversité et la complexité des structures ainsi que dans quelques repères paysagers telle que la cheminée, symbole emblématique de la zone.



La manifestation « Made in Jura » démontre l'importance de valoriser les producteurs locaux. La reconnaissance à grande échelle de ce rendez-vous culturel incontournable est un atout fort pour le site. Nous proposons de développer les différents enjeux du projet en écho à ce constat et en lien avec l'esprit de tradition et de culture locale. Ainsi, les objectifs principaux du projet sont de développer l'artisanat de demain, de redynamiser le Parc des Expositions, et de rendre ce salon temporaire « visitable » toute l'année.

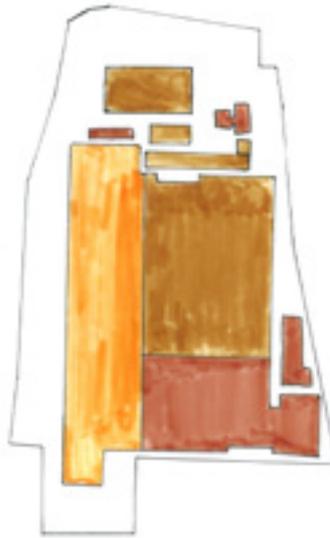


Ainsi nous développons l'idée de créer quatre pôles d'activités au sein d'un nouveau quartier ancré dans un espace végétalisé. Le site se compose d'abord d'un pôle art et artisanat visant à valoriser le travail d'artisans et d'artistes locaux. Un pôle gastronomique met en avant les spécialités culinaires de la région. On retrouve ensuite un pôle administratif, avec son auditorium, et un pôle d'habitations de type lofts modulables, en lien avec les fonctions attribuées aux autres bâtiments.

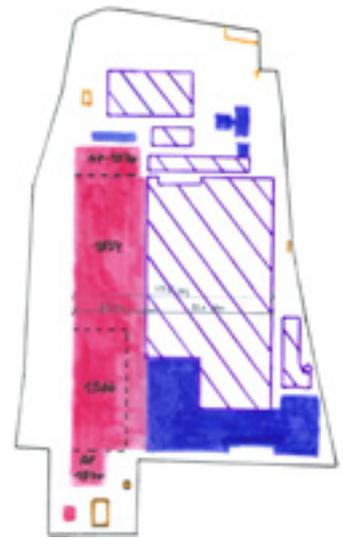
La richesse structurelle décrite précédemment encourage à la réutilisation du bâti. Elle permet de créer et rythmer des circulations entre espaces extérieurs et intérieurs, et au sein même des espaces intérieurs. La frontière entre ces espaces est floue, uniquement suggérée. Les percées longitudinales et transversales ainsi que les patios donnent à voir différents cadrages sur les espaces extérieurs retravaillés.



- (1) **FONCTIONNEMENT ANTÉRIEUR DU SITE IDÉAL STANDARD**
1. DIRECTION · ADMINISTRATION · VESTIAIRES
  2. MODELAGE · COULAGE DE MOULES
  3. PRÉPARATION PÂTES ET ÉMAUX
  4. COULAGE VERTICAL · PRESSE
  5. SÉCHAGE
  6. EMAILLAGE
  8. FOURS
  8. SÉLECTION DES PIÈCES
  9. MONTAGE PACKS · CONTRÔLE
  10. PLATE-FORME LOGISTIQUE
  11. CONTRÔLE QUALITÉS
  12. ATELIER BAIGNOIRES · BALNÉO
  13. ESPACE FORMATION

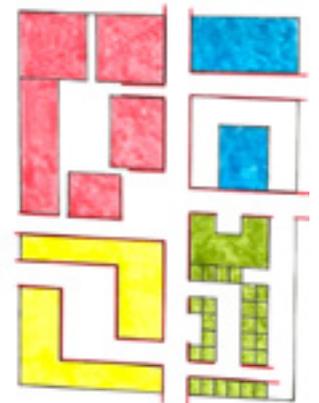
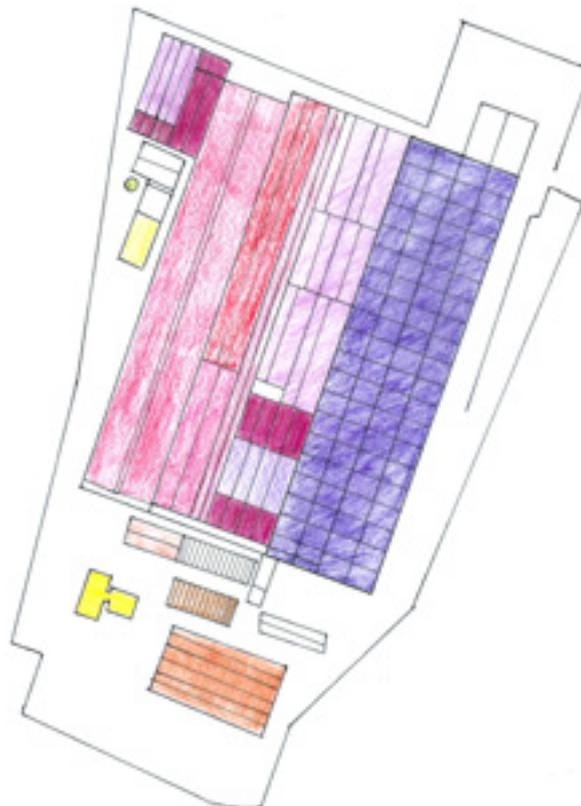


- (2) **ÉTAT SANITAIRE DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS**
- BON ÉTAT
  - ÉTAT MÉDIOCRE
  - MAUVAIS ÉTAT

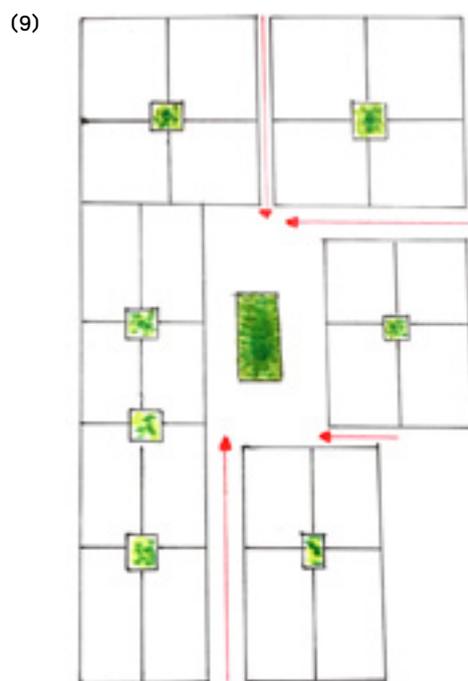
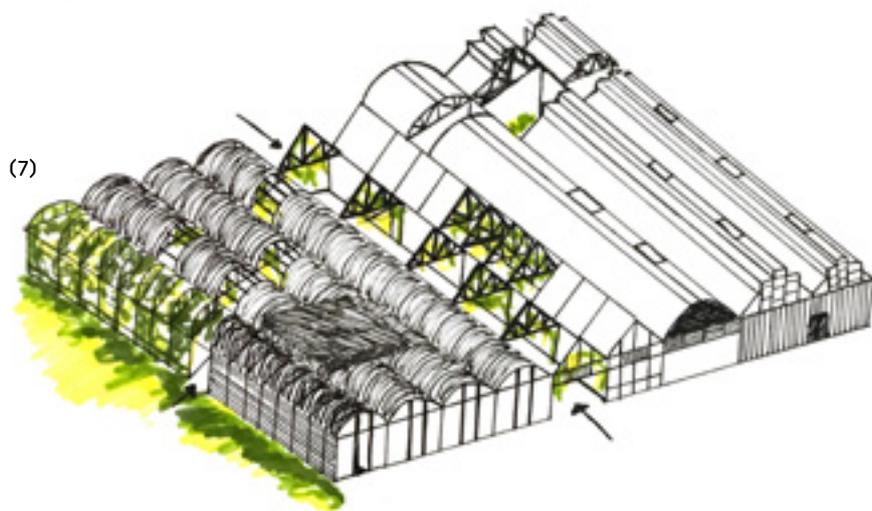
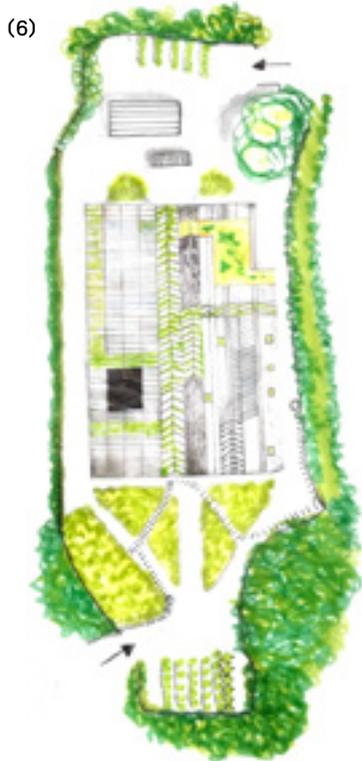


- (3) **IDÉAL STANDARD, LE DÉBUT D'UN DÉVELOPPEMENT DE LA RIVE GAUCHE**
- AVANT 1925
  - ENTRE 1925 ET 1953
  - APRÈS 1959
  - NON DATÉ

(4) **UNE GRANDE VARIÉTÉ STRUCTURELLE VISIBLE EN TOITURE**



- (5) **UN ENSEMBLE- 4 ENTITÉS : SCHÉMA FONCTIONNEL**
- PÔLE ARTISANAT
  - PÔLE LOGISTIQUE
  - LOFTS INDUSTRIELS
  - GASTRONOMIE



- (6) UN QUARTIER DANS LA FRICHE  
(7) OUVERTURES ET PERCÉES DANS LE BÂTIMENT  
(8) VUE INTÉRIEURE DU PÔLE GASTRONOMIE  
(9) PLAN SCHÉMATIF DU PÔLE ARTISANAT

In situ

# 05 CHÂTEAU DE CRISSEY

○ : historique

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet



Ancienne propriété de Jean-Baptiste Muneret, le château de Crissey est l'œuvre de l'architecte Gustave de Thoury au XIX<sup>e</sup> siècle. Bâti en pierre, sur quatre niveaux, il est représentatif du style néoclassique notamment sur ses façades. Le parc dans lequel s'implante cette demeure est à la hauteur de sa splendeur. On y retrouve de nombreuses essences d'arbres de tous types (exotiques, locales,...). Après des déboires financiers, la famille est contrainte de vendre la propriété à la ville de Dole en 1937. Cette acquisition permet à la ville d'y mettre en place plusieurs aménagements : un centre de vacances, une auberge de jeunesse, ou encore récemment un centre aéré. Cependant, aujourd'hui et depuis 2005 le château est inhabité et oublié malgré sa localisation intéressante.

En effet, le site est desservi par différents moyens de transport avec la proximité d'un axe routier majeur de la ville, de la piste cyclable ou encore de l'ancienne voie ferrée (prochainement transformée en voie verte). De plus, le site est intéressant d'un point de vue paysager car sa proximité directe avec le Doubs le plonge dans un cadre paisible et bucolique. Avec son grand parc, son château et ses anciennes dépendances, le site allie nature et patrimoine. Il est aujourd'hui oublié mais sa mise en valeur peut exploiter tout son potentiel dans différents domaines.



Nous proposons de réhabiliter le site pour en faire un lieu dynamique tout au long de l'année. Le château est occupé à tous ses étages. Il fait office de centre événementiel. Au rez-de-chaussée, un restaurant est installé. Le premier étage est dédié à l'accueil de grands événements et le dernier étage à la réception de réunions et d'associations. De nombreux hébergements touristiques sont à disposition sur le site et chaque dépendance du château répond à une fonction différente du projet. Ainsi on conserve la totalité du patrimoine. L'extérieur du site est entièrement aménagé et la piste cyclable est prolongée et reconnectée.



Une passerelle est construite pour lier le site à l'île. Cette passerelle en bois et métal relie les différents hébergements entre eux et suit le tracé d'un arbre vu du ciel. L'accueil de tous les hébergements est installé dans la maison du gardien, rappelant sa fonction initiale. Afin de préserver toutes les dépendances du château, la maison du jardinier est également rénovée et devient un hébergement de luxe. Le parc est entièrement réaménagé à la façon d'un jardin à l'anglaise et des strates sont mises en place dans les fosses enherbées pour servir de lieu de repos.

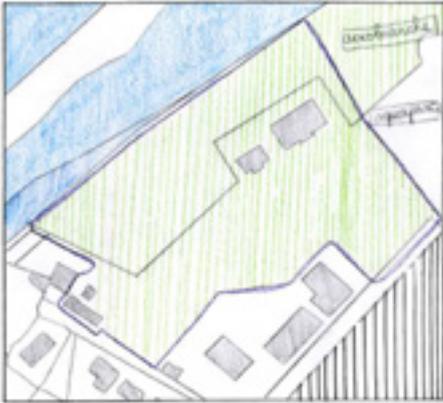
En ce qui concerne le château, la grande surface de son rez-de-chaussée permet l'implantation d'un restaurant avec sa cuisine et ses services. L'accès à l'arrière du bâtiment donne la possibilité d'y installer une terrasse en bois avec une vue sur le Doubs. Le sous-sol, contraint par le manque d'ouverture, offre au restaurant la possibilité d'installer une chambre froide, une cave à vin et des dépôts. De plus, le sous-sol est occupé par des locaux techniques qui répondent aux besoins de l'ensemble du bâtiment.

Le premier et le deuxième étage sont indépendants du restaurant. En effet, le premier étage, déjà occupé par plusieurs grandes pièces, proposent des salles de réception, un bar et des services. Le deuxième étage est mis à disposition pour des ateliers, des réunions ou des séminaires.

Ainsi, l'intention est de conserver le patrimoine car sa plus grande valeur est d'être le témoin de l'architecture du passé. La revalorisation du site permet de le redynamiser et de recréer un lien entre le jardin, le château et l'île.

(1) SCHÉMA DES ATOUTS PAYSAGERS

-  CADRE PLAISANT PARCELLE
-  CADRE REPOSANT : DOUBS
-  ACCESSIBILITÉ PARKING
-  SITE

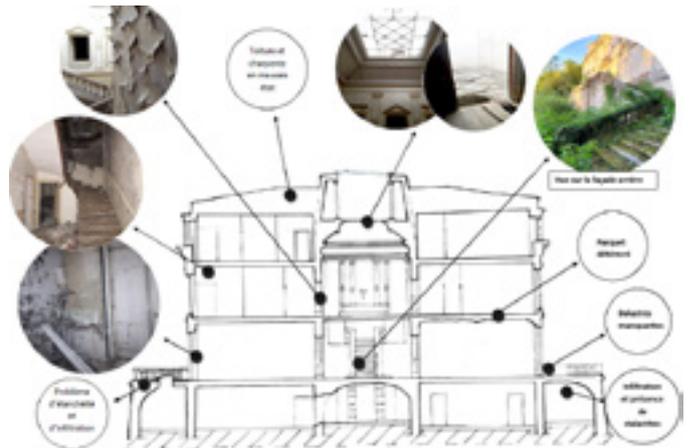


(2) SCHÉMA DES NUISANCES SONORES

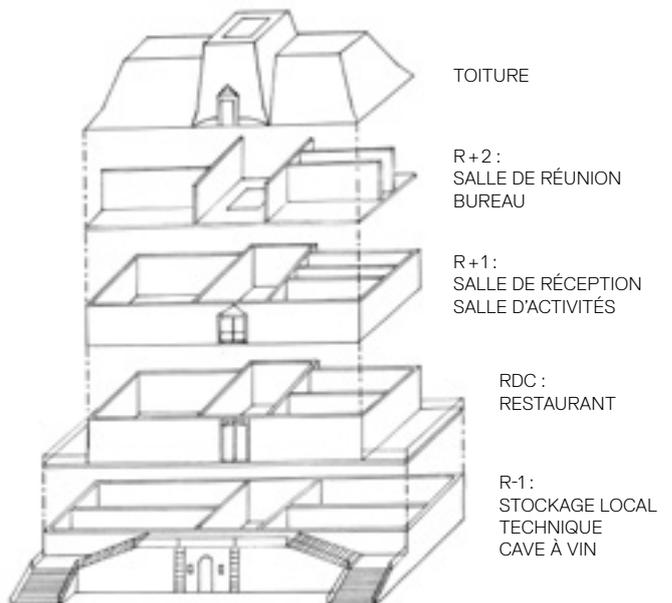
-  NUISANCES SONORES ANNUELLES
-  NUISANCES SONORES SAISONNIÈRES (AQUAPARC, ACCROBRANCHE...)
-  NUISANCES SONORES HEBDOMADAIRES (CENTRE AÉRÉ)
-  SITE
-  CHÂTEAU



(3) PATHOLOGIES DU BÂTIMENT



(4) RÉHABILITATION DU CHÂTEAU



(5) RÉAMÉNAGEMENT DU PARC

A) PLAN MASSE AUJOURD'HUI

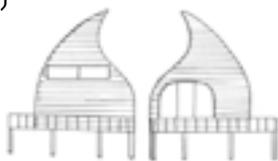
B) PLAN MASSE DU PROJET





(6)

(7)



(6) PROMENADE LE LONG DU DOUBS  
(7) DES MICRO-ARCHITECTURES POUR L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

# LE CHÂTEAU AU BORD DE L'EAU(X)

Château de Crissey

Jean-Pascal Lemeunier

Clara Andre – Violette Cairey Remonay  
Zoé Maillard – Lucas Thietry



L'histoire de la ville de Crissey débute entre 1000 et 1120. Un chevalier aurait fait le don d'une terre à l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon. Les cartes historiques précisent la présence de voies romaines et de sentiers importants dont les tracés sont encore visibles aujourd'hui. Au XIII<sup>e</sup> siècle, ce sont des terres destinées à la production de vin. Un siècle plus tard, ces terres communiquent avec la ville de Dole et en 1493 on parle du village de Crissey. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les plaines sont dédiées à l'élevage bovin. Une église datant du XVIII<sup>e</sup> siècle est construite à côté d'un moulin datant d'environ 1657. Ces édifices sont implantés au bord de la rive gauche du Doubs. Plusieurs autres bâtiments apparaissent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un Château, d'une maison de gardien et d'une autre pour un jardinier. Cet ensemble de bâtiments ne signifie pas pour autant alors un développement fulgurant du hameau. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, on relève encore une présence moindre du bâti. Le moulin devient une centrale hydraulique qui est toujours active. En 2000, des équipements sportifs et de loisirs s'installent autour du Château.



Les infrastructures et équipements sont divers à Crissey, conséquences d'une recherche d'identité et d'attractivité. Ainsi, le nord de la ville est directement en lien avec Dole par les voies routières et pistes cyclables partielles. Les transports en commun entre Dole et Crissey privilégient la desserte de l'Aquaparc Isis, pôle aquatique de loisirs. La voiture a une place prééminente. Derrière l'Aquaparc, le Château de Crissey est entouré d'un jardin. On y trouve aussi l'habitation du gardien et du jardinier, un centre aéré et des friches abandonnées. Le paysage est marqué par la présence majeure de l'eau dont l'impact est négligé. Le Doubs est au nord du site et la Raie des Moutelles à l'ouest. Le bras du Doubs qui longe les berges du site est barré pourtant il n'accueille aucune activité nautique particulière. La végétation riche et variée est omniprésente. Une partie est une friche, une autre est dédiée à l'accrobranche (arbres nombreux et hauts) et une dernière est un jardin formant une promenade autour du château. Une route dotée d'une bande cyclable mène à l'AquaParc Isis depuis Dole. Les accès piétons se font par le sud mais ils ne sont pas formalisés donc peu utilisés. Depuis la rive droite, il n'y a pas d'accès au site du Château de Crissey. Il s'agit donc d'un site enclavé et replié sur lui-même.



Le projet est découpé en trois phases avec trois échelles définies. On peut noter la présence d'événements paysagers et architecturaux comme le château délabré, les deux petites maisons ainsi que le parc, ses étendues, ses arbres et sa topographie. Premièrement, il s'agit de requalifier le château en une structure accueillant des activités pour l'inclure dans l'ensemble Aquaparc - Accrobranche. Le parc est investi par des événements originaux ponctuels. Deuxièmement, le château est destiné à devenir un repère pour les habitants de Crissey et pour les usagers de l'Aquaparc Isis grâce à la valorisation de ses accès. Au sein du parc, un espace de type place publique est pensé autour duquel des balades sont aménagées. Troisièmement et à plus grande échelle, la connexion du site avec Dole est renforcée notamment à l'aide d'un dispositif de passerelle piétonne reliant la rive droite avec le site.



Le projet débute par la réhabilitation du château. Le gros œuvre est en bon état. L'intérieur est évidé excepté la dalle du rez-de-chaussée, les murs de refend et la cage d'escalier centrale. Les activités qui s'y trouvent sont accessibles aux usagers du parc Isis. Un local nautique s'installe au sous-sol avec la création d'une extension côté Doubs (qui sert aussi de terrasse accessible depuis le rez-de-chaussée). Au rez-de-chaussée sont installés une brasserie et un magasin, dont les produits sont cultivés dans le jardin tenu par un maraîcher au fond de la zone abandonnée. Enfin, les étages supérieurs deviennent des espaces d'accueil et d'activités. Les aménagements ponctuels sont tous réalisés en terre cuite (rappel des toits rouges de Dole) : bancs, installations ludiques, pontons...

Dans un deuxième temps, pour rendre les lieux accessibles et en lien les uns avec les autres, des balades sont redessinées au bord du Doubs et traversent le parc du château jusqu'aux lotissements au sud du site. Un amphithéâtre plein air est installé au centre du parc du château.



(1) **ATTRACTIVITÉ DU SITE GRÂCE AUX LOISIRS**

- LIMITE DE LA ZONE D'ÉTUDE
- DOUBS
- AQUAPARC ISIS
- BASSIN
- ÉQUIPEMENT SPORTIF
- ÉQUIPEMENT DE LOISIRS - ACCROBRANCHE
- PARKING
- LOCAUX ADMINISTRATIFS
- CENTRE AÉRÉ
- LOCAUX INOCCUPÉS
- CONSTRUCTION RELIGIEUSE
- USINE HYDROÉLECTRIQUE
- LOGEMENT INDIVIDUEL
- ÎLE AUX PÊCHEURS



(2) **L'OMNIPRÉSENCE DE LA NATURE**

- DOUBS
- RAIE DES MOUTELLES
- PISCINES AQUAPARC
- PARC DU CHÂTEAU
- BERGES DU DOUBS
- ESPACE ACCROBRANCHE
- PÂTURAGES
- JARDINS PRIVÉS
- FRICHE

(3) **ÉTAT GLOBAL DU BÂTI IN SITU**



**MAISON DU GARDIEN**  
 BON ÉTAT  
 PAS ENTRETENUE  
 TOITS GLOBALEMENT DÉCENTS  
 MAÇONNERIE EN BON ÉTAT  
 FISSURES DE SURFACE  
 BAIES CONDAMNÉES



**CHAPELLE**  
 ÉTAT DÉCENT  
 PAS ENTRETENUE  
 AUCUNE FISSURE APPARENTE  
 BAIES CONDAMNÉES  
 TOIT INEXISTANT



**CENTRE AÉRÉ**  
 OCCUPÉ



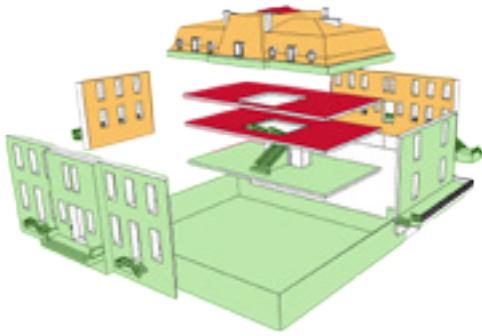
**FRICHE**  
 ABANDONNÉE  
 PAS ENTRETENUE  
 SOL HÉTÉROCLITE  
 BONNE EXPOSITION AU SOLEIL  
 VÉGÉTATION ENVAHISSANTE



**PETIT PONT**  
 BON ÉTAT  
 PAS ENTRETENU  
 PIERRES BRUTES SUPERPOSÉES  
 PAS DE GARDE-CORPS  
 VÉGÉTATION ENVAHISSANTE



**MAISON DU JARDINIER**  
 ÉTAT VÉTUSTE  
 PAS ENTRETENUE  
 FAÇADES DÉSDOLIDARISÉES  
 ESCALIER EXTÉRIEUR EFFONDRE  
 TOITURE EN BON ÉTAT  
 COUVERTURE EN BON ÉTAT  
 VÉGÉTATION ENVAHISSANTE



(4) BILAN DE L'ÉTAT SANITAIRE DU CHÂTEAU

- RISQUE D'EFFONDREMENT
- A RÉNOVER
- A ENTREtenir



(5) PLAN MASSE DES TROIS PHASES DU PROJET

PHASE 1 : REVALORISATION DU SITE

- ~ LIGNES TOPOGRAPHIQUES
- - - CHEMINS
- ARBRES
- BÂTI
- ESPACE ACCROBRANCHE
- PARC DU CHÂTEAU
- PARC EN FRICHE
- AMÉNAGEMENT ARCHITECTURAUX ET URBAINS EN TERRE CUITE
- ESPACE MARAÎCHAGE POUR LA BRASSERIE DU CHÂTEAU
- PONTONS

PHASE 2 : UNIFICATION D'UN SITE TROP ENCLAVÉ

- - - NOUVEAUX CHEMINS
- AMÉNAGEMENT URBAIN EN TERRE CUITE : AMPHITHÉÂTRE PLEIN AIR
- ▲ NOUVEAUX ACCÈS AU SITE
- ▲ ACCÈS AU SITE EXISTANT



PHASE 3 : RESTRUCTURATION DE L'ACCESSIBILITÉ

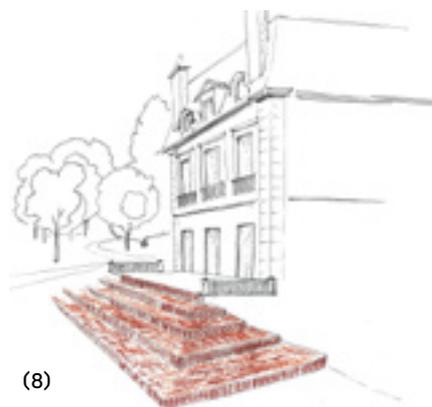




(6)



(7)



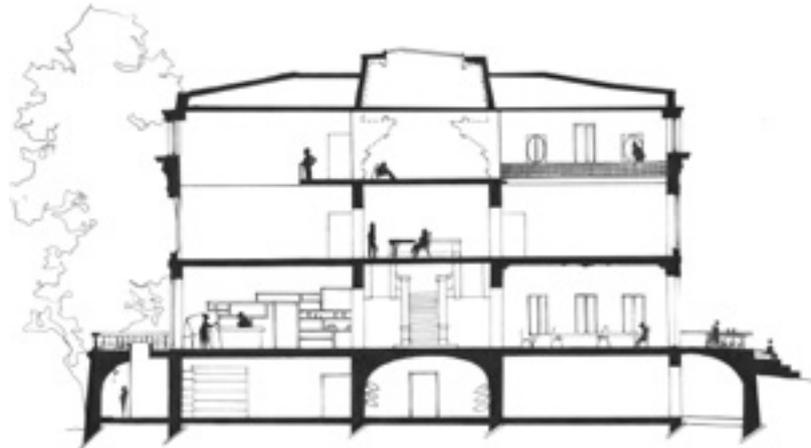
(8)

(6) PERSPECTIVE D'ENSEMBLE DU PROJET

(7) L'EXTENSION DU LOCAL NAUTIQUE

(8) LES INTERVENTIONS EN TERRE CUITE COMME FIL DIRECTEUR DU PROJET

(9) COUPE DU CHÂTEAU RÉHABILITÉ  
(10) PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ACCUEILLANT  
UN CENTRE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES



(9)

1 / 100



(10)

R1  
1 / 125



Le château de Crissey est lié à l'histoire d'une famille de meuniers installée depuis l'Antiquité. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean Baptiste Muneret, fils du meunier, décide de construire un château en face du Doubs sur un petit monticule à l'écart de la ville. Aujourd'hui encore, il s'agit d'un lieu compliqué d'accès, loin des grands axes de circulation. Le bâtiment de style néoclassique comprend quatre niveaux et accueille dans son corps central un escalier monumental à deux volées ainsi que huit chambres dans les parties supérieures. Le bâtiment est légué à la ville de Dole en 1937 et endosse des fonctions différentes : salle d'événementiels, auberge de jeunesse, accueil d'un établissement de formation, local à canoë-kayak dans le sous-sol... Depuis 2005, le bâtiment est laissé à l'abandon et est victime de squatteurs. A cause de ces incidents, les ouvertures ont été condamnées, privant l'intérieur de lumière et d'aération et accentuant l'humidité. Le toit en mauvais état entraîne des infiltrations d'eau de pluie dans le château. On observe une dégradation importante de la charpente et de la corniche filante. L'ensemble des boiseries est attaqué par des bactéries, champignons et insectes xylophages. Il est indispensable de réhabiliter cet édifice pour ne pas perdre un patrimoine de grande qualité architecturale. Le château dispose d'un grand parc, lui-même voisin de grands espaces verts qui se poursuivent jusqu'à la ville et peuvent favoriser l'implantation d'une voie verte. L'analyse du site met en avant trois points principaux. La grande coulée verte des berges du Doubs est très importante mais scinde la ville en deux parties distinctes et peu liées. Le château est séparé de la ville par des barrières végétales et industrielles (Idéal standard). Il est également enclavé entre différents pôles attractifs et hétéroclites (village pavillonnaire, complexe sportif, aquaparc...). Sa situation en bordure de commune en fait une sorte de clairière entre ville minérale et nature sauvage.



L'enjeu principal de cet écrin de nature à la limite communale entre Crissey et Dole est de définir une fonction centrale créant du lien. Aujourd'hui envahi par des structures hétéroclites à échelles diverses, il est nécessaire de revaloriser ce site de qualité. Nous proposons plusieurs points :

- donner une place centrale au château, reliant les différents espaces et infrastructures à proximité et les différentes populations qui les utilisent (habitants, touristes,...),
- valoriser la biodiversité qui s'étend au nord du château et au-delà du Doubs,
- mettre en valeur le potentiel éducatif du lieu sur les problématique de faune et de flore,
- mettre en avant un savoir-faire jurassien par la restauration du château de Crissey et la mise en place d'un réseau de circuit court,
- créer de nouveaux usages et un lieu de partage intergénérationnel à fonctions multiples,
- rayonner à une échelle régionale grâce à un grand espace gastronomique attractif qui participe d'une atmosphère bucolique donnée au site,
- insister sur la dimension locale pour instruire et penser la transition écologique.



La parcelle est découpée en plusieurs pôles. Le château accueille quatre fonctions. Une taverne implantée en sous-sol est accessible directement par la grande terrasse au nord. À l'étage noble (rez-de-chaussée), une petite guinguette accessible à tous est installée. Au premier étage, on retrouve un restaurant gastronomique tandis que sous les combles est déployé un centre des congrès qui fonctionne avec le restaurant. Le principal changement dans le château est l'ajout d'un escalier contemporain à deux volées entre le premier et deuxième étage, prolongeant le vieil escalier central. Le corps central devient un espace de circulation verticale à part entière, théâtre d'une confrontation architecturale des époques.

À l'extérieur, le site est relié à une extension de la voie Eurovélo 6 par une passerelle érigée dans l'axe du château. Cette intervention participe à l'attractivité du site en renforçant son accessibilité. Enfin, plusieurs parcours surplombent le rivage sans le dénaturer et proposent des points de vue sur cet environnement magnifique.

Pour revaloriser les espaces en friches et les autres bâtiments sur le terrain, nous proposons la mise en place d'un circuit local en investissant l'ancienne maison du gardien qui devient une micro-brasserie. Une serre est édifiée aux abords de la chapelle, produisant des cultures pour la brasserie et le restaurant. Tout cela forme un microcosme ouvert sur son environnement proche et lointain, répondant aux objectifs énoncés.



(1) UNE PARCELLE AUX GRANDES QUALITÉS PAYSAGÈRES

HYDROGRAPHIE

DOUBS

BÂTIMENTS

CHÂTEAU

MAISON DU GARDIEN

MAISON DU JARDINIER

RUINE

VÉGÉTATION

ESPACES ARBORÉS COMPOSÉS DE DIFFÉRENTES ESSENCES (TILLEUL, HÊTRE, PLATANE, CONIFÈRE)

MOBILITÉ

SENTIER AMÉNAGÉ

(2) UNE ARCHITECTURE NÉOCLASSIQUE  
UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL ÉCLECTIQUE



(3) UNE TRAME NATURELLE QUI SCINDE LA VILLE EN DEUX  
NATURE

DOUBS, CANAL DU RHÔNE AU RHIN, CANAL DES TANNEURS

VÉGÉTATION

MAÏS, GRAIN ET ENSILLAGE

PRAIRIE

ORGE

VIGNE

BÂTI

BÂTI

CHÂTEAU DE CRISSEY

DÉLIMITATION DE LA PARCELLE DU CHÂTEAU

échelle 1/100000<sup>e</sup>

0 100 500



(4) **SCHÉMA D'INTENTION DU PROJET**

-  DÉRIVER L'EUROVÉLO 6
-  RELIER CRISSEY À DOLE PAR UNE VOIE VERTE
-  PERMETTRE UN ACCÈS SIMPLE DEPUIS TOUTE LA RÉGION
-  AMÉNAGER LES BERGES POUR VALORISER UN PAYSAGE EXCEPTIONNEL
-  CRÉER UN ESPACE QUALITATIF LIANT PAYSAGE ET PATRIMOINE
-  REVALORISER UN ESPACE OUBLIÉ
-  RÉUTILISER UN PATRIMOINE HISTORIQUE DANS UNE DÉMARCHE DE CIRCUIT COURT



(5) **AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ DU SITE PAR LA CRÉATION D'UNE PASSERELLE**

-  TERRE ARABLE
-  EAU
-  PASSERELLES EN BOIS
-  HERBE HUMIDE
-  PIERRE CALCAIRE
-  GOUDRON



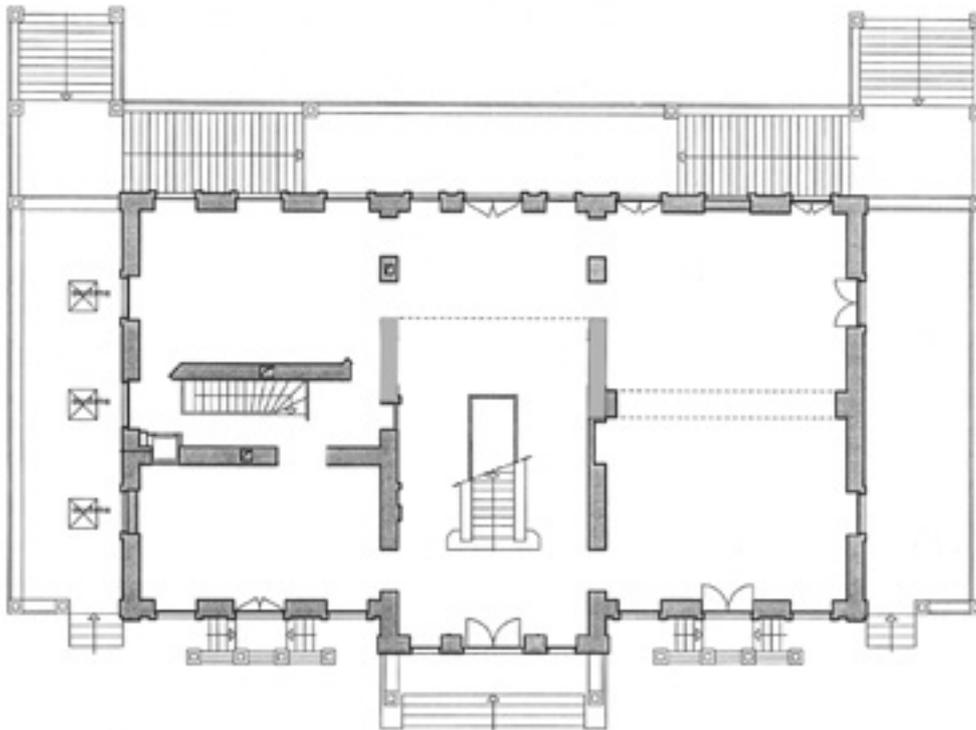
(6)



(7)



(8)



(6) VUE SUR LA TERRASSE ET LE BAR EN SOUS-SOL  
(7) UN MARCHÉ EN CIRCUIT COURT INSTALLÉ DANS L'ANCIENNE MAISON DU GARDIEN  
(8) DÉPOSE DE CERTAINS MURS DU REZ-DE-CHAUSSÉE POUR CRÉER  
DES PERCÉES VISUELLES VERS LE DOUBS



Le château de Crissey se trouve à deux kilomètres du centre historique de Dole, à proximité du quartier industriel adjacent au village de Crissey. Cette position avantageuse s'explique par l'histoire de l'implantation du site. L'emplacement du château de Crissey et celui de son parc au bord du Doubs ne sont pas anodins. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les prairies, les champs et par conséquent les moulins qui nourrissent la ville sont implantés sur la rive gauche du Doubs. Le moulin et le terrain autour ont probablement appartenu à un groupe de jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle puis à un riche bourgeois minotier à l'époque industrielle qui y fait construire un château néoclassique. Le terrain est racheté par la ville de Dole en 1937 qui le morcelle pour y installer différentes activités. Nous remarquons que le château de Crissey et son parc se situent au cœur d'une zone d'activités de loisirs au bord de la rivière. Le site présente un potentiel attractif très important grâce à ces activités, notamment pour un public jeune et familial. L'un des points forts de notre site est son appartenance à la zone Natura 2000 et la ZNIEFF. Quand nous l'explorons, nous repérons différentes séquences paysagères suivant plusieurs activités et usages. En ce qui concerne le château, une absence momentanée de couverture a engendré des infiltrations d'eau, entraînant des dommages notamment au niveau des planchers. Mais la structure de l'édifice n'est pas endommagée, et est donc parfaitement exploitable.

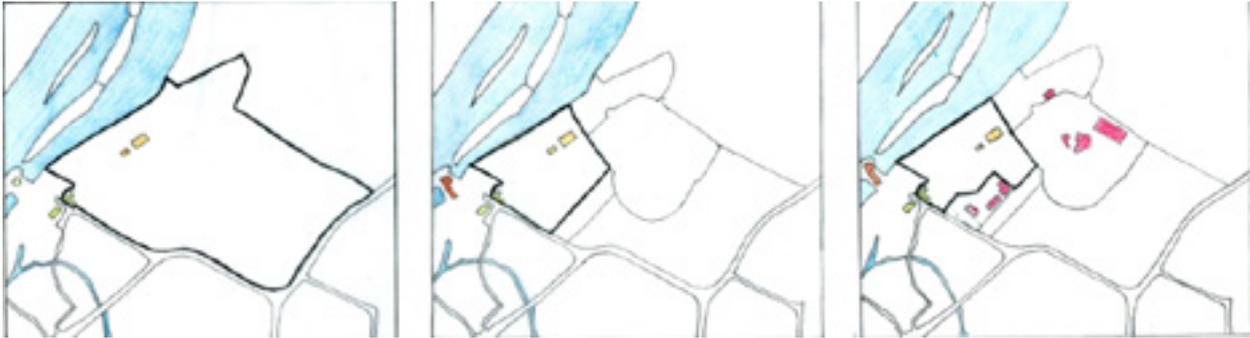


Nous identifions des enjeux à la fois à l'échelle du quartier mais aussi à celle de la ville et de la région. Le premier est de valoriser ce lieu abandonné en lui attribuant de nouveaux usages. Nous voulons également préserver le patrimoine du site, le mettre en valeur et ainsi préserver le château et ses dépendances. Un autre enjeu important est la valorisation de la biodiversité, le patrimoine nourricier du site et son lien historique à l'eau. Nous voulons donc transformer le site pour en faire un endroit accueillant et agréable qui s'inscrit dans son patrimoine historique, architectural et naturel. Pour cela nous créons un restaurant, des logements, des laboratoires culinaires, ainsi que des potagers partagés et un marché. Il nous semble également nécessaire d'aménager les berges en un parcours sensoriel.



Notre projet consiste à créer un parc dans lequel s'installent des serres et cultures afin de produire des produits locaux, disponibles ensuite à la vente sur place ou à consommer dans le restaurant. Afin d'encourager le respect de la biodiversité, nous voulons mettre en place un accueil de classes vertes dans le château avec un programme éducatif. Ainsi le site, accessible aux riverains et aux touristes, a à la fois une fonction de parc public mais aussi de musée de la biodiversité et des façons alternatives de produire nourriture et énergie. Nous intervenons sur le château en créant une extension du socle vers le Doubs afin de cadrer la vue et de mettre en valeur les laboratoires culinaires. À l'intérieur, nous restructurons totalement l'espace en aménageant les étages en auberge. Pour les dépendances du château, nous ne modifions pas à l'aspect extérieur mais nous réaménageons l'intérieur afin de venir compléter notre programme. Dans le parc, nous aménageons les berges en créant des pontons sinueux, rappelant le fil du Doubs, ponctués par des pavillons de découverte de la biodiversité, des pavillons sensoriels, tel un musée à ciel ouvert.

(1) LE DOMAINE DE CRISSEY : UNE LONGUE HISTOIRE

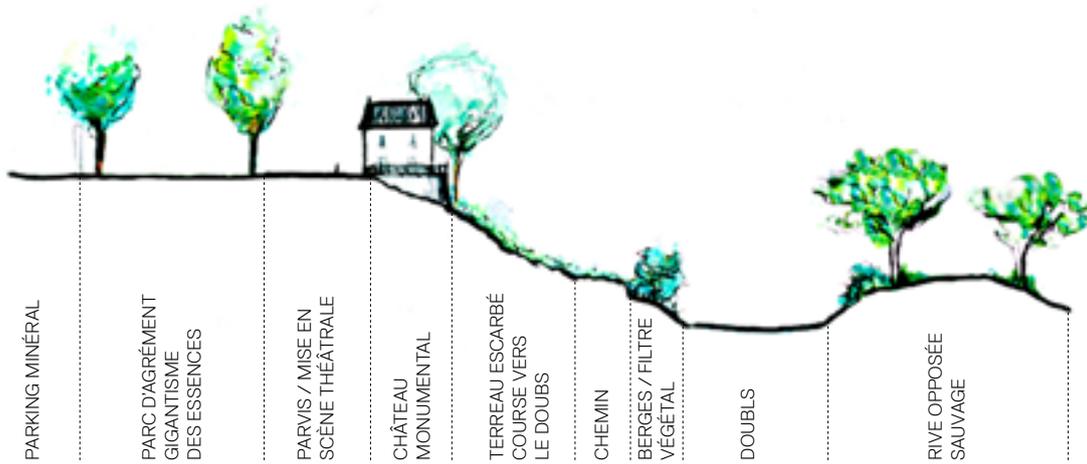


XIV<sup>e</sup> SIÈCLE : UNE PARCELLE SUR LA RIVE GAUCHE, LIEU DE PRODUCTION

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE : RACHAT DU DOMAINE PAR LA VILLE

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE : MORCELLEMENT DE LA PARCELLE ACCUEILLANT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

(2) DES SÉQUENCES PAYSAGÈRES SENSIBLES



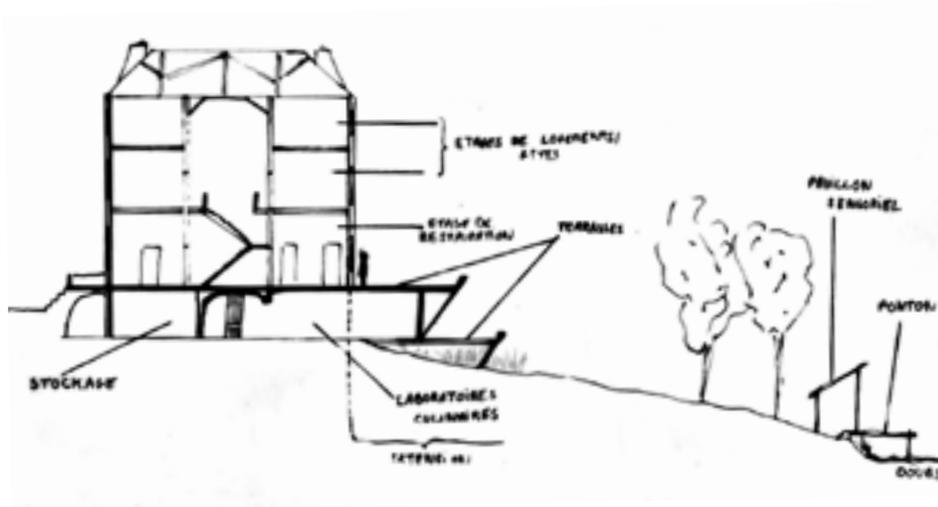
(3) UN SITE ANCRÉ DANS SON PAYSAGE

- ZONE NATURA 2000 ET ZNIEFF
- FORÊTS PRIVÉES
- FORÊTS PUBLIQUES
- PRAIRIES
- HYDROGRAPHIE
- SITE, CHÂTEAU DE CRISSEY
- PARCS DE LA VILLE

500 m



(4) RÉHABILITATION DU CHÂTEAU  
ET EXTENSION VERS LE DOUBS



(5) AMÉNAGEMENTS DES BERGES  
ET EXTENSION DU CHÂTEAU





La ville de Dole s'est développée à partir d'une route romaine et d'une tour fortifiée. Cette tour, appelée château, était entourée de palissades et un bourg castral y a pris place. La ville s'est entourée de remparts à la Renaissance au moment où elle est devenue capitale du Comté de Bourgogne. Crissey était un village rural depuis son origine à l'époque romaine. Le château a été construit vers 1870 par un industriel qui exploitait le moulin voisin. Dole a connu un étalement urbain durant le XX<sup>e</sup> siècle. Le château a été racheté par la municipalité en 1937, est devenu un centre de vacances puis abandonné en 2005.



Le château est situé à proximité d'un site accrobranche et d'un centre aquatique. Il est relié à la ville de Dole par la route, le bus et une piste cyclable. Le château ne se remarque ni depuis la ville, ni depuis le parc. De plus, aucune signalisation sur la route ou sur le site n'indique le chemin pour le retrouver. La vie autour du château se développe uniquement en été quand les installations de loisirs sont ouvertes au public. Le parc sert de promenade aux riverains.

En dépit de ce constat, le château est très apprécié des riverains. Il constitue une identité forte pour Crissey. Son état extérieur est bon ; les intérieurs n'ont pas été modifiés depuis sa construction et ils sont très abîmés par l'humidité et les champignons. Le parc comporte encore des dépendances, la maison du gardien en bon état extérieur, la maison du jardinier en état de ruine avancée, des anciennes serres dont il ne reste que les éléments métalliques de structure, les ruines des fondations du moulin et les murs d'une petite chapelle mortuaire.



Le site est bien desservi mais n'a pas d'entrée bien définie. L'enjeu est ici de mettre en place une hiérarchie des espaces afin de guider les visiteurs correctement dans les différents espaces du site. Il faut aussi redonner une entrée majeure au château, son entrée historique ayant disparu. Les environs du château sont classés Natura 2000 (habitat et oiseaux), ZNIEFF I et ZICO. Un autre enjeu consiste à valoriser ce patrimoine, le faire découvrir au public. Le château est un élément fort de l'histoire de Crissey. Les riverains y sont très attachés et aimeraient le voir revivre. La préservation et la rénovation du château en respectant l'existant deviennent résolument l'enjeu principal.

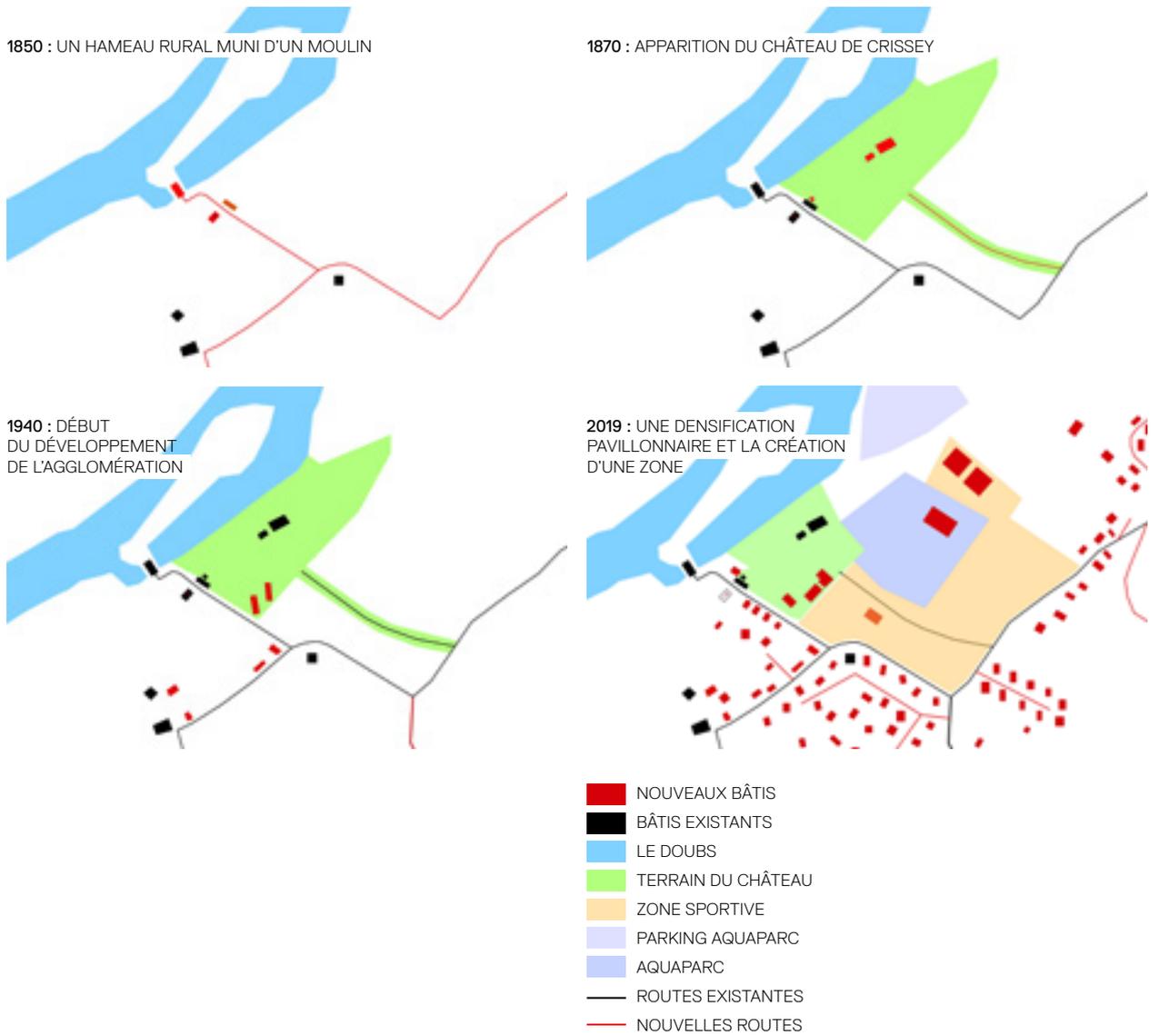


Au regard de ces enjeux, le projet se forme autour de l'idée de biodiversité. Le parc est redessiné pour accueillir différentes « cabanes » thématiques traitant de la faune du Doubs, des insectes, des rongeurs et des oiseaux accompagnées de panneaux informatifs. Un local destiné au soin de cette faune est ouvert au public. Le château abrite une salle polyvalente à destination de séminaires et conférences. À l'étage, un atelier pédagogique ouvert aux écoles élémentaires propose des expositions et bricolages.

Pour répondre aux problèmes de reconnaissance et d'accès, un nouveau parcours est tracé le long du Doubs pour redonner au château une place centrale dans le parc et implanter une nouvelle entrée.

L'intervention architecturale la plus importante est la restauration du château dans son ensemble (intérieurs et extérieurs) dans son état originel. Le plan s'organise suivant la disposition intérieure. Le restaurant profite ainsi des terrasses déjà existantes et les cuisines des caves qui les abritaient durant la période « centre de vacances » de 1937.

(1) ANALYSE HISTORIQUE DE CRISSEY



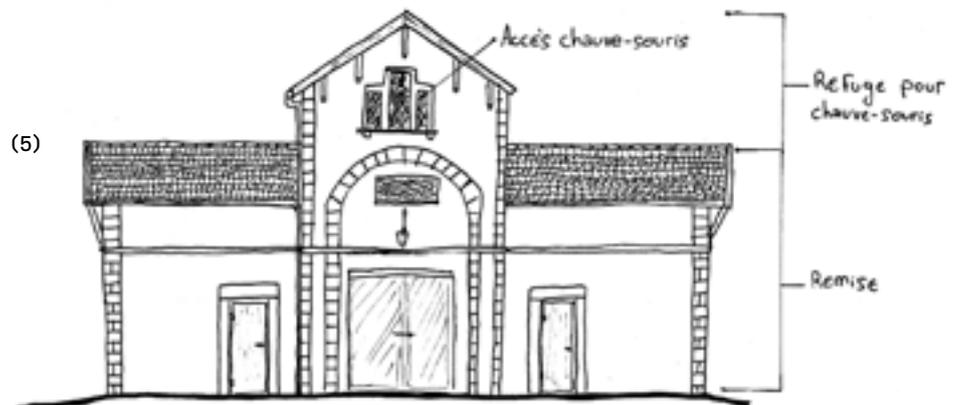
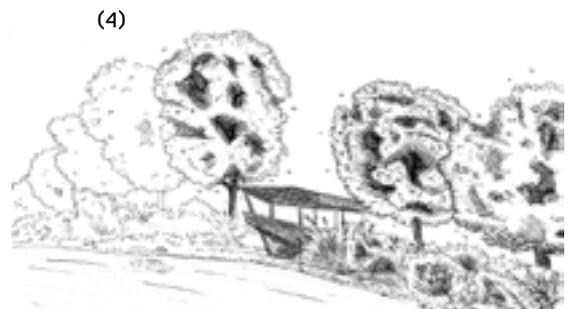
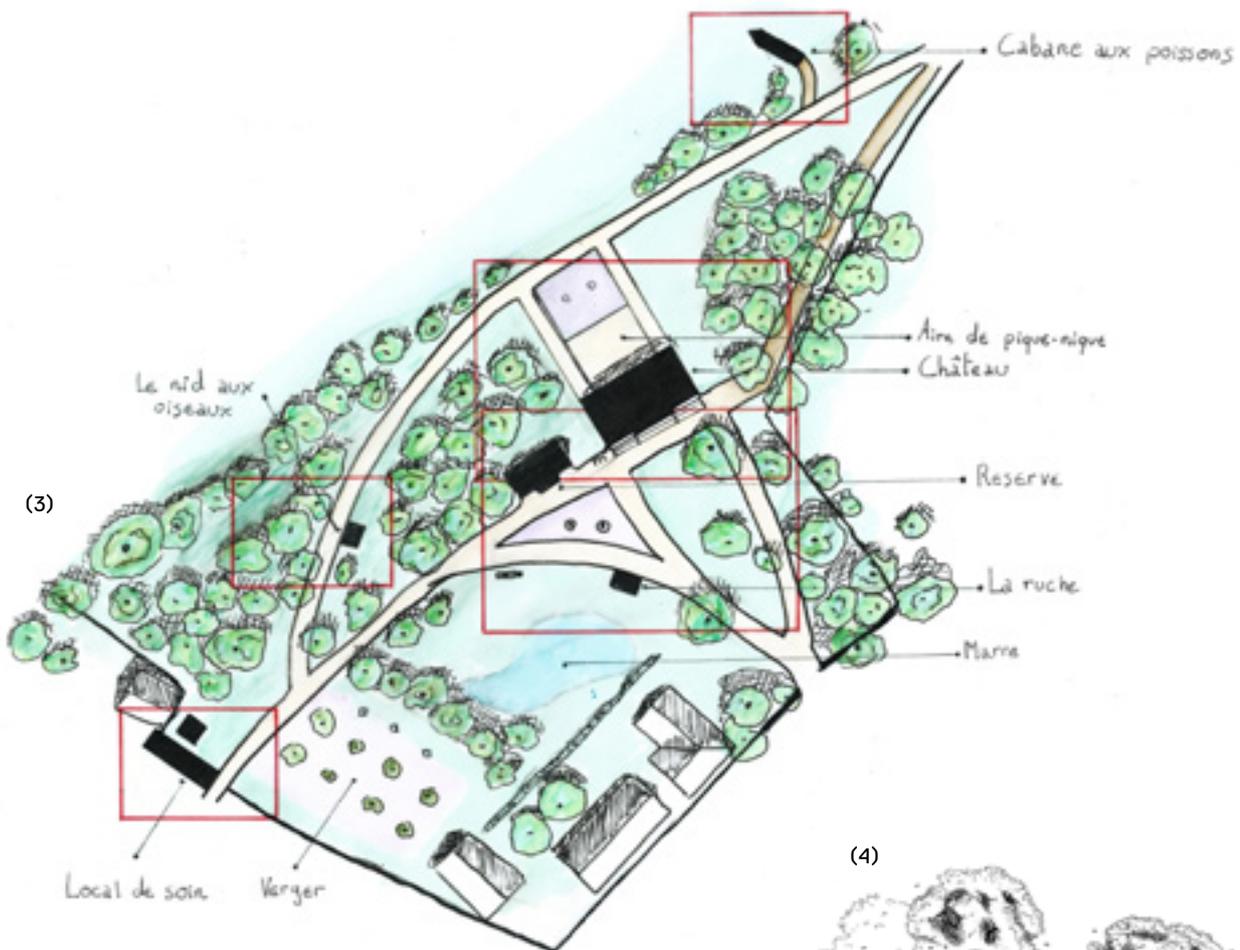
(2) UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL RICHE À VALORISER

- ABSENCE DE COUVERTURE\*
- LICHENS ET MOUSSES
- FENÊTRES FERMÉES PAR PARPAINGS
- ZONE DE PIERRES DESQUAMÉES
- ÉLÉMENTS CASSÉS, ABÎMÉS
- JOINTS MANQUANTS

échelle 1 / 100

\* ÉTANCHÉITÉ ASSURÉE PAR UNE BÂCHE. RECONSTRUCTION DE LA COUVERTURE EN ARDOISE À L'IDENTIQUE, NETTOYAGE DE LA FAÇADE, RÉOUVERTURE ET POSE DE MENUISERIES À L'IDENTIQUE)





(3) REPÉRAGE DES DIFFÉRENTES INTERVENTIONS PROJETÉES

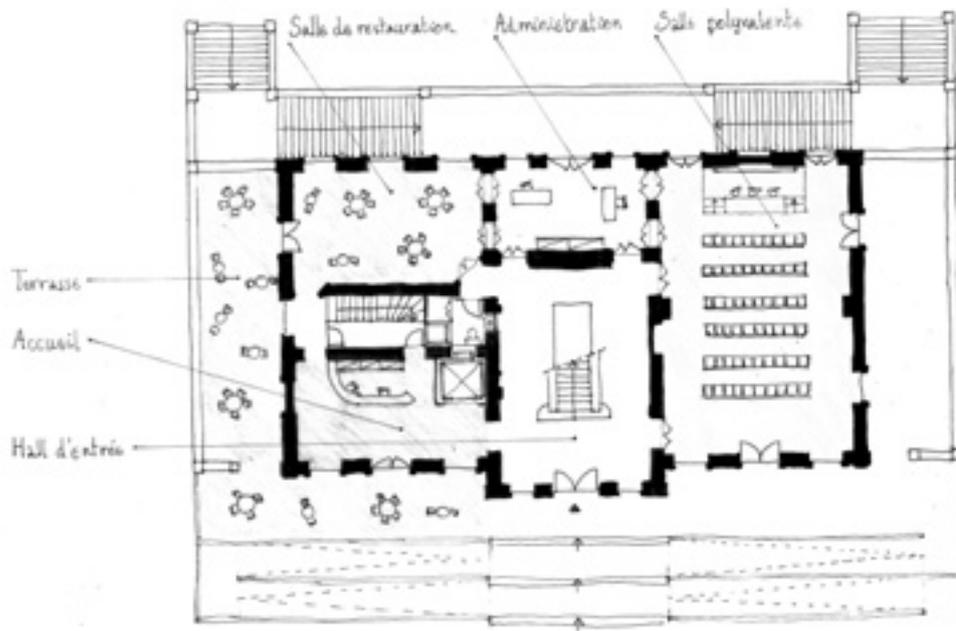
(4) LA CABANE À POISSONS : PAVILLON PÉDAGOGIQUE SUR LA FAUNE AQUATIQUE LOCALE

(5) LA MAISON DU GARDIEN : RECONVERSION DES USAGES DANS LE CADRE DE LA BIODIVERSITÉ

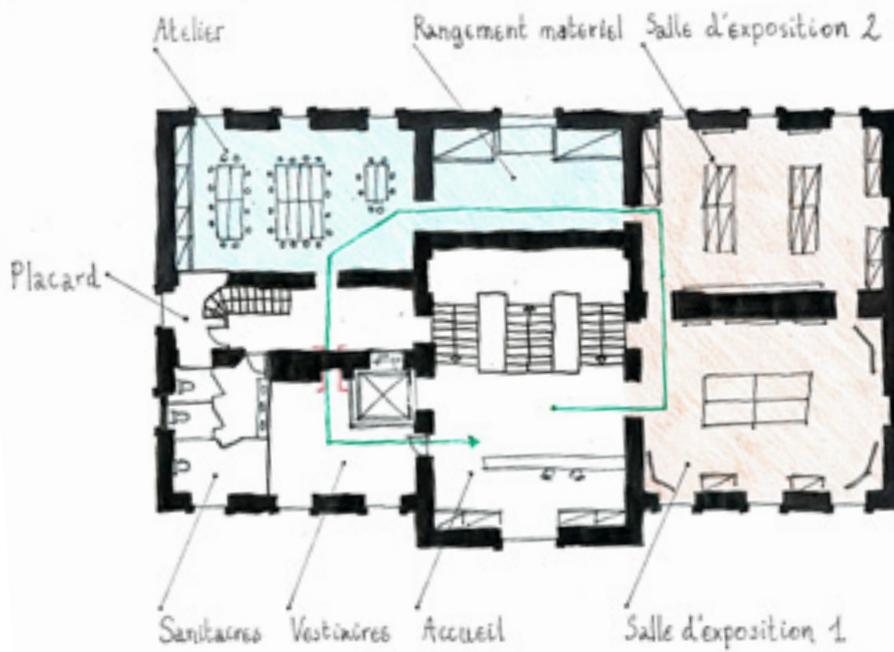
(6) RÉHABILITATION DU CHÂTEAU : PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE

(7) RÉHABILITATION DU CHÂTEAU : PLAN DU PREMIER ÉTAGE

(6) Plan RDC.



(7) Plan R+1

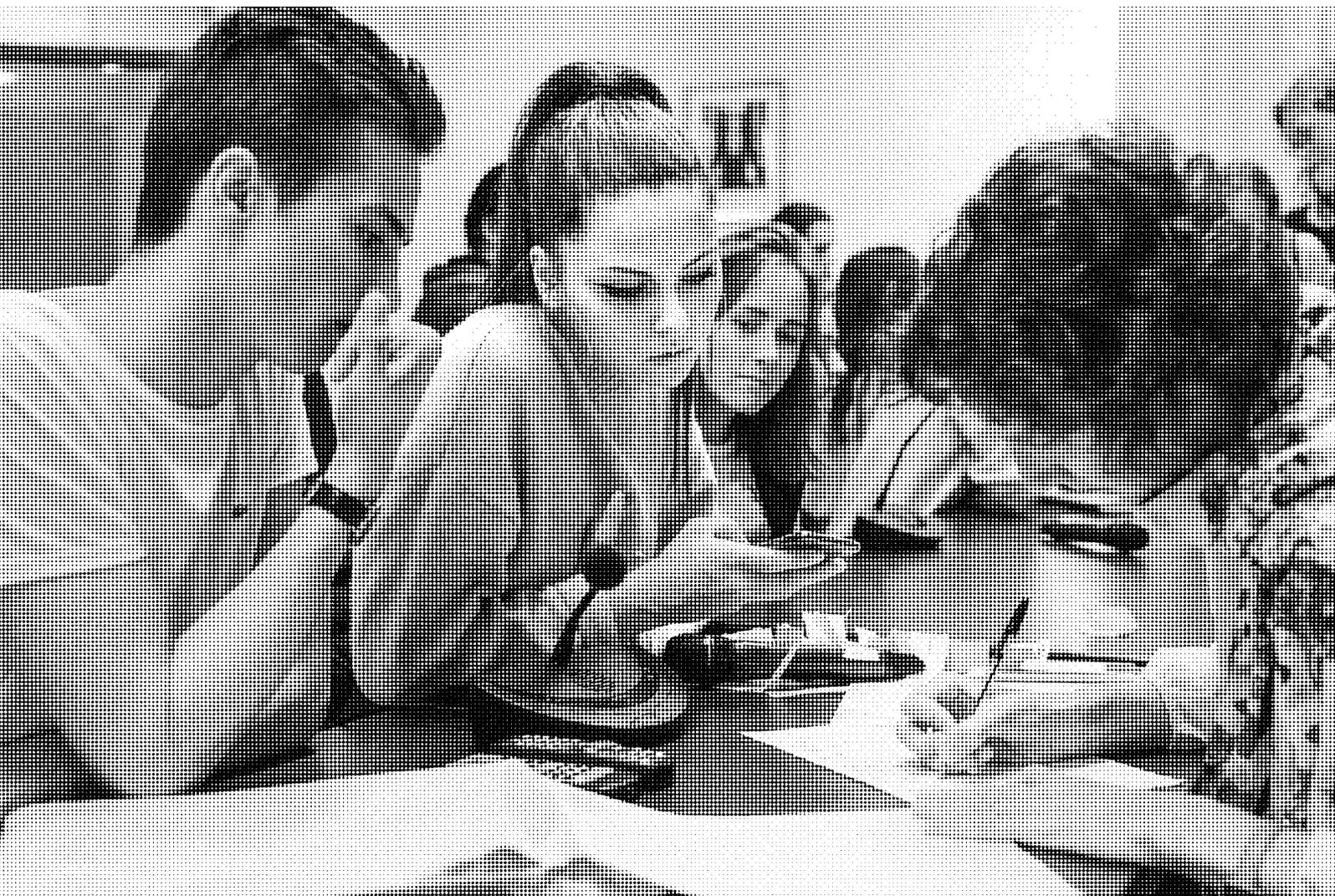




Dole

# ARCHI TECTES — ENCADRANTS

2019 — 2020



**Jennifer Didelon**

MAÎTRE DE CONFÉRENCES TITULAIRE  
À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY,  
RESPONSABLE DU DOMAINE  
ARCHITECTURE HISTOIRE ET PATRIMOINE,  
ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

Jennifer Didelon est architecte-ingénieure diplômée de l'université technique de Dresde et architecte du patrimoine du centre des hautes études de Chaillot. Elle enseigne depuis 2011 (ENSA Paris-Belleville et ENSA Nancy) avant sa titularisation en 2015 dans la discipline TPCAU à l'école d'architecture de Nancy. Elle est en charge de l'enseignement de projet en cycle Master et projet de fin d'études (PFE), de la semaine Architecture et Patrimoine en 3<sup>e</sup> année de cycle licence et d'un cours magistral sur les pathologies. Elle encadre également des étudiants en HMONP (habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre) et organise chaque année le workshop international Re-fact portant sur la réhabilitation du patrimoine industriel. Elle est membre du conseil scientifique du réseau pédagogique et thématique Architecture, Patrimoine et Création. Parallèlement à l'enseignement, Jennifer Didelon exerce en tant qu'architecte du patrimoine libérale sur des projets de restauration, réhabilitation et mise en valeur d'édifices anciens et de constructions neuves. Elle crée sa propre structure BDAP en 2008, après avoir travaillé pour les agences KAN architectes (NL), Nasrine Seraji et Philippe Prost. L'approche de l'agence BDAP témoigne de l'importance accordée au déjà-là, qu'il s'agisse du site lui-même ou de constructions existantes, à leurs qualités et aux potentialités de leur métamorphose. Sa pratique s'appuie ainsi sur une attention aux matériaux utilisés, à leur mise en œuvre et à leur pérennité.

**Hélène Corset-Maillard**

DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE  
SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE  
DE MARSEILLE, ARCHITECTE URBANISTE  
DE L'ÉTAT.

Après ses études d'architecture menées principalement à Nancy et à l'Institut d'architecture de La Cambre à Bruxelles, Hélène Corset-Maillard complète sa formation par un DESS sur les pratiques européennes de l'architecture à l'INPL et à l'école d'architecture de Nancy. Elle obtient en même temps un diplôme de fin d'études au Conservatoire à rayonnement régional de Nancy en classe d'orgue. Intéressée à la fois par la pratique en architecture et en urbanisme, elle travaille d'abord dans un cabinet d'architecture à Colmar, puis dans une agence de paysage à Strasbourg, principalement sur des projets d'habitat et de renouvellement urbain. En 2001 elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle, et complète parallèlement sa formation dans le domaine du patrimoine au Centre des hautes études de Chaillot à Paris. En 2006 elle prend la direction du STAP des Ardennes tout en intégrant en 2008 un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture. Elle intervient à l'école d'architecture de Nancy depuis 2009,

dans le cadre du module en cycle Licence intitulé patrimoine en projet. Soucieuse du rôle pédagogique que peuvent jouer les architectes au sein du ministère de la Culture, elle participe en partenariat avec les institutions locales à des formations à destination des élus et des professionnels, notamment dans les champs du patrimoine, des paysages et du développement durable des territoires. Hélène Corset-Maillard est également représentante du syndicat des architectes urbanistes de l'État auprès de la direction générale des patrimoines, dans le cadre des CAP notamment. Elle a été chef de l'UDAP des Bouches-du-Rhône jusqu'en 2018 et est actuellement directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille.

**Aurélié Husson**

MAÎTRE DE CONFÉRENCE ASSOCIÉE  
TPCAU / ARCHITECTURE HISTOIRE  
ET PATRIMOINE, ÉCOLE D'ARCHITECTURE  
DE NANCY, CHERCHEUSE ASSOCIÉE  
AU LHAC, ARCHITECTE DU PATRIMOINE,  
ARCHITECTE DPLG.

Aurélié Husson est architecte, diplômée de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Elle a exercé en tant qu'architecte libérale au sein de l'agence Beaudouin-Husson Architectes et a alors travaillé sur des projets architecturaux et urbains répondant à des enjeux contemporains de mise en valeur du patrimoine. En 2015, elle rejoint le collectif Studiolada et continue son activité libérale en s'attachant à élaborer une démarche de projet soucieuse du détail, des matières et des matériaux, des savoir-faire et du bon usage des ressources constructives. Architecte du patrimoine diplômée de l'École de Chaillot, elle est, depuis 2017, maître-assistante associée à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy au sein du domaine Architecture Histoire et Patrimoine et chercheuse associée au LHAC.

**Jean-Pascal Lemeunier**

CONSERVATEUR RÉGIONAL  
DES MONUMENTS HISTORIQUES,  
DRAC GRAND EST, ARCHITECTE  
URBANISTE DE L'ÉTAT.

Lorsqu'il fait le choix, en 1997 de passer le concours d'architecte urbaniste de l'État, Jean-Pascal Lemeunier travaille dans les métiers de la conception et de la construction depuis plus de dix ans. Les concours, projets et chantiers se succèdent au sein des agences Soria, Art'ur, Menu. Une collaboration avec l'agence Perron puis le milieu des compagnons l'amènent à s'intéresser aux domaines du patrimoine, de l'urbanisme ancien et des techniques de construction traditionnelles. Ainsi, pendant cinq ans, les études urbaines, ZPPAUP et projets d'intervention dans le bâti complètent son expérience et le conduisent à intégrer la fonction publique et suivre la formation du Centre des hautes études de Chaillot. En 2018, il est conseiller à l'architecture pour la DRAC Grand-Est après avoir occupé les postes d'adjoint en Côte-d'Or et de chef de service dans l'Aube et de conservateur de l'abbaye-prison de Clairvaux et de la cathédrale de Troyes. Dans ces postes successifs il initie quelques dossiers originaux tels que la ZPPAUP thématique sur la Bonneterie troyenne ou la

réalisation d'un film sur le même sujet : "le dossier textile". En marge de ses fonctions, Jean-Pascal Lemeunier intervient comme formateur pour l'administration, est chargé de cours à l'EPF et à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il est enfin vacataire à l'école du Louvre. Depuis septembre 2019, Jean-Pascal Lemeunier est conservateur régional des monuments historiques de la DRAC Grand Est.

**Matthieu Lardière**  
DIRECTEUR DU CAUE DE SAÔNE ET LOIRE,  
ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

Architecte diplômé du Centre de Hautes Études de Chaillot, Matthieu Lardière a collaboré avec plusieurs agences lyonnaises auprès d'architectes du patrimoine et d'architectes en chef des monuments historiques. Il travaille alors sur des problématiques urbaines mêlant enjeux actuels et mise en valeur du patrimoine ainsi que sur des édifices prestigieux.

Considérant l'architecture et le patrimoine comme un véritable enjeu sociétal, il rejoint le réseau des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) afin de mettre ses compétences d'expertise à disposition du large public et de promouvoir la profession d'architecte du patrimoine en milieu rural. Travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire sur des missions de sensibilisation et de conseils, il prône la valeur le patrimoine paysager, urbain ou bâti, comme vecteur du projet. Dans cet objectif, il participe à des publications collectives ayant pour vocation de faire connaître l'architecture vernaculaire au public.

Sensible à la formation des jeunes architectes, Matthieu Lardière a travaillé à la mise en place d'ateliers sur site mettant en lien les étudiants du master héritage et durabilité de l'école d'architecture de Lyon et les différents acteurs du département de l'Ain, comptant parmi eux l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), la direction départementale des territoires et des communes. Il est actuellement directeur du CAUE de Saône et Loire en région Bourgogne Franche-Comté.

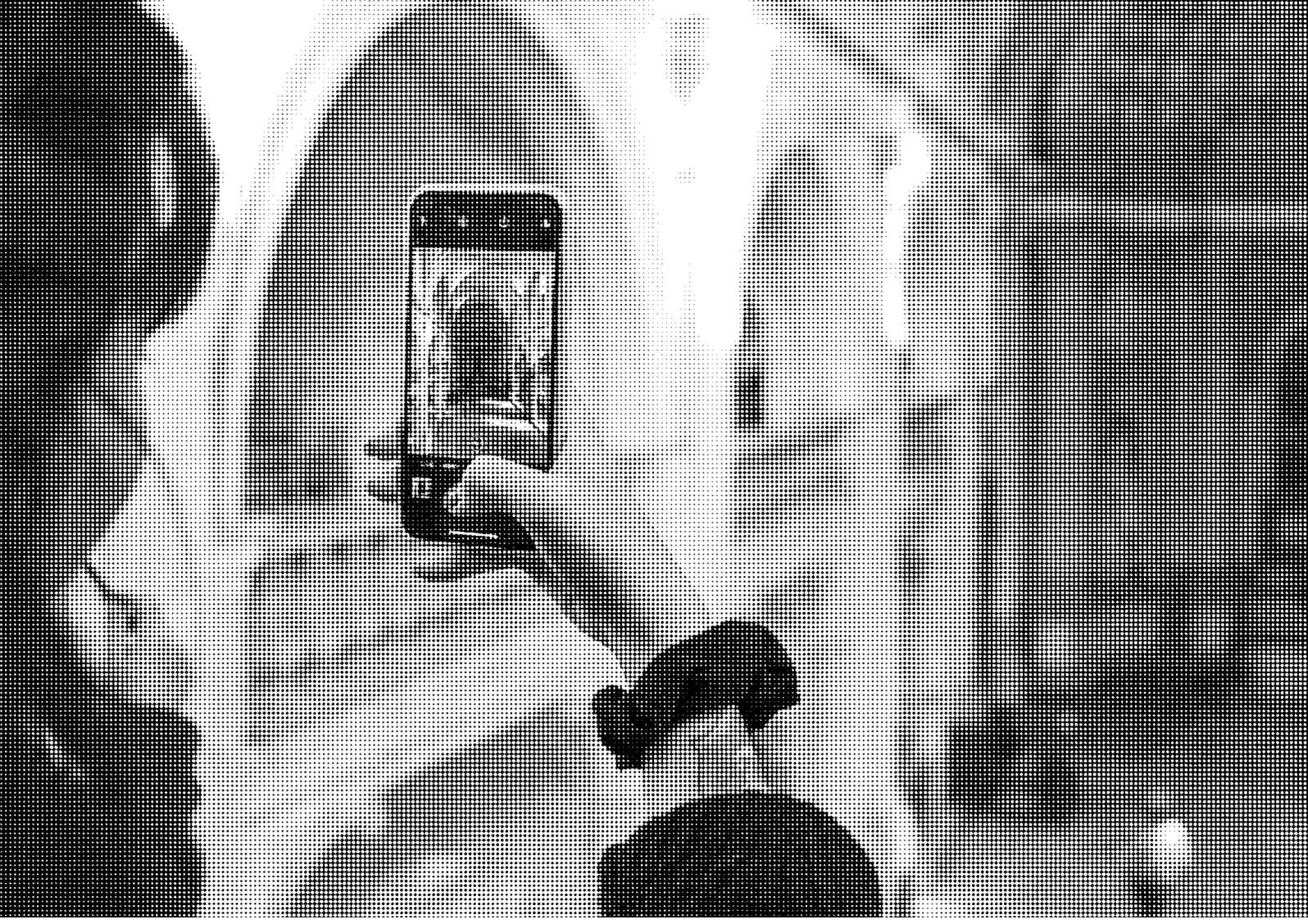
**Virginie Thévenin**  
DIRECTRICE RÉGIONALE ADJOINTE  
DÉLÉGUÉE DES AFFAIRES CULTURELLES  
DU GRAND EST, CHARGÉE DES PATRIMOINES,  
ARCHITECTE ET URBANISTE EN  
CHEF DE L'ÉTAT.

Virginie Thevenin a mené principalement ses études à l'école d'architecture de Lille. Tout au long de son cursus scolaire, elle a orienté ses choix pédagogiques vers des ateliers traitant du patrimoine. Elle a pu notamment participer à l'inventaire du bâti de Lille Saint-Louis du Sénégal dans le cadre de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Après une expérience en tant que monteur d'opération ANRU pour l'office HLM de Calais, elle devient pendant une année architecte vacataire au STAP des Ardennes. En 2007 elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine des Ardennes. En 2009 elle intègre en parallèle à son poste en STAP un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environ-

nementale en architecture. En janvier 2013 elle prend la direction du STAP de la Marne avec notamment la charge de conservateur des cathédrales de Reims et de Châlons-en-Champagne, monuments historiques appartenant à l'État. Elle intervient à l'école d'architecture Nancy depuis 2013, dans le cadre du module en Licence intitulé patrimoine en projet. Soucieuse du rôle pédagogique que peuvent jouer les architectes au sein du ministère de la Culture, elle participe en partenariat avec les institutions locales à des formations à destination des élus et des professionnels, notamment dans les champs du patrimoine, des paysages et du développement durable des territoires. Virginie Thevenin est directrice régionale adjointe déléguée des affaires culturelles du Grand Est, chargée des patrimoines depuis janvier 2020.

**Lorenzo Diez**  
CONSEILLER ARCHITECTURE DRAC  
GRAND EST. ENSEIGNANT À L'ECOLE  
DE CHAILLOT, ANCIEN DIRECTEUR  
DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY.  
ARCHITECTE URBANISTE EN CHEF  
DE L'ÉTAT, ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

Conseiller architecture DRAC Grand Est. Enseignant à l'École de Chaillot, ancien directeur de l'école d'architecture de Nancy. Architecte urbaniste en chef de l'État, architecte du patrimoine. De 2009 à 2019, il a pris en charge la direction de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Parallèlement il est chercheur associé au laboratoire LHAC et professeur associé à l'école de Chaillot (Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris) où il enseigne des théories et des pratiques de restauration liées au patrimoine architectural, urbain et paysager. Il a débuté sa carrière d'architecte en travaillant plusieurs années dans le domaine de la production architecturale. Il a notamment participé au programme majeur de "reconstruction" des ruines de l'abbaye de Cluny, projet combinant restauration architecturale / restitution / innovation. Il sera ensuite architecte des bâtiments de France dans plusieurs régions françaises avant de rejoindre le monde de l'enseignement et de la recherche. Toujours attentif aux liens fertiles entre tradition et modernité, Lorenzo Diez mène des recherches sur les pratiques architecturales émergentes dans le patrimoine notamment en lien avec les questions écologiques. Plus récemment il étudie les cultures professionnelles et économiques de la filière de l'architecture. Dans ce cadre il est l'auteur d'un rapport sur l'innovation en architecture, une des trois rapports ayant servi à établir la Stratégie nationale pour l'architecture en 2015. Lorenzo Diez est l'initiateur en 2016 de la Semaine architecture et patrimoine en Bourgogne-Franche-Comté.



fr. → en.

# ENGLISH TEXTS

traduction  
livret

The Architecture and Heritage Week is an important annual teaching event for the School of Architecture of Nancy. It is an intensive workshop dedicated to the major issue of the conservation and transformation of urban and landscape heritage. For a week, third-year students are given an in-depth experience of the combination of an educational approach and working on a territory thanks to the socially federating theme of heritage. They are thus able to take a fresh look at cities and become true sources of innovation. The city and the metropolitan community of Dole were the ground for study and thought for the 4<sup>th</sup> edition of the Architecture and Heritage Week in the Bourgogne Franche-Comté region from September 23<sup>rd</sup> to 28<sup>th</sup> 2019. The students analyzed the city's urban form and history and observed its architecture, urban landscapes and specific developing sites. They made many architectural and urban proposals regarding 4 important sites in the city. The week consisted of urban visits, conferences, work sessions and projects based on Dole's heritage and concluded with a presentation report on their work with local politicians present. This 16<sup>th</sup> Architecture and Heritage Week was made possible thanks to the support of the City of Dole, Mayor Jean-Baptiste Gagnoux, and the support of the Grand Dole President Jean-Pascal Fichère and their team. Our sincere thanks to all of you!

**Jean-Baptiste Gagnoux**

MAYOR OF DOLE

**and Jean-Pascal Fichère**

PRESIDENT OF THE GRAND DOLE.

Architecture is a subtle art which combines creativity and technicality and requires its practitioners to know how to adapt to a territorial strategy. It also involves defining the future for a site by taking its past, characteristics, limitations and potential fully into account.

The objective of Dole and the "Grand Dole" (Greater Dole) urban area was to benefit from outside viewpoints and a fresh way of looking at things with ideas that were free of imposed prerequisites. This came at a time when the *Plan de Sauvegarde* (Preservation Plan) covering this *Site Patrimonial Remarquable* (Remarkable Heritage Site) was being revised and the future PLUi (Local Urbanism Plan) was coming to fruition. Dole therefore decided to invite 110 3<sup>rd</sup> year undergraduate students from the School of Architecture of Nancy to the Architecture and Heritage week.

With students working in groups of 5 or 6 on 5 selected sites a set of beneficial projects were born solely from the creativity of these students who had hardly any restrictions either in terms of funding or pre-established programming. Our territory and its invaluable heritage undoubtedly represented a "playground" of great interest for these future professionals whose working approach lay somewhere between teaching and practical applications.

Architecture inevitably has an impact on our lives and every era is marked by a style. However it is itself impacted by our lifestyles, the evolution and modernisation of society and also by strong environmental limitations which have come to the fore in recent years. These are constraints for which architects need to find solutions bearing in mind, for example, that buildings account for 32% of the world's energy consumption and 20% of greenhouse gas emissions. Architects therefore have a major role to play in reducing this kind of impact on the climate and in using renewable energy for urban planning. Elected representatives also need to take these constraints and requirements into account to guide the way they think about the future of the sites to be reclaimed or developed.

Using Dole and the "Grand Dole" as educational tools to develop innovative territorial perspectives was a splendid approach to take and an enriching experience for both the students and the elected officials and technicians of the City and the "Grand Dole". It offered projects that were a source of inspiration for the future and took inhabitants and their living spaces into account from environmental, economic and social standpoints. By supporting and collaborating with the Architecture and Heritage week, the elected representatives of the Town and the Urban Area were provided with fresh and sometimes unsuspected or atypical perspectives for the rehabilitation of heritage or the redevelopment of their territory.

Many thanks to the School of Architecture of Nancy, its director Lorenzo Diez, its teachers and supervisors who worked on this project, to Brigitte Métra, the project's main patron and, of course, to the motivated, inquisitive and creative students who shook up codes, totally countered directions which might initially have seemed imposed and imagined ambitious, original and promising projects...

**Anne Matheron**

REGIONAL DIRECTOR OF CULTURAL AFFAIRS  
IN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ.

The Bourgogne-Franche-Comté region has an undeniable wealth of heritage and architecture and in the coming years will need to respond to major challenges in terms of development or renewal of the urban and economic fabric. Despite this there is no school of architecture on its territory.

In that context, the School of Architecture of Nancy's initiative in visiting our region to relocate a part of its teaching is an eagerly awaited event. The Architecture and Heritage week took place in Dole from September 23<sup>rd</sup> to 28<sup>th</sup> 2019. The success of this week was made

# EDITORIAL

possible thanks to the effective collaboration between the *Communauté d'Agglomération du Grand Dole* (Urban Community of Greater Dole), the town of Dole and the School of Architecture of Nancy which was actively supported by the *Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté* (Regional Directorate for Cultural Affairs of the Bourgogne-Franche-Comté region) and the *Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Jura* (Departmental Unit for Architecture and Heritage in the Jura).

The variety and structuring importance for the territory of the five selected study sites offered the students an opportunity to put teaching from their courses into practice and to express their creativity and their vision of an architectural and urban project. The students' ideas about all the sites were abundant, sometimes unexpected and always relevant - from the Jesuit chapel and its 16<sup>th</sup> century architecture to the Idéal Standard factory, a jewel of the city's industrial heritage, and the important landscaping issues linked to Pasquier Island.

This gave rise to a powerful and enriching presentation of the students' work to elected representatives and technicians from the local authorities who were partners in the project while enabling local actors to benefit from an innovative viewpoint of their heritage.

This work will now take its rightful place in the local authorities' studies and projects which are currently underway with State support services. The aim is to restore and revitalise Dole town centre in the framework of revising the "*Cœur de Ville*" initiative which is part of the Plan to Safeguard and Develop A Remarkable Heritage Site.

This intensive week also provided an opportunity to discuss and debate themes linked to architecture and heritage at several conferences and presentations. Some of these were open to the general public like the conference given by Brigitte Métra, the patron of this 2019 edition. This architect was thus able to share her vision of architectural and heritage projects, her international and also local experience - she had worked on the creation of Dole's town hall, *La Commanderie*.

The success of this Architecture and Heritage week has strengthened the desire of all the stakeholders involved to continue this fruitful partnership with a fifth edition already announced for 2020 in Nevers.



## Architecture & Heritage Week

# A TOPIC, A PLACE, A METHOD

Dole

### A subject

The Architecture and Heritage week was launched in 2004 and is now a highlight of the School of Architecture of Nancy's teaching year. It is an intensive week of project work and teaching in one of the school's partner cities. The week is for all third-year BA degree students and gives them their first opportunity to work directly on issues linked to architectural diagnosis and the ensuing projects in an environment with a strong heritage. A multi-year partnership with the Bourgogne Franche-Comté region began in 2016. Following on from Besançon, Dijon and Montbéliard, Dole was chosen to host the students and their supervisors for a week in 2019 as it is a city of Art and History with a strong architectural and landscape heritage of high quality.

Each year, the Architecture and Heritage week is an important teaching event for the School of Architecture of Nancy. It is an intensive workshop dedicated to the major issue of the conservation and transformation of urban and landscape heritage. The School of Architecture of Nancy takes part in a week-long intensive workshop dedicated to this major theme - the conservation and transformation of architectural, urban and landscape heritage. During that week, third-year students benefit from in-depth experience of the combination of teaching and a territory thanks to the socially federating theme of heritage. They are thus able to look at the town differently and become true sources of innovation.

### A place

This year the students were invited to work on a city with a plural history influenced by the different kingdoms that fought to conquer it. Dole was formerly the capital of the Franche-Comté region; a prosperous town in the county of Burgundy which hosted the most prestigious political and religious institutions (residence of Counts, parliament, university, Jesuit college, etc.) down the centuries. In 1678 Dole became definitively French again and was relegated to the status of a small town, losing both its institutions and its fortifications. It became a town of commerce and crafts and then a centre for mechanical and metallurgical industry from the 19<sup>th</sup> century onwards.

Dole became a sub-prefecture of the Jura region and is now the most populous town in the department with 23,400 inhabitants. The town has always fought to preserve and enhance its historical heritage, becoming a protected sector in 1960<sup>s</sup> and benefiting from a strongly supported "*Cœur de Ville*" initiative launched in 2014. This same drive led the town to volunteer to host the 2019 Architecture and Heritage week, suggesting several study sites which are core concerns for the municipality and the urban area.

Five sites with important architectural, landscaping and urban planning issues were selected:

- *l'ensemble des Jésuites* (the Jesuit buildings)
- the *passage de l'Arsenal*
- Pasquier Island
- the Idéal Standard factory
- Crissey château

These five sites have varying issues at stake, quality levels and history.

This meant the students could work on heritage which is medieval or 19<sup>th</sup> century, religious or industrial, natural or urban. The issues linked to a site are important for the entire district or even the town as a whole.

### A method

On the morning of September 23<sup>rd</sup> the students were welcomed by the Mayor of Dole, Mr. Jean-Baptiste Gagnoux, and the President of the greater Dole Urban Community, Mr. Jean-Pascal Fichère. They spent their first day on site discovering the town and study sites through a tour of the town led by a guide-lecturer, site visits supervised by contact people from Dole's municipal services and exchanges with elected officials and the director of the attractiveness and regional development hub. The rest of their week was spent imagining the future of their study sites in groups of 4 or 5 students supervised by heritage professionals - Hélène Corset-Maillard, Aurélie Husson, Matthieu Lardièrre, Jean-Pascal Lemeunier and Virginie Thévenin. Also during the week, architects, archaeologists, historians, elected representatives, town planning officers, etc. gave lectures and guided visits or ran workshops to provide help and share knowledge. Finally, on Saturday September 28<sup>th</sup>, the students presented their projects publicly to Dole's elected representatives, administrative officers, supervisors and other partners of the Architecture and Heritage week.

### 1 → *L'Ensemble des Jésuites* (the Jesuit buildings)

This site includes all the educational establishments built or occupied by the Jesuits in the past. It is often called the *Collège de l'Arc* but actually includes a chapel dating from the end of the 16<sup>th</sup> century, the afore-mentioned adjoining *Collège de l'Arc*<sup>1</sup>, and the *Collège de Grammaire*<sup>2</sup> on the other side of the street which was formerly linked to the complex by a footbridge above the street. Today, the set of buildings has lost its previous unity because the *Collège de l'Arc* acted as a physical link between the two but has now become independent in programmatic terms. The study site in the heart of Dole's historic centre also includes a brutalist building with an uncertain future close to the chapel.

Key issues:

- Rehabilitating buildings listed as historical monuments
- Finding physical or programmatic links between the buildings again
- Qualifying the public space around the set of buildings

### 2 → *The passage de l'Arsenal*

This site houses a former military arsenal and several of the buildings are attached to the remains of Dole's medieval fortifications. It is close to the town centre and a bus hub which means it is one of the main access points to the town centre. The street inside the site at the heart of the buildings could also be opened up to the public to facilitate pedestrian flows southwards. The site is adjacent to a group of public spaces (the Town Hall square, *Cours Clémenceau*) which are now dominated by car traffic and lack any landscaping or architectural qualities.

Key issues:

- Giving prominence to the medieval fortifications
- Upgrading the nearby urban area
- Rethinking mobility at district and town levels

### 3 → *Pasquier Island*

Pasquier Island is surrounded by the Charles Quint Canal and the Doubs River and is a flood-prone area with leisure facilities (sports, a campsite, etc.). However, it also includes an 18<sup>th</sup> century jewel, the *Pavillon des Arquebusiers* which is now used by various local associations. Urban planning regulations do not permit any new constructions on this site but the demolition (or replacement?) of the old guinguettes (open-air dance and music venues) is an opportunity to rethink the walk along the canal and give prominence to the *Pavillon des Arquebusiers*.

Key issues:

- Giving prominence to the *Pavillon des Arquebusiers* particularly through landscaping enhancement
- Redeveloping the promenade alongside the canal
- Studying the relations between users of the island's different buildings and facilities

### 4 → *The Idéal Standard factory*

After production ceased in 2013, this early 20<sup>th</sup> century factory was bought by the town of Dole. The main building is made up of bays and features a wide variety of metal industrial trusses. Part of the building has been redeveloped to house an exhibition centre while Idéal Standard still uses the rest for its logistics operations. There are five years left on the lease which means there is a valid question to be answered regarding the site's future.

Key issues:

- Imagining the future of a large-scale industrial site
- Proposing an overall plan for the site's many buildings and outdoor spaces
- Revealing the presence of nearby landscape features (the Doubs river, the woods, an old railway line)

### 5 → *Crissey château*

Crissey château dates from 1870 and is the former home of a family of millers who became industrialists and then notable public figures. The site is located in the town of Crissey and belongs to the town of Dole. It underwent complete rehabilitation in the 1980<sup>s</sup> which led to it being used temporarily but this was abandoned in 2005 and the site is now in a state of disrepair. Despite several attempts, the town is struggling to find a private or public buyer for this endangered building. The castle is in the immediate vicinity of the Doubs river and several leisure facilities (open air activities centre, tree climbing, water park) while boasting great architectural and landscaping qualities.

Key issues:

- Carrying out a diagnosis of the state of the building and of its utilities
- Developing a coherent and innovative programme for the château and its outbuildings.
- Taking advantage of the closeness to the Doubs river and the castle grounds.

<sup>1</sup> "The arch over the *rue du Collège* (1607) gave its name to the collège (pre-lycée secondary school)". Source Wikipedia.

<sup>2</sup> At the time the collège was built the word *grammaire* referred to the principal of the liberal arts made up of correct language and literature.

# CONSTRUCTED, NATURAL AND INTANGIBLE HERITAGE IS THE EXPRESSION OF THE IDENTITY OF A PLACE; IT IS THE BASIS FOR THE CREATION OF ARCHITECTURE OF TODAY WHICH WILL IN TURN BECOME THE HERITAGE OF TOMORROW.

by Brigitte Métra

The architect Brigitte Métra set up her architectural agency MéTRA+ ASSOCIÉS in 2003 after she won the competition to build the transformable cultural, sports and congress hall in Dole. The architect's vectors of inspiration are creation and poetry, attaining harmony between nature and culture in connection with sites, integrating nature in cities and towns and architecture as an expression of town life.

After inaugurating Dole's multifunctional hall in 2006, Brigitte Métra created the Sophysa neurosurgical implant creation unit in Besançon in 2007, worked on a study of a district of luxury shops and housing in Ningbo (China) and designed 62 student housing units built in Paris's 11<sup>th</sup> *arrondissement*. She then restructured an entire city block in the heart of the 20<sup>th</sup> *arrondissement* of Paris, transforming a former RATP (Parisian *métro* and bus company) industrial site into an 85,000m<sup>2</sup> multifunctional site. This major mixed project is made up of an RATP bus centre built under a vast garden which is itself surrounded by offices housing seven of the French Ministry of the Interior's directorates. A crèche, pre-*lycée* secondary school *collège* and a gymnasium for the City of Paris were added to the RATP Bus Centre site in 2018.

The agency is currently building a 27,000m<sup>2</sup> mixed tertiary sector centre

in Besançon made up of offices for departments of the government and the Burgundy-Franche-Comté region, housing and shops. She is also developing an innovative housing project and an extension of the Sophysa factory. The agency is also building an office and retail building at Porte de la Chapelle in the 18<sup>th</sup> *arrondissement* of Paris. A mixed housing and retail project was inaugurated in Nantes in 2019 as was a housing project in Nanterre.

Working in association with Jean Nouvel, the Métra et Associés agency delivered the *Théâtre de l'Archipel* in Perpignan in 2011. Brigitte Métra also worked in association with Jean Nouvel for the design and the realisation of the concert hall of the *Philharmonie de Paris* to deliver this innovative and internationally recognised concert hall in 2015.

The agency takes part in many competitions, some of which are international like the music complex in Krakow recently and a concert hall project for the "Re-inventing Cities" initiative in Madrid. In April 2013, Brigitte Métra was made a *Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur*. She has also been an elected member of the regional council of the Ile de France Order of Architects since 2016 and a full member of the Academy of Architecture since 2014.

Brigitte Métra's architecture lies between creation and poetry, nature and culture, site and programme - and is applied to projects of various nature and scale in harmony with the "genius of the place" which aims to reconstruct a city upon itself.

The architect's projects are imbued with the spirit and memory of the places she works on. She aims to unveil the tangible and intangible heritage of a site, to encourage a dialogue with existing heritage through contemporary architecture and set up a dynamic between the memory of a place and its future metabolism to create meaning and construct a city or town.

#### **Dole, a mineral and vegetal town**

In 2003, Brigitte Métra designed Dole's transformable events hall which can host shows, sports events and conventions. This building represents the first step in the transformation of a 19<sup>th</sup> century industrial wasteland which has now become the "garden of metamorphoses" facing the city.

Dole is a mineral town which still has vestiges of its prestigious past and is crowned by the *Collégiale Notre-Dame de Dole* church surrounded like a snail by traces of different centuries. It is built from local stone which is one of the key factors of the town's identity. The arms of the Doubs river lie at the town's feet and its abundant plant life is in continual metamorphosis and imbues it with an atmosphere that changes with the seasons. The mineral, the vegetal and a "mirror effect" of history have become the bases for its architecture and inclusion in this site directly on the riverside opposite the historic centre and its Collegiate Church.

It is a building whose landscape is part of its very essence and which blends into its surroundings and metamorphoses as the seasons pass.

The building's envelope faces the historic centre of Dole as if bowing to history and indeed is a reflection of the Collegiate Church.

The view of the Collegiate Church, vegetation and the sky reflected in its façade is part of the aim to create contemporary architecture which is inventive and yet harmoniously integrated into its urban environment, heritage and natural context. This façade opens very broadly on the ground floor level onto the surrounding landscape setting to reveal its strength and poetry.

The envelope of the other three sides of the building is adorned with rocks from the region set into a concrete wall of the same colour.

This re-interpreted mineral façade is covered with a metal grid holding vegetation which metamorphoses in symbiosis with nature around it. This surrounding vegetation thus becomes one of the new building's materials. Its adornment with rocks gives prominence to its heritage and echoes the mineral concretion of city centre houses by creating a dialogue with the town's historic heart. The building vibrates and captures its environment while the mineral and vegetal elements respond to and echo each other. The building co-exists with time.

Inside the building, the architect created large framed openings to the exterior which give a view of the old town on the horizon. Framing is used as a tool for perception to extend the room onto the exterior and to create a second

tool for sensation and thought which is an idea the architect holds dear. Here then, architectural creation offers a contemporary reading of a historical site.

Brigitte Métra's architecture is sensitive - she creates a metamorphosis for places through the act of building and uses historical, natural and intangible heritage as the basis for her contemporary architecture which thus becomes the expression of a territory's culture. The Le Garance building is a true "piece of the city" which symbolises the dynamics of the City which is rebuilding itself in the heart of the 20<sup>th</sup> arrondissement of Paris. It is a perfect example of this. It houses the offices of the Ministry of the Interior, an RATP bus centre and a City of Paris high school. This 85,000 m<sup>2</sup> multifunctional project is a real achievement because it harmoniously integrates a major industrial infrastructure facility into an extremely dense urban context. In terms of superstructure, the 30,000 square metres of offices house seven Ministry of the Interior directorates, a crèche, a high school and a City of Paris gymnasium. In the middle, green façades surround a huge garden which delights its varied users and the whole building provides them with an exceptional living and working environment in the heart of Paris.

The architect proposed a group of buildings with dynamic evolving façades to fit with sensitivity into the existing context. The colours Brigitte Métra chose for the project reflected her wish to harmonise her architectural project with the surrounding buildings. The façades establish a dialogue with the buildings opposite through their colours ranging from "Garance" (rose madder), to golden-yellow and mineral white. This enables the public buildings of the City of Paris to exist in harmony with the existing college of which they are an extension. The highly characteristic pinkish tone of the Lycée Hélène Boucher, the different shades of brick of the so-called "red belt" buildings or the "faubourien" buildings which are opposite all around the block were all used as reference points and are reflected in the gradation of colours in the different sequences of the whole Garance building.

Brigitte Métra strives to create architecture which transforms and dialogues with its constructed or natural context and endows it with a new expression conveying both renewal and a certain image.

**Yesterday's heritage is one of the cornerstones for the creation of tomorrow's heritage. Architectural creation has its foundations in history and yet is turned towards the future.** It evolves in a continuum that stages space-time through the different strata which are constructed. It is a challenge for today's architects to preserve the traces of history, retain the memory of a place and develop heritage through architectural creation.

Besançon is a mineral city adorned with Chailluz stone in shades of blue and gold punctuated by colourful tiled roofs and crowned by the Citadelle building. Brigitte Métra is currently working on a mixed project there which combines offices for Burgundy-Franche-Comté regional government

directorates with shops and housing.

The project's two "towers" send a real signal at the entrance to the town as they echo the colours of the local stone and the roofs around it. Here too, the new façades are like the foundations for a contemporary identity echoing the identity of the place and its history.

The architect also wanted to recreate the spirit of the old Sernam buildings to reflect the site's heritage and culture by recreating entirely wooden structural frames for the three buildings. This approach is in keeping with the region's natural context and also represents a response to the project's bioclimatic strategy.

Architecture reflects a culture and an era. The way heritage is built, and how natural heritage and contemporary architecture co-exist have become important issues nowadays. Architects need to find and maintain fragile balances between preservation and innovation, repair and construction or cities and nature.

**In the light of these ideas, Brigitte Métra and the METRA+ASSOCIES agency strive for each project to offer a unique and specific response in harmony with the place that hosts it. Their projects aim to create a dialogue with firstly the richness of existing heritage and secondly with requirements in terms of functionality and comfort. Creation and poetic efficiency are therefore put to the service of their projects to endow them with a real identity so that they offer added value in the eternal construction of the city upon itself.**

**Jennifer Didelon**

SENIOR LECTURER AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, HEAD OF THE SCHOOL'S ARCHITECTURE, HISTORY AND HERITAGE SECTION AND HERITAGE ARCHITECT.

Jennifer Didelon is an architectural engineer with a degree from the University of Technology and a heritage architect at the Chaillot Centre for Advanced Studies (CEDHEC). She has been teaching since 2011 (ENSA Paris-Belleville and ENSA Nancy) before she was granted tenure in 2015 to teach the TPCAU<sup>1</sup> discipline at the Nancy School of Architecture.

She directs teaching for Master's projects and for final year projects (PFE, *projets de fin d'étude*) and the Architecture and Heritage week for 3<sup>rd</sup> year BA degree students while also lecturing on pathologies. She also supervises HMONP<sup>2</sup> students and organises the annual international Re-fact workshop on the rehabilitation of industrial heritage. She is a member of the scientific council for the Architecture, Heritage and Creation pedagogical and thematic network.

In parallel with her teaching activities, Jennifer Didelon works as a professional heritage architect on projects involving the restoration, rehabilitation and enhancement of both old and new buildings. She created her own BDAP agency in 2008 after having worked for the KAA architects (Netherlands), Nasrine Seraji and Philippe Prost.

The BDAP agency's approach bears witness to the importance given to existing elements. These cover both the site itself and existing constructions with their qualities and potential for metamorphosis. The agency's practice is thus based on taking care about the materials used, how these are implemented and their durability.

**Hélène Corset-Maillard**

DIRECTOR OF SCHOOL OF ARCHITECTURE OF MARSEILLE, STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER - AUE, FRENCH ARCHITECTS ACCREDITATION / MEMBER

After architectural studies mainly done in Nancy, and at the La Cambre Institute of Architecture in Brussels, Hélène Corset-Maillard completed her studies with a DESS (Master / 5<sup>th</sup> year level) in "European Architectural Practices" at the INPL and the National Architecture School of Nancy. At the same time, she passed an end of studies diploma in organ music at the regional national conservatory of Nancy.

Interested by both architectural and urban plan-

ning practices, she first worked in an architectural firm in Colmar, then in a landscape agency in Strasbourg, mainly on housing and urban renewal projects. In 2001, she joined the body of Architectes Urbanistes de l'État, first at the STAP in Moselle, and at the same time she completed her training in the heritage field at the *Centre des Hautes Études de Chaillot* in Paris. In 2006, she became head of the STAP in Ardennes, while taking on a course in "sustainable development and environmental quality in architecture" at the IFRB (Institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) in Reims in 2008. She has been teaching "heritage in practice" at the National Architecture School of Nancy within the third year level of the B.A. since 2009. Concerned about the pedagogical role architects might play within the *Ministry of Culture*, she runs training courses, in partnership with local institutions, targeted at the elected representatives and professionals, notably in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of the territories. Hélène Corset-Maillard is also a representative of the Architectes Urbanistes de l'État trade-union in the *Direction Générale des Patrimoines* (heritage head office), in particular in the framework of the CAP. She was head of French departemental architecture and heritage unit (UDAP) in Bouches-du-Rhône until 2018 and is currently director of the School of Architecture of Marseille.

**Aurélié Husson**

ASSISTANT LECTURER IN ARCHITECTURE, HISTORY AND HERITAGE AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, ASSOCIATE RESEARCHER AT THE LHAC (HISTORY OF CONTEMPORARY ARCHITECTURE LABORATORY, NANCY), HERITAGE ARCHITECT, ARCHITECT

Aurélié Husson is an architect and graduated from the School of Architecture of Nancy. She worked in private practice for the Beaudouin-Husson Architects agency on architectural and urban projects providing responses to contemporary questions of enhancing heritage. In 2015, she joined the Studiolada collective and continued her private practice, focusing on developing a project strategy which pays attention to detail, materials and matter, know-how and the correct usage of constructive resources. She graduated as a heritage architect from the *École de Chaillot* and since 2017 has worked as an assistant professor at the School of Architecture of Nancy in the field of Architecture History and Heritage and as an Associate researcher at the LHAC.

<sup>1</sup> Theories and Practices of Architectural And Urban Design

<sup>2</sup> Authorisation to practice as an architect in one's own name

<sup>3</sup> French Regional Architecture and Heritage Unit.

<sup>4</sup> Territorial Architecture and Heritage Service

<sup>5</sup> Institute of Training and Research in the Construction Industry

**Jean-Pascal Lemeunier**

REGIONAL CURATOR OF HISTORICAL MONUMENTS FOR THE GREAT EAST REGION'S DIRECTORATE OF CULTURAL AFFAIRS (DRAC), STATE URBAN ARCHITECT

In 1997 Jean-Pascal Lemeunier passed the State Urban Architect competition and has worked professionally in design and construction for over ten years with successive competitions, projects and construction site for the agencies Soria, Art'ur and Menu. He collaborated with the Perron agency and then the French *compagnonnage* (guild of artisans) sector which led him to become interested in heritage, urban planning of old towns and tradition construction techniques. Thus, his five years working on urban studies, Zones For Protection of Architectural, Urban and Landscape Heritage and projects involving existing buildings completed his experience and led to him joining the French civil service and training at the Ecole of Chaillot/Paris. In 2018, he became the architecture advisor for the Great East region's DRAC after working as a deputy consultant in the Côte-d'Or region, as supervisor in the Aube region and curator of the Clairvaux Abbey-Prison and Troyes cathedral. During these successive posts he led some original projects such as the theme-based ZPPAUP initiative on hat-making in Troyes or directing a film on the same subject - "Le Dossier Textile". Alongside this work, Jean-Pascal Lemeunier teaches in the civil service, at the EPF and the School of Architecture of Nancy. He also teaches classes at the École du Louvre. Since 2019, he has been working as a regional curator of historical monuments for the Great East region's Directorate of Cultural Affairs (DRAC).

**Matthieu Lardière**

DIRECTOR OF THE CAUE OF SAÔNE-ET-LOIRE, HERITAGE ARCHITECT

Matthieu Lardière graduated as an architect from the Centre for Advanced Studies of Chaillot and has worked with several agencies in Lyon in collaboration with Heritage Architects and Head Architects of Historic Monuments. He now works on urban projects combining modern requirements with heritage enhancement and also on prestigious buildings and sites. As he considers Architecture and Heritage to be an issue of true societal importance, he joined the network of French Councils of

Architecture, Urbanism and Environment to use his skills and expertise for the benefit of the public and to promote the profession of Heritage Architect in rural areas. He works in a multidisciplinary team on awareness-raising and consulting missions, advocating the value of landscape, urban or architectural heritage as a vector for projects. To achieve this objective he also contributes to collective publications aimed at raising public awareness of vernacular architecture.

Matthieu Lardière is also interested in training young architects and has set up on-site workshops bringing together students on the Heritage and Sustainability Masters course at the School of Architecture of Lyon with stakeholders from the Ain region including the *Unité Départementale de l'Architecture de du Patrimoine*<sup>3</sup>, the Regional Territorial Offices, towns and villages. He is currently director of the CAUE of Saône-et-Loire in the Bourgogne Franche-Comté region.

**Virginie Thévenin**

DEPUTY REGIONAL DIRECTOR FOR CULTURAL AFFAIRS OF THE GREAT EAST REGION IN CHARGE OF HERITAGE, CHIEF STATE ARCHITECT AND TOWN PLANNER

Virginie Thévenin did most of her studies at the school of architecture in Lille. Throughout her education, her pedagogical choices were based on workshops on heritage. Especially, she was lucky enough to take part in Lille's inventory of the buildings of Saint-Louis-du-Sénégal as part of its registration on the Unesco World Heritage list. After an experience as a national agency for urban renewal project organiser for Calais's social housing office, she obtained a one-year vacataire post as an architect at the Ardennes STAP<sup>4</sup>. In 2007, she joined the corps of state architects and urban planners, first in the territorial services of architecture and heritage of the Ardennes. In 2009, at the same time as her STAP work, she worked on a set of courses at the Reims IFRB<sup>5</sup> on sustainable development and environment quality in architecture. In January 2013, she became head of the Marne STAP, particularly as head curator of Reims and Châlons-en-Champagne cathedrals - both historical monuments belonging to the State. Since 2013, she has been teaching a module entitled 'heritage in projects' to 3<sup>rd</sup> year B.A. degree students at the Nancy School of Architecture. She is very aware of the educational role that architects can play in

the context of the French Ministry of Culture and thus takes part in training courses for elected officials and professionals especially in the fields of heritage, landscaping and the sustainable development of territories. Since January 2020, Virginie Thévenin has been the Deputy Regional Director for Cultural Affairs for the Great East region in charge of heritage.

**Lorenzo Diez**

ARCHITECTURE ADVISOR FOR THE GREAT EAST REGION'S DIRECTORATE OF CULTURAL AFFAIRS (DRAC), FORMER DIRECTOR OF THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, LECTURER AT ECOLE DE CHAILLOT/PARIS STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER IN CHIEF, HERITAGE ARCHITECT

He has been director of the school of architecture of Nancy since 2009 until 2019. In parallel he has worked as associate researcher at the laboratory of History of contemporary architecture (LHAC) and as an associate professor at the école de Chaillot (Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris) where he still teaches restoration theories and practices related to architectural, urban and landscape heritage. He began his career as an architect by working in the field of architectural production for several years. In particular, he took part in the major programme of "reconstruction" of the ruins of the abbey of Cluny, a project combining architectural restoration, restitution and innovation. He then worked as a Bâtiments de France architect in several French regions before moving to the world of teaching and research. Lorenzo Diez is ever-attentive to the fertile links between tradition and modernity and carries out research into emerging architectural practices in heritage with particular relation to ecological issues. More recently, he has been studying the professional and economic cultures of the architecture sector. In this context, he is the author of a report on innovation in architecture, one of the three reports used to establish the national strategy for architecture in 2015. In 2016 Lorenzo Diez introduced the architecture and Heritage Week in the Bourgogne-Franche-Comté region of France.



## REMERCIEMENTS

AUX ÉTUDIANTS DE 3<sup>e</sup> ANNÉE DE CYCLE LICENCE QUI ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE 2019

AUX ENSEIGNANTS QUI ONT ACCOMPAGNÉ LES ÉTUDIANTS DANS LEUR TRAVAIL :

**Hélène Corset-Maillard**  
ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, DIRECTRICE DE L'ENSA MARSEILLE

**Lorenzo Diez**,  
ARCHITECTE URBANISTE EN CHEF DE L'ÉTAT, CONSEILLER ARCHITECTURE DRAC GRAND EST

**Aurélien Husson**,  
ARCHITECTE DU PATRIMOINE, ENSEIGNANTE À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY

**Matthieu Lardièrre**,  
ARCHITECTE DU PATRIMOINE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE, DIRECTEUR DU CAUE, 71

**Jean-Pascal Lemeunier**,  
ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, CONSERVATEUR RÉGIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES, DRAC GRAND EST

**Virginie Thévenin**,  
ARCHITECTE URBANISTE EN CHEF DE L'ÉTAT, DIRECTRICE RÉGIONALE ADJOINTE CHARGÉE DES PATRIMOINES DRAC GRAND-EST

**Marc Verdier**,  
MAÎTRE DE CONFÉRENCE ET DIRECTEUR DU CAUE 54, POUR SA PRÉSENCE AUX RENDUS

À LA RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA SEMAINE INTENSIVE :

**Jennifer Didelon**,  
ARCHITECTE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES TITULAIRE À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY, RESPONSABLE DU DOMAINE ARCHITECTURE HISTOIRE ET PATRIMOINE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE

À LA COORDINATRICE QUI A ORGANISÉ L'ENSEMBLE DE LA SEMAINE :

**Pauline Blondlot**,  
ARCHITECTE D'ÉTAT

À L'ARCHITECTE INVITÉE, MARRAINE DE CETTE ÉDITION :

**Brigitte Métra**,  
ARCHITECTE

AUX CONFÉRENCIERS ET INTERVENANTS DE LA SEMAINE :

**Maxime Catelain**,  
INGÉNIEUR DU PATRIMOINE À L'UDAP DU JURA

**Gilles Maurel**,  
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

**Jessy Crochat**,  
ARCHÉOLOGUE

**Olivier Tardy**,  
ARCHITECTE À BESANÇON

**Jacky Theurot**,  
HISTORIEN DOLOIS

**Pierre Mognot**,  
ARCHITECTE, ANCIEN ÉLU DOLOIS

**Bernard Quirot**,  
ARCHITECTE, ET LES MEMBRES DE SON AGENCE

AUX ÉLUS DE LA VILLE DE DOLE ET DU GRAND DOLE POUR LEUR ACCUEIL ET LEURS INTERVENTIONS :

**Jean-Pascal Fichère**,  
PRÉSIDENT DE LA CAGD

**Jean-Baptiste Gagnoux**,  
MAIRE DE DOLE

**Dominique Michaud**,  
VICE-PRÉSIDENT DE LA CAGD, EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT

AUX AGENTS ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE DOLE, POUR LEUR IMPLICATION DANS L'ORGANISATION ET AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :

**Pierre Chevassu**,  
DIRECTEUR DU PÔLE ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Nicole Renaud**,  
CHEFFE DE PROJET ACTION CŒUR DE VILLE

**Elen Ledet**,  
SERVICE MOBILITÉS

**Camille Caron**,  
PÔLE ANIMATION DU PATRIMOINE

À LA MÉDIATHÈQUE DE DOLE, POUR SON AIDE DANS LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES ET SON ACCUEIL :

**Sylviane Sauge**,  
DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE  
**Lisiane Duc**,  
DÉPARTEMENT DES PATRIMOINES ÉCRITS

À LA DRAC DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :

**Anne Matheron**,  
DIRECTRICE RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**Béatrice Renahy**,  
CONSEILLÈRE POUR L'ARCHITECTURE

AU CROA DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :

**Véronique Rattel**,  
PRÉSIDENTE  
**Marie Maitre**,  
ATTACHÉE DE DIRECTION

À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE FRANCHE-COMTÉ :

**Pierre Guillaume**,  
PRÉSIDENT

AU LYCÉE CHARLES NODIER DE DOLE POUR SON ACCUEIL :

**Daniel Parent**,  
PROVISEUR  
**Philippe Grosjean**,  
ADJOINT-GESTIONNAIRE

**Mme Rebillot**,  
CHARGÉE DE L'INTENDANCE  
**Jean-Charles Baudin**,  
AGENT MAINTENANCE INFORMATIQUE

À LA Caisse des Dépôts de Bourgogne Franche-Comté :

**Antoine Bréhard**,  
DIRECTEUR RÉGIONAL

À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :

**Marie-Guite Dufey**

À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY :

**Gaëlle Perraudin**,  
DIRECTRICE

**Isabelle Bradel**  
ET LE DÉPARTEMENT DOCUMENTATION

**Éric Vion**  
ET LE DÉPARTEMENT ÉTUDES

**Jérôme Huguenin**  
ET LE DÉPARTEMENT VALORISATION

**Estelle Seksik**  
POUR LA COORDINATION DE LA PUBLICATION



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE DE NANCY  
PARVIS VACCHINI  
2, RUE BASTIEN-LEPAGE / BP 40435  
54001 NANCY CEDEX  
TEL : + 33 (0)3 83 30 81 00  
E-MAIL : ENSA@NANCY.ARCHI.FR

PUBLICATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE DE NANCY.  
DIFFUSION GRATUITE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : GAELLE PERRAUDIN  
COORDINATION : ESTELLE SEKSIK  
CONCEPTION GRAPHIQUE : AUDREY PRUDHOMME  
PHOTOGRAPHIES : NICOLAS WALTEFAUGLE ET ÉCOLE  
D'ARCHITECTURE DE NANCY, BRIGITTE MÉTRA  
TRADUCTIONS : INIST-CNRS, RICHARD DICKINSON  
IMPRESSION : IMPRIMERIE BIALEC  
23 ALLÉE DES GRANDS PAQUIS, 54180 HEILLECOURT  
WWW.BIALEC.FR

ISBN : 978-2-906147-42-3  
TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.  
PUBLICATION 2021





L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, labellisé Patrimoine XX<sup>e</sup> depuis 2016, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

L'école d'architecture de Nancy est un établissement d'enseignement et de recherche sous tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines). Elle fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et forme environ 750 étudiants-architectes. Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine. Dotée d'un corps enseignant issu du monde professionnel et universitaire, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction. Elle est membre de la Conférence des Grandes Écoles et s'inscrit dans une offre universitaire ambitieuse, notamment au travers de l'Université de Lorraine.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architectes, urbanistes, paysagistes, designers, enseignants, chercheurs tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'école d'architecture, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes. L'école d'architecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). Chacun dans son domaine intervient auprès des collectivités et entreprises pour lesquelles il développe des programmes de recherches, des expertises historiques et des simulations numériques.

[www.nancy.archi.fr](http://www.nancy.archi.fr)

ISBN 978-2-906147-42-3



DIFFUSION GRATUITE